

MonEtude, le soutien scolaire entre privatisation et uberisation

Sarah Solchany – Master 1 APRS

Directrice de mémoire : Elise Tenret

Juin 2019

Sommaire

PREMIERE PARTIE : MonEtude : une formule parascolaire « innovante »

CHAPITRE I – Un partenariat avec des établissements privés catholiques

CHAPITRE II - Les parents, au cœur du dispositif

CHAPITRE III – Le tuteur, une nouvelle figure pédagogique

DEUXIEME PARTIE : Les tuteurs : une position précaire dans l'entreprise

CHAPITRE IV – Une évaluation diffuse et continue

CHAPITRE V – Un statut d'auto-entrepreneurs

TROISIEME PARTIE : Un décalage entre le projet de l'entreprise et les représentations différenciées que s'en font les différents acteurs

CHAPITRE VI – Les tuteurs : des « street level bureaucrats » ?

CHAPITRE VII - Une marge de manœuvre dépendante de la position du « super tuteur »

Introduction

« Si un élève est en difficulté, la meilleure solution est de redoubler d'attention ». Cette campagne de publicité menée par l'entreprise de soutien scolaire Acadomia n'est qu'un exemple parmi toutes les affiches qui couvrent les murs du métro parisien, proposant des formules d'accompagnement scolaire payantes. Cette profusion d'offres parascolaires allant du soutien scolaire à la remise à niveau en anglais reflète une inquiétude grandissante des familles quant au parcours éducatif de leur enfant. Mais ce phénomène ne peut être compris sans prendre en compte les nouveaux enjeux auxquels fait face le système éducatif français. Force est de constater qu'ils ont pris une ampleur considérable depuis que les lois Jules Ferry (1882), Berthouin (1959) et Haby (1975) ont progressivement permis une démocratisation de l'école, engendrant une croissance marquée des effectifs. Cette démocratisation massive de l'éducation s'est aussi accompagnée d'une prise en compte croissante du diplôme dans la vie professionnelle future des élèves, ainsi que d'un durcissement de la compétition scolaire.

Face à ces nouvelles injonctions scolaires, certains parents font le choix de recourir à des stratégies éducatives nouvelles, afin de mettre toutes les chances du côté de leur enfant, parfois dès leur plus jeune âge. L'enjeu exacerbé du diplôme, et plus largement du parcours scolaire, conduit désormais les familles à valoriser au mieux la scolarité de leur enfant, que ce soit par un choix stratégique de l'établissement scolaire¹ ou par un investissement dans des activités parascolaires en dehors de l'école mais liées à celle-ci. Cette attention portée aux activités en marge du système éducatif classique, que Dominique Glasman et Leslie Besson qualifient de « travail pour l'école en dehors de l'école »², prend des formes variées et s'illustre aussi bien par l'achat de cahiers de vacances que par l'organisation de voyages linguistiques, le recours à des cours particuliers ou encore, plus récemment, par des pratiques nouvelles telles que le coaching scolaire. Mais toutes les familles ne se tournent pas vers ces offres et, comme le souligne Dominique Glasman, il faut garder en tête que les parents mettent en œuvre des stratégies différenciées. En effet, les inégalités entretenues par l'école méritocratique demeurent prégnantes et recourir à une aide en dehors de l'école s'impose progressivement comme une conduite indispensable pour mieux réussir à l'école. Mais quand bien même

¹ Felouzis, Georges, Christian Maroy, et Agnès van Zanten (dir.). « Introduction », , *Les marchés scolaires. Sociologie d'une politique publique d'éducation*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013, pp. 1-12.

² Besson, Leslie, Glasman, Dominique, « Le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école », *Haut conseil de l'évaluation de l'école*, 2005.

l'accompagnement scolaire gratuit se développe, la majorité des offres restent payantes et, de ce fait, ne sont pas accessibles à tous.

Dans ce contexte de durcissement de la compétition scolaire, la réussite des enfants semble plus que jamais engager l'image de « bons parents » et l'investissement des familles pour la réussite scolaire de l'enfant commence tous les soirs dès le retour de l'école avec le rituel des devoirs à la maison. De fait, si ces derniers n'ont que peu retenu l'attention des sciences sociales, ils n'incarnent pas moins un échange quotidien entre la famille et l'école. Certes, contrairement aux voyages linguistiques ou aux cahiers de vacances, les devoirs ne relèvent pas du travail facultatif en dehors de l'école mais de ce qui est explicitement demandé par l'institution scolaire. Ils font malgré tout l'objet d'offres marchandes, l'accompagnement quotidien aux devoirs représentant pour les familles une source potentielle de tension, que l'on peut être tenté d'externaliser. La présence d'un tiers entre l'école et les familles peut en effet apparaître comme une solution à l'incapacité que ressentent certains parents à aider leur enfant à faire ses devoirs, ou pour les familles au sein desquelles les devoirs sont devenus symbole de conflits récurrents. C'est précisément à ce besoin d'un relais dans l'aide quotidienne aux devoirs que souhaite répondre l'entreprise MonEtude.

Les études MonEtude sont des études du soir payantes, organisées depuis 2016 en partenariat avec une quarantaine d'établissements privés catholiques, dont une quinzaine en région parisienne. Destinées principalement à des collégiens et lycéens mais aussi proposées à des élèves de primaire, elles sont dispensées au sein même des établissements partenaires à des groupes allant théoriquement de trois à sept élèves. Pendant les séances, les élèves reçoivent de l'aide pour faire leurs devoirs mais sont aussi supposés apprendre à s'organiser et acquérir une meilleure méthodologie de travail. La formule constitue donc un bon exemple d'une offre éducative affichée comme innovante sur un marché de biens et services éducatifs de plus en plus clairement identifié par les sciences sociales, ayant pour objectif d'améliorer la réussite scolaire des enfants, en réponse à une demande des familles, voire des élèves eux-mêmes. Ainsi, pour se démarquer sur ce marché en pleine croissance, les études MonEtude affirment « révolutionner les études du soir » en proposant une formule très personnalisée, en « continuité éducative »³ avec l'école. Au sein même de l'établissement que fréquente leur enfant, MonEtude propose aux parents de confier la responsabilité totale ou partielle des devoirs à des étudiants- tuteurs. Dans chaque établissement, ces acteurs clefs du dispositif éducatif de

³ Les propos entre guillemet sont extraits du site Internet de MonEtude.

MonEtude sont encadrés par un « super tuteur », recruté pour s'assurer du bon déroulement de l'étude.

D'emblée, le terme de « tuteur » choisi par l'entreprise révèle la dimension pédagogique que souhaite apporter MonEtude, avec des tuteurs supposés fournir une prestation « personnalisée » de « conseil » et de « suivi » des élèves au quotidien, bien au-delà d'une aide scolaire ponctuelle. Les tuteurs sont présentés comme dynamiques, pédagogues, jeunes et surtout issus de Grandes Ecoles. Dans un contexte de privatisation progressive de l'éducation et de croissance de l'offre parascolaire, la place des enseignants dans l'éducation scolaire des élèves semble de moins en moins sacralisée, et leur monopole dans la diffusion du savoir est menacé. En effet, dans un système éducatif en pleine transformation, les acteurs scolaires se multiplient et la figure du tuteur appartient à cette nouvelle catégorie d'acteurs éducatifs, qui pour la plupart ne sont pas des professionnels de l'éducation mais des personnes sélectionnées pour leurs connaissances dans les matières qu'ils enseignent ou pour un cursus jugé excellent. Ainsi, les « enseignants » de la plateforme Acadomia sont composés de seulement 40% de professionnels de l'éducation, 60% se partageant entre des étudiants, des retraités ou encore des salariés présentés comme « hyper compétents ». Dès lors, l'école n'apparaît plus comme la seule institution légitime à transmettre le savoir.

La prestation des étudiants-tuteurs de MonEtude avec les élèves représente donc un enjeu fort pour l'entreprise et les familles. Dans le cadre d'un recours croissant au régime de l'autoentrepreneur, processus qui dépasse largement le seul secteur éducatif, les tuteurs travaillent pour l'entreprise sous ce statut qui, présenté comme avantageux pour les intéressés, masque en réalité une stratégie d'externalisation. De fait, recourir au « salariat déguisé » est un moyen efficace pour l'entreprise de s'affranchir des obligations liées au contrat de travail, avec une relation organisme-tuteurs qui apparaît comme une relation de service⁴. Mais si la flexibilité des tuteurs est mise en avant par l'entreprise, leur subordination est bien réelle : ils doivent régulièrement rendre des comptes à l'entreprise selon différentes modalités. Ils répondent ainsi au quotidien aux exigences des familles et de l'entreprise, qui peuvent parfois se révéler contradictoires. C'est le fonctionnement tripartite de MonEtude – les parents, les dirigeants de l'entreprise, les tuteurs – qui amène à s'interroger sur la nature des interactions des tuteurs avec les autres parties prenantes et les répercussions que celles-ci engendrent sur l'offre.

⁴ Abdelnour, Sarah, *Moi, petite entreprise. Les auto-entrepreneurs, de l'utopie à la réalité*, Paris, PUF, 2017.pp. 180-181

Dans ce mémoire, nous allons donc interroger la figure émergente du tuteur. En quoi celle-ci réinvente-elle la transmission du savoir ? Comment construit-elle sa légitimité ? Quelle est sa place dans l'entreprise MonEtude ? En ce sens, nous allons nous demander si l'entreprise ne donne pas la priorité à l'image qu'elle renvoie d'elle-même, valorisant autant la forme que le fond de son offre parascolaire. Cette hypothèse nous amène aussi à nous interroger sur le degré d'intériorisation par les tuteurs de la philosophie guidant l'entreprise. Le tuteur a-t-il une marge de manœuvre ? Est-il amené à prendre des libertés avec la règle pour jouer ce qu'il estime être son rôle ? L'objectif est finalement d'appréhender le positionnement de cette nouvelle figure éducative entre son employeur et ses exigences et les parents et leurs sollicitations. Il s'agira aussi d'essayer de mieux cerner les représentations que peuvent avoir les différentes parties prenantes – l'entreprise, les parents, les élèves et les tuteurs – du rôle que l'aide aux devoirs et plus globalement que les offres parascolaires sont supposées jouer dans un contexte de montée des enjeux autour de la scolarité.

Face à toutes ces interrogations, force est de constater que la littérature scientifique sur les offres parascolaires est encore balbutiante, d'autant plus qu'il n'existe finalement que peu de données permettant de quantifier le phénomène ainsi que son évolution. Dans ses travaux sur le soutien scolaire privé, le sociologue Thomas Collas entend néanmoins pallier le « déficit d'attention » dont souffrirait l'objet « cours particuliers »⁵. D'emblée, il souligne les limites des études déjà existantes et développe une analyse économétrique pour tenter d'y remédier. Mais si l'objectif de son travail est bien de se concentrer sur les pratiques marchandes en dehors de l'école pour l'école, Thomas Collas n'entend pas faire l'impasse sur l'accompagnement non marchand. De fait, le travail des élèves « en dehors de l'école pour l'école » ne se cantonne pas aux offres marchandes et la littérature traite fréquemment ensemble des formes à la fois marchandes et non marchandes de soutien scolaire. Dans le rapport « Le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école », réalisé à la demande du Haut conseil de l'évaluation de l'école, Dominique Glasman et Leslie Besson cherchent à construire une unité dans l'objet de recherche de « cet autre chose que l'école »⁶, qui comprend les devoirs à la maison, les cours particuliers, le coaching scolaire, l'accompagnement scolaire, les devoirs de vacances ou encore les jeux éducatif, soit autant de pratiques qui ne relèvent pas pour les auteurs d'une démission parentale

⁵ Collas, Thomas, « Le public du soutien scolaire privé. Cours particuliers et façonnement familial de la scolarité », *Revue française de sociologie*, vol. 54, no. 3, 2013, pp. 465-506.

⁶ Besson, Leslie, Glasman, Dominique, « Le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école », *Haut conseil de l'évaluation de l'école*, 2005.

mais bien plutôt d'un intérêt croissant des familles – toutes classes comprises – pour l'avenir scolaire de leurs enfants.

Par ailleurs, il nous faut aussi considérer la manière dont d'autres auteurs ont construit des figures nouvelles d'intervenants dans des dispositifs éducatifs en marge de l'école. La pratique marchande du coaching scolaire, importée directement du monde de l'entreprise, a ainsi fait l'objet de la thèse de la sociologue Anne Claudine Oller⁷, avec la figure du « coach scolaire » au centre du dispositif. De même, les sociologues Annabelle Allouch et Agnès van Zanten⁸ ont travaillé sur la figure du tuteur dans les programmes d'ouverture sociale des Grandes Ecoles et des classes préparatoires. En dépit de différences dans les rôles et missions de ces coachs et tuteurs, ces études permettent d'éclairer les différentes injonctions auxquelles doivent faire face les tuteurs de MonEtude. Bon exemple d'une offre parascolaire qui s'est développée en réponse à la montée des enjeux scolaires et à l'inquiétude grandissante des parents, MonEtude constitue un objet dont l'étude est de nature à faire progresser la sociologie du « travail pour l'école en dehors de l'école ».

Notre enquête s'appuie presque exclusivement sur une méthodologie qualitative fondée sur la réalisation d'entretiens et d'observations. D'emblée, nous avons choisi de nous limiter à l'offre parisienne, postulant à partir du travail de Thomas Collas sur les cours particuliers⁹ que la taille de l'agglomération influe sur le recours aux offres parascolaires. Par ailleurs, l'accès aux établissements des autres villes apparaissait difficile, MonEtude n'y étant que très récemment implantée, avec un fonctionnement différent et une rémunération des tuteurs inférieure à celle observée en région parisienne. Notre choix découle aussi en grande partie de notre posture d'observation participante en tant que tutrice à Paris. En effet, c'est par notre statut antérieur de tutrice pour MonEtude que s'est éveillée notre curiosité pour l'entreprise et que nous avons vu l'occasion de mettre à profit notre statut acquis dans l'entreprise pour enquêter du dedans¹⁰. Nous avons donc, entre janvier et avril 2019, construit un journal de terrain détaillant le déroulement de nos séances d'étude, nos contacts avec les familles des

⁷ Oller. Anne Claudine, *Coaching scolaire, école, individu : l'émergence d'un accompagnement non disciplinaire en marge de l'école*, thèse pour le doctorat de sociologie, Université de Grenoble, 2011.

⁸ Allouch, Annabelle, van Zanten, Agnès, « Formateurs ou "grands frères" ? Les tuteurs des programmes d'ouverture sociale des Grandes Écoles et des classes préparatoires », *Education et sociétés*, vol. 21, no. 1, 2008, pp. 49-65.

⁹ Collas, Thomas, « Le public du soutien scolaire privé. Cours particuliers et façonnement familial de la scolarité », *op. cit.* p.486

¹⁰ Je reprends ici le concept de « participation complète par opportunité » de Lapassade, Georges dans « Observation participante », in Jacqueline Barus-Michel (dir.), *Vocabulaire de psychosociologie. Références et positions*, Toulouse, ERES, 2016, pp. 392-407.

élèves ainsi que nos interactions au quotidien avec l'entreprise, afin d'exploiter au mieux notre position initiale de participation complète à l'enquête. Si notre position proche du terrain nous a apporté une richesse supplémentaire à l'analyse, elle demandait aussi une réflexivité et une prise de recul par rapport à la fonction de tutrice qui a été la nôtre. Il fallait en effet éviter les risques de biais liés à cette préconnaissance du terrain, sans toutefois introduire un degré de détachement artificiel, qui nous priverait de découvertes significatives.

Nous avons réalisé en parallèle dix entretiens semi directifs avec l'un des dirigeants de l'entreprise, deux supers tuteurs et sept tuteurs¹¹. L'objectif était de saisir la diversité des points de vue dans l'entreprise, afin de mieux saisir les rôles de chacun et les interactions qui s'y jouent. Le dirigeant de l'entreprise interrogé a été choisi aléatoirement parmi les trois fondateurs. En revanche, les entretiens avec les tuteurs et « supers tuteurs » se sont déroulés en fonction d'opportunités et d'interconnaissances. En effet, notre présence initiale dans l'entreprise était due à des connaissances proches, qui, pour certaines d'entre elles, ont fait partie des tuteurs interrogés, ce qui a introduit un premier biais. Par la suite, les tuteurs que nous avons pu rencontrer dans le cadre de l'étude étaient comme nous affectés à des collégiens au vue d'un profil d'étude souvent similaire au notre. Ainsi, les tuteurs avec lesquels nous avons mené des entretiens étaient majoritairement issus du droit ou des sciences économiques et sociales, alors que nous n'avons pas pris en compte les tuteurs avec un profil plus « sciences dures » (études de médecine et d'ingénieur), pourtant très prisés dans le recrutement de MonEtude pour les élèves de lycée, ce qui constitue un second biais¹². Enfin, ne pas avoir réalisé d'entretiens avec les parents peut être considéré comme une lacune dans notre démarche, mais l'entreprise n'ayant pas donné son feu vert pour les rencontrer dans le cadre de l'enquête, notre position de tutrice auprès des enfants rendait une telle démarche délicate. Enfin, afin de mieux appréhender les lieux dans lesquels évoluent les tuteurs, nous avons aussi analysé les sites Internet des instituts catholiques dans lesquels les études sont implantées ainsi que les sites et réseaux sociaux de l'entreprise (Youtube, LinkedIn, etc.).

Par ailleurs, afin de donner quelques précisions sur notre corpus de recherche, nous précisons que les noms des personnes, des établissements ainsi que le nom de l'entreprise ont été modifiés, afin préserver l'anonymat des enquêtés.

¹¹ Voir l'annexe 1 avec la présentation des enquêtés

¹² Par leur profil scolaire « sciences dures », ces étudiants deviennent des tuteurs pour des lycées, ainsi, par notre affectation dans un collège, nous n'avons pas été en contact avec eux.

Dans une première partie (divisée en trois chapitres), nous présenterons plus précisément notre objet de recherche. Le chapitre I portera le contenu de l'offre, afin de montrer comment elle souhaite se démarquer le marché parascolaire. Il mettra aussi en évidence le fonctionnement des partenariats avec les établissements privés catholiques. Nous présenterons enfin les trois établissements scolaires sur lesquels s'est concentrée notre enquête. Puis, le chapitre II traitera de la place centrale qu'occupent les parents dans l'organisation de l'étude. Le chapitre III interrogera la légitimité du tuteur dans ce dispositif parascolaire.

La deuxième partie de notre mémoire s'attachera à montrer la place fragile qu'occupent les tuteurs dans l'étude. Ainsi, le chapitre IV mettra en évidence l'évaluation discrète et continue dont ils font l'objet et le chapitre V questionnera leur statut d'auto-entrepreneur, qui nous apparaît désavantageux.

Malgré un statut fragile et de réelles contraintes, les tuteurs semblent quand même avoir une marge de manœuvre nous montrerons dans une dernière partie. Le chapitre VI mettra ainsi en évidence les décalages entre la politique de l'entreprise et la pédagogie appliquée par les tuteurs. Le dernier chapitre interrogera les limites de cette marge de manœuvre des tuteurs, en réalité dépendante de l'attitude à leur égard du « super tuteur » en fonction de chacun des établissements concernés.

PREMIERE PARTIE

MonEtude : une formule parascolaire « innovante »

Ces dernières décennies, parallèlement à l'amplification des enjeux de scolarité, on constate une sortie progressive du soutien scolaire de l'économie informelle. En effet, de nombreuses offres marchandes comme Acadomia (1989), Superprof (2013), Anacours (2006), Complétude (1984), etc. ont vu le jour. Toutes revendiquent un format novateur, supposé garantir un meilleur apprentissage aux élèves, avec des intervenants présentés comme éloignés de la figure traditionnelle de l'enseignant.

Cette première partie s'attachera à étudier l'offre marchande de MonEtude dans son environnement. Il s'agira aussi de présenter plus précisément notre terrain d'enquête, tout en questionnant notre méthodologie. Le chapitre I présentera l'organisation de la formule en partenariat avec des établissements privés catholiques. Le chapitre II permettra de mettre en évidence le rôle central que jouent les parents dans l'étude. Enfin, le chapitre III s'attachera à présenter les tuteurs, acteurs clefs de l'étude.

CHAPITRE I – Un partenariat avec des établissements privés catholiques

Comme nous l'avons souligné dans l'introduction, si des auteurs se sont attelés à identifier et analyser différents tiers extérieurs à l'école et la famille comme les cours particuliers, le coaching scolaire ou encore l'accompagnement scolaire, la littérature existante sur ces intermédiaires est encore peu abondante. Or, dans un contexte où l'investissement dans des activités en marge de l'école apparaît désormais aux yeux d'un nombre croissant de parents comme indispensable à la réussite scolaire de leurs enfants, de nombreuses formes « innovantes » d'aide n'ont pas encore été répertoriées et encore moins étudiées. Nous allons donc dans une première partie tenter de caractériser l'offre de MonEtude, tout en la replaçant dans le paysage des offres parascolaires.

Dans ses travaux, le sociologue Thomas Collas propose de définir les cours particuliers comme des « cours supplémentaires et facultatifs donnés, à la demande des familles, à des

individus scolarisés dans des disciplines enseignées dans le cadre de leur scolarité par une personne extérieure au ménage et dans une relation marchande »¹³. Mais, bien que MonEtude soit une offre payante de soutien scolaire, dispensée par un tiers extérieur tant à la famille qu'à l'école, et touchant aux disciplines enseignées à l'école, la formule se distingue des cours particuliers par bien des aspects.

Tout d'abord, il faut rappeler que l'objectif premier de l'étude est de s'assurer que l'élève soit à jour dans ses devoirs, tout en lui apprenant progressivement à s'organiser dans son travail ainsi que dans son apprentissage. Dans ce cadre, le rôle du tuteur est d'identifier les priorités dans l'agenda de l'élève, de l'aider à adopter la bonne méthode pour faire son travail puis de le corriger. En pratique, malgré une forte ambition méthodologique, on reste éloigné de l'approfondissement ciblé dans une ou plusieurs disciplines que permet un cours particulier, souvent dispensé à un élève seul : « Je pense que tu peux quand même aider mais c'est quand même pas un cours particulier c'est sûr. C'est sûr que tu es cinq fois plus efficace si tu es tout seul, sur une matière, que à sept élèves sur toutes les matières possibles. (Steven, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 1 d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne). En ce sens, l'aspect collectif de l'étude (chaque groupe est composé de 3 à 7 élèves) est souvent mis en avant par les tuteurs ou encore les fondateurs de l'entreprise pour expliquer la différence avec des cours particuliers, quand bien même Thomas Collas explique que les cours particuliers individuels restent une caractéristique bien française, car nombre de pays étrangers privilégient un format plus collectif¹⁴.

De plus, si le recours à des études du soir payantes reste évidemment facultatif dans le parcours de l'élève, le travail effectué lors des séances se concentre principalement sur les devoirs, c'est-à-dire sur des travaux relevant de l'obligatoire, donc de l'explicitement demandé par l'école. L'étude est donc une formule supposée intervenir au quotidien dans le travail de l'enfant plutôt qu'en réponse à des difficultés ponctuelles ou récurrentes dans une matière ou dans l'optique d'approfondir certaines connaissances. Autrement dit, le rôle de l'étude semble finalement de prendre le relais des parents – ou du moins de les épauler – dans la réalisation quotidienne du « travail à la maison ».

Louis-Marie: « Il y a des parents qui vont vraiment vouloir de l'aide spécifique sur certaines matières, ce qui n'est pas forcément notre spécialité [...]. Notre produit, enfin notre manière de travailler c'est vraiment fait autour du travail du soir, donc le plus possible on va essayer d'organiser les élèves, d'aider les élèves à

¹³ Collas, Thomas. « Le public du soutien scolaire privé. Cours particuliers et façonnement familial de la scolarité », *Revue française de sociologie*, vol. 54, no. 3, 2013, pp. 465-506, p.471.

¹⁴ *Ibid*

s'organiser, de leur apporter de la méthodo, de leur apporter de la régularité dans leur boulot pour que les parents puissent se dire : « le lundi et le jeudi, il fait ses devoirs avec l'étude et l'étude l'aide à organiser son travail sur le reste du temps ». Donc ils délèguent un peu le fait de mettre un cadre aux élèves. C'est pour ça que venir à l'étude une fois par semaine ne serait pas pertinent. » (Louis Marie, cofondateur de MonEtude).

De fait, la formule de MonEtude intervient dans un contexte où la thématique des devoirs est de plus en plus mise en avant dans la scolarité des élèves jusqu'à devenir un objet de politique publique, comme le témoigne la mise en place du dispositif « devoirs faits » en 2017 par l'Etat dans un certain nombre de collèges pour les élèves volontaires. Gratuit, ce dispositif en lien avec les parents se déroule au sein même des établissements en dehors des cours et est dédié à la réalisation des devoirs avec une aide dispensée aussi bien par des acteurs de l'établissement que par des acteurs extérieurs. Bien que l'on parle ici d'une offre publique accessible gratuitement, les objectifs pédagogiques semblent présenter des similitudes avec ceux de MonEtude : donner un cadre pour les devoirs plus calme que celui de la maison et aider l'élève à s'organiser en lui donnant une méthode.

Pour autant, dans le cas des études MonEtude, la frontière entre étude du soir et cours particuliers n'est pas si nette et on peut distinguer deux formes d'accompagnement au sein même de l'offre : un travail d'aide et de contrôle des devoirs dans toutes les matières pour les niveaux allant de la sixième à la quatrième, et un accompagnement plus proche du cours particulier pour les élèves de troisième et de lycée, notamment dans les matières scientifiques à l'approche du brevet, du baccalauréat ou tout simplement pour pouvoir accéder à la filière S à la fin de la seconde. Aussi, pour les tuteurs : « [L'accompagnement des élèves] au collège c'était plus vérifier les devoirs alors qu'au lycée c'était plus de la méthodo. » (Amandine, tutrice de septembre 2017 à juin 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère de banque finance, Université Paris 2 Panthéon Assas). Le rôle différencié du tuteur en fonction de la classe de l'élève est finalement révélateur du caractère ambigu de l'offre. « Approfondissement et aide individualisé » ou encore « point de situation initiale et définition d'objectifs de progression » : par sa volonté de faire apparaître les études MonEtude comme des études du soir « innovantes » en comparaison aux études du soir traditionnelles, l'entreprise développe une présentation ambivalente d'elle-même, de nature à lui permettre d'empiéter sur le créneau des cours particuliers. Par ailleurs, la mise en place d'un lien étroit avec les parents peut amener l'offre à s'adapter aux attentes différenciées des familles - mais ce point fera l'objet d'une autre partie.

Enfin, l'originalité de l'offre réside dans l'organisation de l'étude au sein même des établissements des élèves, plutôt qu'à domicile ou dans des locaux dédiés. Sans coûts pour les

établissements, cette offre se rajoute la plupart du temps à la traditionnelle étude surveillée, formule gratuite qui permet aux élèves de faire leurs devoirs après les cours et qui continue de se tenir en parallèle aux études MonEtude proposées dans l'établissement. Mais ces études classiques ne semblent pas rentrer en concurrence avec les études MonEtude. Pour Mathieu, cela n'a rien à voir, lors des études traditionnelles on ne peut pas demander de l'aide, il y a juste une personne qui les surveille et c'est tout¹⁵ (Mathieu, élève de 6^e à l'établissement A).

Louis-Marie: « [Les études surveillées] c'est pas forcément sans aide à partir du moment où il y a un prof qui va répondre aux questions. Mais il va pas y avoir de lien avec les parents, pas de suivi forcément très régulier. Tu vas pas pouvoir poser autant de questions, tu vas pas avoir de vérification systématique comme on le fait. C'est pas du tout pareil. Donc tu peux le choisir soit parce que ton enfant est autonome soit parce que c'est moins cher. » (Louis Marie, cofondateur de MonEtude).

En pratique, les études MonEtude se déroulent à des heures fixes en fonction des niveaux et des emplois du temps de chaque classe, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Afin de garantir une continuité pédagogique, les élèves sont priés de s'inscrire au minimum deux soirs par semaine. La gestion de l'étude - constitution des groupes, inscriptions, désinscriptions, contacts avec les parents, absences, etc. - est entièrement assurée par MonEtude. Sur le papier, sa présence au cœur de l'institution scolaire est présentée comme un moyen d'assurer une « continuité éducative » avec l'école, par sa proximité avec l'équipe pédagogique et administrative. Mais en réalité, cette continuité est encore hésitante et certains établissements se contentent de mettre à disposition des salles pour les groupes.

Louis-Marie : « Là encore, ça dépend beaucoup de ce que souhaitent les établissements. Il y a des établissements qui nous mettent un peu à distance en se disant que « c'est un service extérieur à l'établissement donc qu'on veut pas trop des rapports avec eux » et on a vachement être jugé sur les retours qu'ils ont des parents. [...] Donc ça ne nous met pas forcément dans une situation hyper confortable et c'est un peu dommage. » (Louis Marie, cofondateur de MonEtude)

Paul: « [A l'établissement A] ça se passe très bien. Il y a vraiment un très très bon lien avec les personnes qui sont là-bas. On a la chance d'avoir un très bon contact. [...] Tous nous ont dit que grâce aussi au système de refonte le lien passe quand même beaucoup mieux et donc voilà je pense qu'on a de la chance d'être aussi bien accueilli dans cet établissement. [Certains établissements sont plus méfiants] on en avait parlé un jour car on avait une réunion avec d'autres supers tuteurs et j'étais un peu étonné de voir à quel point il y avait d'autres établissements où il y avait même parfois pas d'échange... ou en tout cas ils ne bénéficiaient pas du même rapport que l'on peut avoir nous avec l'administration. » (Paul, « super tuteur » depuis septembre 2018, étudiant à SciencesPo Paris)

Enquêtrice : « Et l'équipe pédagogique ? Je n'ai pas l'impression qu'ils soient très intéressés. »

Paul : « Les professeurs oui, mais parce que je pense que c'est le début aussi. Ça peut être vraiment un point sur lequel on pourrait travailler. Moi je sais que j'ai quelques liens avec les professeurs, enfin ça commence petit à petit. J'ai un prof de maths qui l'année dernière m'avait dit quand j'étais tuteur « c'est

¹⁵ Extrait de notre journal de terrain.

moi le prof de maths de tel donc vous la ferez bien bosser sur ça », j'ai dit ok, enfin bon voilà. Mais ça pourrait être intéressant qu'on puisse creuser ce lien entre les professeurs et l'étude MonEtude. » (Paul, « super tuteur » depuis septembre 2018, étudiant à SciencesPo Paris)

La présence de MonEtude dans les locaux ne conditionne donc pas la coopération avec les administrations ou les enseignants et le « lien étroit avec les établissements » apparaît comme une réalité fragile ou du moins variable selon les partenariats, malgré l'ambition de l'entreprise de faire circuler l'information, notamment en remettant aux enseignants des rapports sur les élèves suivis à l'étude à l'approche des conseils de classe. La communication avec l'équipe pédagogique reste elle très faible - voire inexistante. Au quotidien, c'est le « super tuteur » qui est chargé d'assurer le lien avec l'administration pour que l'étude se déroule dans de bonnes conditions et à leur arrivée, les tuteurs n'ont plus qu'à se tourner vers lui pour connaître leurs élèves et les salles. L'ensemble du dispositif fait donc des tuteurs des acteurs en marge de l'institution scolaire, malgré leur présence physique dans l'établissement.

Par ailleurs, les établissements ne sont pas choisis au hasard. Alors que les études sont présentées comme ayant « vocation à s'adresser au plus grand nombre d'établissements » (Louis Marie, cofondateur de MonEtude), elles sont en réalité implantées exclusivement dans des institutions scolaires privées catholiques. Il est important de préciser que deux des trois fondateurs de MonEtude étaient précédemment enseignants dans des établissements catholiques privés, l'un en mathématiques et l'autre en physique chimie. Sur les réseaux sociaux, ils n'hésitent pas à user de l'hashtag « enseignement catholique ». Ainsi, ils aspirent à travailler exclusivement avec des établissements catholiques, supposés partager leur conception de l'éducation, afin de pouvoir construire un projet éducatif cohérent. C'est pourquoi les salariés du pôle central de MonEtude mais également les « supers tuteurs » doivent en principe adhérer à cette philosophie catholique. En outre, le recrutement (hors tuteurs) passe en grande partie par le site « Gens de confiance », plateforme de sensibilité catholique et symbole de l'entre soi, devenue depuis peu un partenaire officiel de l'entreprise.

Paul : « C'est comme d'autres structures qui sont officiellement a-religieuses mais, dans leur mode de gestion et de recrutement,... c'est certain. [...] Enfin je sais pas comment dire mais la pédagogie n'est pas tirée de nulle part. Il y a une volonté d'éducation aussi qui est assez belle et assez forte dans le projet initial. » (Paul, « super tuteur » depuis septembre 2018, étudiant à SciencesPo Paris)

En revanche, même si certains d'entre eux ont postulé via « Gens de confiance », une certaine « sensibilité » catholique ne fait pas partie des critères de recrutement des tuteurs, à qui l'on ne demande pas, par exemple, s'ils ont déjà fréquenté un établissement catholique et qui,

souvent, ne partagent pas la philosophie éducative de l'entreprise mais aussi des établissements dans lesquels ils interviennent. Nous montrerons dans le chapitre III que l'entreprise ne mentionne pas lors des entretiens avec les tuteurs qu'ils seront amenés à travailler dans des établissements scolaires privés catholiques. Mais, si l'enjeu est d'abord de recruter des tuteurs ayant le niveau de compétence jugé adéquat à leur mission, MonEtude a ensuite à cœur de les familiariser avec sa philosophie éducative, imposée aux tuteurs sous la forme des « grandes règles » de l'étude. Mais les interviewés censés incarner la dimension catholique de MonEtude, à savoir les deux « supers tuteurs » et le cofondateur, rencontrent eux-mêmes des difficultés à expliquer en quoi consiste concrètement un projet éducatif en lien avec l'éducation catholique.

Enquêtrice : « Mais j'ai du mal à saisir quand il parle de philosophie catholique. »

Paul: « Ah c'est le... après c'est le genre de chose qui se voit, d'une part dans l'accompagnement, enfin ce que tu vois et ce qui est préconisé. C'est plus dans la manière dont on demande aux tuteurs et aux « supers tuteurs » de faire attention dans le développement de l'enfant, on est pas du tout dans un truc ultra autoritaire ni ultra libre mais on est plus sur un accompagnement, enfin prendre le temps de l'écoute, de veiller au développement intégral, c'est pas juste... on est pas là pour former des génies ou quoi, enfin des bêtes à concours, on est beaucoup plus sur... c'est pourquoi c'est par groupes, c'est pourquoi on essaie de les faire travailler un peu en synergie [...]. (Paul, « super tuteur » depuis septembre 2018, étudiant à SciencesPo Paris).

Enquêtrice : « Parce que c'est quoi le côté catho de l'étude du coup ? »

Louis-Marie : « En gros vous, vous le voyez pas forcément, mais nous on va le voir dans le recrutement au siège notamment et avec le type de personnes avec qui on travaille. On recrute quand même, notamment au sein des super tuteurs et au siège... enfin c'est les deux endroits où on va faire attention. Et après il y a aussi la façon dont on conçoit... enfin la manière dont on voit notre travail et aussi notre fonctionnement tarifaire où on a tout un quota de places gratuites réservées aux élèves dont les parents ne pourraient pas financer l'étude par exemple. C'est des choses qu'on met en œuvre. » (Louis Marie, cofondateur de MonEtude).

Enquêtrice : « Louis-Marie m'a dit qu'ils voulaient rester dans un esprit catholique ? »

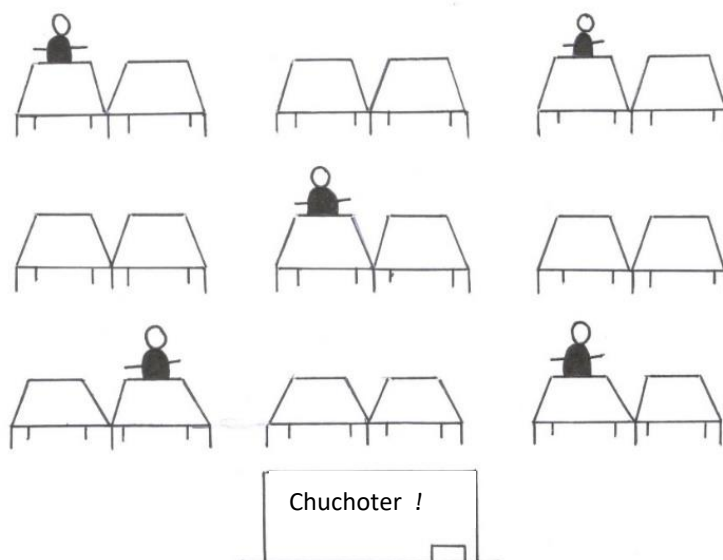
Delphine : « Oui, en plus moi j'étais à Saint Dominique. C'est une école à Neuilly qui est du même genre que [l'établissement B] qui est pareil, fait un peu de l'élitisme et moi ils voulaient me virer tous les ans quand j'étais jeune, j'étais un peu dans la lune. » (Delphine, « super tutrice » depuis septembre 2018, sans autre activité professionnelle)

Néanmoins, dès l'entretien d'embauche, le futur tuteur est initié à la pédagogie de MonEtude, par le biais de ce qui est présenté comme une « formation ». Dans la pratique, un membre du pôle central de l'entreprise, chargé du recrutement présente en une petite demi-heure le fonctionnement de l'étude, à commencer par les « grandes règles » de l'étude MonEtude, que les candidats doivent être en mesure de restituer à la fin de l'entretien, sous la forme d'un jeu de questions-réponses. Pour ne mentionner que les principales, précisons que le tuteur est supposé, dès son entrée dans la salle, séparer les élèves et inscrire sur une feuille les

devoirs de chacun, afin d'établir les priorités et être en mesure par la suite de restituer aux parents le déroulé de la séance. Par ailleurs, le tuteur doit se déplacer « activement » dans la salle et veiller à ne jamais rester assis, dans l'objectif de stimuler les élèves. Enfin, pour que l'étude se déroule dans le calme, tuteurs et élèves doivent impérativement chuchoter tout au long de la séance. Au quotidien, les tuteurs reçoivent de nombreux rappels de ces règles. Dans le chapitre VI, nous verrons que l'imposition de ces règles ne va pas de soi. Les « supers tuteurs » eux-mêmes, bien que plus âgés pour la plupart et ayant davantage de responsabilités, reçoivent aussi régulièrement des consignes sur *comment* se comporter pendant les heures de travail.

Au cours de notre enquête, l'observation participante s'est déroulée une à plusieurs fois par semaine dans un institut catholique du 6^e arrondissement, où une soixantaine de collégiens sont inscrits à l'étude MonEtude. En accord avec les « grandes règles » de l'étude, notre configuration type d'une salle de classe d'étude peut être représentée dans le schéma suivant, extrait de notre journal de terrain. Nous pouvons constater le caractère strict et impersonnel de la configuration imposée, qui ne semble pas favoriser la « synergie de groupe » espérée par Paul plus haut, alors qu'on aurait pu imaginer, pour de si petits groupes, par exemple, de mettre les tables en rond.

Document 1 : plan type d'une classe de 5 élèves, séparés selon les règles de MonEtude



Par ailleurs, nos entretiens nous ont amené à prendre en compte deux autres établissements de la région parisienne, qu'il est possible d'ordonner dans le tableau suivant :

Document 2 : tableau recensant les tuteurs et « super tuteurs » interrogés dans leur établissement principal¹⁶

Etablissement A- Institut privé catholique 75006 Paris		Etablissement B- Collège et Lycée privés catholiques international 75016 Paris		Etablissement C - Etablissement privé catholique 75016 Paris¹⁷	
Entretiens	Précisions	Entretiens	Précisions	Entretiens	Précisions
- 2 tuteurs	- Steven, tuteur depuis septembre 2018 - Romane, tutrice de septembre 2017 à février 2018	- 3 tuteurs	Sébastien, tuteur depuis septembre 2018 - Manon, tutrice depuis septembre 2017 - - Mathilde, tutrice de septembre 2017 à février 2018	- 2 tutrices	- Morgane, tutrice de septembre 2017 à juin 2018 - Amandine, tutrice de septembre 2017 à juin 2018
- 1 « super tuteur »	Paul, « super tuteur » depuis septembre 2018	- 1 « « super tutrice »	Delphine, « super tutrice » depuis septembre 2018		

Enfin, MonEtude n'est pas unique en son genre. Fondée un an avant elle, en 2015, l'entreprise Equerre propose un service très proche – pour ne pas dire identique - dans des établissements privés catholiques, avec des études accompagnées « dynamiques ». D'après Louis Marie, son existence n'aurait toutefois été découverte qu'après coup par les fondateurs de MonEtude : « On a découvert Equerre un jour où on expliquait ce qu'on faisait à quelqu'un [...]. Du coup on est allé regarder sur Equerre et on s'est dit qu'en fait c'était la même chose. Enfin quand je dis que c'est la même chose, c'est proche quoi. » (Louis Marie, cofondateur de MonEtude). Avec leurs études accompagnées « dynamiques », de fait Equerre affiche la même ambition de moderniser les études du soir traditionnelles à travers la figure d'un tuteur « dynamique » et l'instauration d'un suivi quotidien via des messages systématiques aux parents après chaque séance. Pour Louis-Marie, la différence fondamentale entre les deux offres de soutien parascolaire résiderait dans le fait qu'Equerre impose aux élèves une inscription

¹⁶ Les tuteurs entretenus sont susceptibles d'avoir été affectés dans plusieurs établissements, nous avons choisis pour le tableau de les affecter dans l'établissement dans lequel ils ont le plus régulièrement travaillé. Un autre établissement privé catholique, dans le 16^{ième} arrondissement, est aussi régulièrement mentionné par les tuteurs, nous le nommerons « établissement D ».

¹⁷ Le partenariat entre cet établissement et MonEtude n'a pas été renouvelé à la rentrée scolaire 2018. Les raisons sont floues : un des fondateurs, anciennement enseignant là-bas, se serait brouillé avec le directeur.

quatre fois par semaine (contre deux du côté de MonEtude), une contrainte jugée trop lourde et inutile d'un point de vue pédagogique.

Au regard de ces caractéristiques, on peut affirmer que les études MonEtude représentent une forme qui se veut innovante de soutien scolaire, destinée à un public bien délimité, celui des élèves inscrits dans des établissements privés catholiques, et située à la frontière de l'école. Si la formule a vocation à franchir cette frontière pour construire un projet en continuité avec l'équipe pédagogique, le lien ainsi établi avec l'institution scolaire reste toutefois fragile et limité ; c'est en réalité la relation construite avec les parents qui se trouve au cœur du dispositif.

CHAPITRE II - Les parents, au cœur du dispositif

Les dispositifs d'accompagnement parascolaire de toute nature ont pour caractéristique commune d'être des espaces tiers, distincts de la famille et de l'école. Mais si MonEtude représente bien un lieu extérieur à la famille, cette dernière n'est pas pour autant mise à l'écart, le « lien étroit » avec les parents représentant même un des piliers fondamentaux de la formule.

On l'a vu, le travail extrascolaire des élèves prend la forme des devoirs à la sortie de l'école. Âprement débattus dans l'espace public, interdits par ailleurs sous forme écrite pour les élèves de primaire, les devoirs peuvent progressivement devenir une source de tension familiale. S'ajoutent à cette pression quotidienne les enjeux d'orientation et de transmission de capital scolaire qui poussent certains parents à externaliser une partie de ce qui représente parfois pour eux un véritable combat de chaque jour. Pour Dominique Glasman, il s'agit d'échapper à ce qu'il appelle la « guérilla quotidienne de la réalisation des devoirs »¹⁸. Or, la représentation d'une démission des parents s'impose souvent dans les esprits quand ces derniers ont recours à une personne extérieure pour soutenir scolairement leur enfant, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'effectuer le « travail à la maison », terme qui suppose implicitement une responsabilité de la part des familles. L'idée de démission scolaire parentale, qu'il conviendrait de définir plus précisément, n'étant pas le sujet de ce mémoire, nous préciserons juste que l'externalisation des devoirs par le recours à MonEtude peut aussi s'appréhender comme une tentative de pacification des relations familiales ou comme le souhait d'apporter un cadre plus rigoureux à l'enfant au quotidien, dispensé par un tiers. Ainsi, les études MonEtude prennent le relai des parents deux à quatre fois par semaine dans la réalisation des devoirs :

Louis-Marie : « En fait notre étude répond à une demande des parents plus que de l'établissement d'avoir une solution pas trop chère qui permette d'accompagner les élèves dans leurs devoirs. En gros, l'idée c'est que tu vas être à peu près sûr que ton gamin fait bien ses exos de français, de maths, de physique quand il sort de l'étude à 17h30 ou 18 heures, c'est-à-dire à des horaires qui se rapprochent de la fin de ton boulot que tu te tapes pas à 19h30 de retrouver ton gamin devant la play qui a rien fichu. » (Louis-Marie, cofondateur de MonEtude).

Dans leurs travaux, Dominique Glasman et Anne Claudine Oller insistent beaucoup sur cette caractéristique de « tiers lieu éducatif »¹⁹, un positionnement qui, au regard de leur analyse, apparaît comme une manière pour les professionnels du secteur parascolaire de justifier leur

¹⁸ Glasman, Dominique. « Effets familiaux et usages parentaux des offres d'aide à la scolarité », Geneviève Bergonnier-Dupuy éd., *Traité d'éducation familiale*. Dunod, 2013, pp. 349-366, p.357

¹⁹ Coq, Guy, « Tiers lieu éducatif et accompagnement scolaire », *Migrants Formation*, no. 99, 1994, pp. 49-60.

existence. Incontestablement, c'est en théorie le fait de se placer à l'intersection entre les institutions scolaire et familiale qui permet aux offres parascolaires comme les cours particuliers, les études « privées » ou encore le coaching de faire progresser les élèves et de s'autonomiser dans un espace qui n'est pas celui où s'exercent les jugements scolaires et parentaux. MonEtude entend précisément jouer ce rôle de tiers éducatif au quotidien avec les élèves, tout en faisant le lien entre école et famille. Mais, contrairement aux offres publiques qui ont une portée éducative qui leur est propre, avec une dimension normative forte qui peut viser une transformation des pratiques familiales²⁰, les offres de services marchands se doivent avant tout de répondre aux exigences des parents. Pour exemple, il ressort de l'analyse d'Anne-Claudine Oller que le coaching, tout en prenant des distances avec les normes parentales et scolaires, mobilise tout de même les ressources fournies par ces deux institutions. Aussi, si le projet d'orientation de l'élève qui découle des séances est supposé être autonome et éloigné de la pression parentale, il apparaît que cette « réalisation de soi »²¹ n'induit que très rarement des changements radicaux mais reste dans le périmètre des projets jugés acceptables par les parents, quand bien même les changements peuvent paraître importants aux yeux de l'élève et de sa famille. Bien que constituant des espaces « tiers », les offres parascolaires marchandes ne peuvent donc pas s'affranchir des attentes de leur clients, ici les familles des élèves.

En ce sens, loin d'être mis sur la touche, les parents demeurent des acteurs centraux de l'étude MonEtude. Tout d'abord, le compte rendu envoyé par le tuteur après chaque séance leur permet d'être au fait du travail effectué par l'élève au cours de la séance, ainsi que des devoirs qu'il reste à faire à la maison. Mise en place dès le départ, cette procédure de restitution a néanmoins beaucoup évolué. Dans un premier temps, le tuteur communiquait avec les parents par messages SMS. Lancée au début de 2018, l'application pour smartphone vient bousculer les habitudes, devenant un instrument essentiel de liaison avec les parents. Dorénavant, les tuteurs rédigent les comptes rendus directement sur l'application. Si, au départ, sa mise en place a semblé induire un éloignement entre les tuteurs et les parents – les tuteurs n'avaient plus le numéro des parents, ces derniers devant effectuer une démarche pour obtenir celui du tuteur – les mises à jour ont progressivement comblé cette distance : « A une période vous [les tuteurs] n'aviez pas le numéro de téléphone des parents et du coup les SMS partaient par notre outil. [...] On avait eu des retours négatifs des parents sur le fait qu'ils n'avaient plus les coordonnées des tuteurs ou qu'ils les avaient dans le texto mais c'était compliqué. » (Louis-Marie,

²⁰ Glasman, Dominique. « Effets familiaux et usages parentaux des offres d'aide à la scolarité », *op.cit.*

²¹ Oller, Anne-Claudine. « Le coaching scolaire. Un espace intermédiaire contre l'école et la famille », *op. cit.* p.160

cofondateur de MonEtude). Désormais, les messages rédigés sur l'application basculent automatiquement dans la messagerie SMS du tuteur, permettant ainsi aux parents de lui répondre directement s'ils le souhaitent, ou même de l'appeler facilement. Loin d'être anodine, cette évolution de l'application pose la question de la relation entre les parents et les tuteurs : les parents doivent-ils avoir le numéro personnel du tuteur ? Plus qu'un simple outil de gestion, l'application influe directement sur les relations entre les parents et l'entreprise ainsi que plus globalement sur la place de tuteur dans le dispositif. Pour l'entreprise :

Louis-Marie : « Faut-il ou pas que les tuteurs soient en rapport avec les parents ? J'ai du mal à répondre à cette question. Ça dépend des parents. On préfère pour le coup mettre le super tuteur en interface. A choisir, c'est plus important pour nous [...] que vous soyez en relation avec les parents et qu'ils puissent prendre contact avec vous s'ils le souhaitent que de faire un truc ultra anonyme et ultra sécurisé où vous êtes pas du tout en contact avec les parents et où ils ont aucun moyen de vous contacter. » (Louis-Marie, cofondateur de MonEtude)

Pour autant, l'entreprise effectue au quotidien un réel travail de pédagogie auprès des parents, afin que ces derniers ne considèrent pas le tuteur comme un relai de l'entreprise. Il est donc demandé aux tuteurs de renvoyer les familles vers une adresse mail dédiée aux contacts clients, ou vers le « super tuteur » qui lui-même n'hésite pas à les rediriger vers le pôle central. Malgré cela, il arrive régulièrement aux tuteurs de se retrouver en première ligne face aux familles, souvent tard le soir en dehors des heures de l'étude, car les parents les considèrent comme les figures les plus proches de leur enfant à l'étude, notamment quand ils se demandent si l'étude réussit suffisamment à l'élève ou s'ils veulent en savoir plus sur son déroulement. En pratique, la position des tuteurs vis-à-vis des parents est donc ambiguë, participant parfois à rendre sa position vulnérable.

Steven : « Et il y a des parents, des mères, enfin par exemple la mère de Jérémie qui était un peu stressée [...] Et donc sa mère demandait tout le temps... enfin utilisait vraiment le compte rendu et la phrase où on disait qu'est-ce qu'il reste à faire, elle demandait l'agenda et je pense qu'elle vérifiait ce qu'il devait faire et elle vérifiait ce qu'il avait fait. Je me souviens une fois j'avais été un petit peu, pas forcément très carré dans la vérification de ses connaissances du devoir d'anglais, il m'a dit je le connais j'ai dit très bien, elle m'a envoyé un message le soir « je ne comprends pas il connaît pas son anglais ». Euh j'ai été... elle, elle m'a jamais appelé mais elle m'envoyait beaucoup de messages pour dire « vous êtes sûr et tout ». »²² (Steven, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 1 d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Louis-Marie : « Il y a eu des problèmes avec des parents qui ont envoyé des trucs au tuteur et là bah non ça relève pas d'eux... Tout type d'informations qui n'avaient rien à voir avec ce que peuvent faire les tuteurs comme des problèmes sur les questions financières ou de facturation, etc. qui ne sont pas du tout de votre

²² Voir l'entretien de Steven en annexe 2.

domaine. Ou alors des reproches directs plutôt que de passer par nous, ils en informent vous. Et là vous généralement vous le dites pas. On a tout gagné quoi.» (Louis-Marie, cofondateur de MonEtude)

Mais le lien avec la famille ne se limite pas aux comptes rendus envoyés par le tuteur après chaque séance et aux échanges éventuels qui s'ensuivent. Encouragés à faire des retours sur l'étude, les parents reçoivent en plus du SMS personnalisé émanant du tuteur un mail type de l'entreprise après chaque séance : « A l'issue de chaque étude, n'hésitez pas à répondre à cet email pour nous faire part de vos impressions : "Bon accompagnement", "le tuteur est apprécié par l'élève", "notre enfant aimerait se sentir plus encadré", "Impossible de trouver la salle"... ». Les remarques que font les parents via ce dispositif ne sont toutefois que très rarement communiquées aux tuteurs, qui, pour la majorité d'entre eux, ne sont d'ailleurs pas au courant de l'existence de ce mail envoyé en parallèle de leur compte rendu.

Les parents sont également invités à transmettre des informations sur leur enfant (niveau scolaire, caractère, etc.), afin de mieux aiguiller le travail du tuteur au quotidien. C'est là surtout une manière d'intégrer la famille au projet éducatif de l'étude. En effet, cette ambition de coopération avec les parents est mise en avant dans la philosophie de l'étude, et s'inscrit plus largement dans la continuité du projet des établissements catholiques privés dans lesquels sont inscrits les élèves: « [une étude du soir qui] consolide le lien entre école et famille » (Pierre Antoine, cofondateur de MonEtude, extrait d'un post LinkedIn). De fait, l'enseignement catholique dans son ensemble aspire à ne pas cantonner la famille comme au rôle de simple spectatrice de l'éducation scolaire de l'élève. Pour Pascal Balmand, secrétaire général de l'Enseignement catholique depuis 2014, ce lien solide entre les familles et l'école, bien que parfois à nuancer, ne reste pas moins une des caractéristiques majeures du système éducatif catholique²³. Dans un contexte de responsabilité croissante des parents dans le parcours de leur enfant, MonEtude offre donc l'opportunité aux familles de rester proches du travail de leurs enfants, tout en déléguant une partie de l'accompagnement scolaire à un intermédiaire marchand.

Dans ce but, les parents utilisent l'application pour laisser des « commentaires » sur leur enfant. Voici quelques exemples que nous avons pu relever au cours de notre observation participante, et qui viennent illustrer la diversité des attentes parentales :

²³ Balmand, Pascal, « Quelle politique éducative dans l'enseignement privé catholique ? », *Administration & Éducation*, vol. 142, no. 2, 2014, pp. 143-147.

« Elise est une élève intelligente qui a souvent une bonne capacité pour s'inventer des histoires pour ne pas faire les choses. Quand elle est cadrée, elle déploie toute son intelligence. Merci de me dire si on peut faire un point téléphonique au bout d'un certain temps ». (Mère de Elise, élève de 6^e à l'établissement A)

« Jonas n'est pas content de venir à MonEtude mais ses notes dégringolent, donc il a besoin de structure et qu'on s'assure que les cours/leçons sont révisées ». (Mère de Jonas, élève de 4^e à l'établissement A)

« Bonjour, j'ai eu le référent au téléphone pour partager avec lui le profil de mon fils. Nathan a beaucoup de connaissance et de pertinence, surtout à l'oral mais manque de méthode de travail et d'organisation. L'ensemble de ses professeurs ont noté un manque de concentration en cours alors qu'il est sous médicament pour la concentration : trouble de l'attention diagnostiqué ainsi qu'un profil à haut potentiel. De MonEtude, nous attendons une aide au niveau des méthodes et de l'organisation. Nathan est disponible uniquement le mardi, j'en ai discuté avec le référent qui me dit que c'est possible de s'inscrire pour 1 fois par semaine. Pour l'instant je souhaite inscrire Nathan uniquement pour la période début janvier 2019-vacances de février. Merci pour votre confirmation d'inscription. ». (Mère de Nathan, élève de 6^e à l'établissement A)

« Bonjour, Cyprien a des difficultés en SVT, je vous remercie de demander à vos tuteurs et tutrices d'accorder la priorité aux devoirs et leçons de SVT afin qu'il comprenne ses cours pour mieux réussir aux évaluations. Deuxième priorité : Mathématiques, en particulier la géométrie. Revenir sur les leçons si nécessaires et bien expliquer pendant le cours de soutien. Mercie infiniment de votre aide et de prendre en compte notre demande » (Mère de Cyprien, élève de 6^e à l'établissement A)

« Jenna est une fille attentive, créative et joyeuse ». (Mère de Jenna, élève de 5^e à l'établissement A)

Au quotidien, il est donc attendu du tuteur qu'il prenne en compte les directives des parents de manière prioritaire, alors même qu'encourager les familles à exprimer leurs attentes de manière régulière n'est pas sans impact sur le service proposé.

Enquêtrice : « Donc tu fais bien attention aux commentaires sur l'application à propos des élèves ? »

Steven : « Bah euh « elle est créative et heureuse », je m'en fous. « Il faut lui faire bosser les maths et que les maths, c'est pour ça que je l'ai inscrit à MonEtude » là oui quand même, ça coute relativement cher, il faut respecter les demandes des parents pour ce qu'ils doivent travailler. (Steven, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 1 d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

De fait, en étudiant les commentaires– déposés en grande majorité par les mères – on constate que les familles appréhendent l'étude de manière différenciée. Tandis que la mère d'Elise est à la recherche d'un cadre de travail pour sa fille deux soirs par semaine, la mère de Cyprien attend de l'étude un soutien ciblé et approfondi dans les matières scientifiques. Elle n'hésite pas à parler de « cours de soutien », appellation qui fait référence à des cours particuliers plutôt qu'à une aide aux devoirs. Quant à la mère de Nathan, elle se montre très exigeante avec l'étude, n'hésitant pas à répondre aux comptes-rendus des tuteurs pour avoir plus de précisions. Voici un extrait du 29 janvier 2019 de notre journal de terrain :

« Nathan : élève très agité. Ce jour-là, sa mère était dans l'établissement pour la réunion parents/prof de sa sœur (en seconde) et il souhaitait absolument la rejoindre. Comme la semaine d'avant, il n'avait pas ses affaires pour travailler [les matières demandées par sa mère], je finis donc par lui faire faire des exercices de maths sur le chapitre en cours. Il insistait pour rejoindre sa mère, je finis par l'envoyer demander l'autorisation

au super tuteur, qui l'envoie demander confirmation à sa mère [il nous affirme par la suite qu'elle lui a accordé, nous apprendrons plus tard qu'il nous a menti]. Il finit donc par quitter l'étude plus tôt. Dans mon compte rendu, j'explique qu'il n'avait pas ses affaires, que l'on a fait des maths et qu'il est parti plus tôt. Sa mère m'envoie un message quasiment instantanément pour me demander quelles étaient les affaires manquantes et surtout pour me rappeler qu'il faut axer le travail sur les langues (anglais et espagnol) qui sont les faiblesses de Nathan. Elle indique aussi à la fin du message que Nathan n'était pas autorisé à partir plus tôt. Cette maman n'hésite pas à communiquer très régulièrement avec les tuteurs. »

Le lendemain, nous recevons un mail du chargé de la relation client depuis septembre 2017 chez MonEtude.

Document 3 : mail reçu le 30/01/2019 dans le cadre de notre observation participante

Bonjour Sarah,

Je te transmets le retour de la maman de Nathan avec qui tu travaillais hier, je pense que tu as également reçu un SMS de sa part.

Pour des questions de responsabilité, nous n'avons pas le droit de libérer un élève avant la fin de l'étude, sauf mention contraire de la part de ses parents.

Pour les matières où il a besoin d'aide, il y a un petit commentaire de sa maman dans ton application de suivi, il est intéressant de la consulter quand un élève n'a pas grand-chose à faire (c'est d'ailleurs valable pour la plupart des élèves).

Si tu as un doute sur le sujet, tu peux t'appuyer sur le responsable de l'étude.

Merci pour ton attention sur ce point à l'avenir.

En effet, il s'avère que la mère de Nathan a transmis à l'entreprise sa réponse à notre compte rendu – nous n'avons pas accès à leurs échanges, nous ne savons pas si elle a fait un commentaire supplémentaire, ni ce qui lui a répondu l'entreprise sur le moment. Le mail accusateur nous est directement adressé mais notre « super tuteur » Paul est en copie. Cet incident est intéressant car il montre combien la place des parents est grande dans le récit de la séance. Le chargé des relations clients ne nous demande pas notre version, alors même que la mère de Nathan n'étant pas présente à l'étude²⁴.

Il convient de rappeler ici qu'une analyse des attentes des parents à l'égard de l'étude montre rapidement ses limites car nous nous fondons uniquement sur les commentaires laissés sur l'application, sur les retours des élèves en étude, ainsi que sur les échanges SMS et emails auxquels nous avons eu accès, en nombre très réduit. Il faut également préciser qu'un grand nombre de parents ne laissent pas de commentaires et plus globalement ne s'expriment pas sur l'étude auprès des tuteurs : « Mais même après je sais que... enfin mes élèves en seconde

²⁴ Après un mail de notre part clarifiant la situation, ainsi qu'un mail de notre « super tuteur » Paul corroborant notre version, le chargé client nous a par la suite envoyé un nouveau mail pour nous dire qu'il avait eu un contact téléphonique avec la mère de Nathan pour lui expliquer que son fils nous avait menti (et qu'il n'avait par ailleurs pas ses affaires pour travailler les matières demandées). Le ton dans les mails redevient alors plus cordial.

m'avaient dit que les parents lisaient pas les messages... Tu en avais certains qui étaient très psychorigides et qui voulaient que leur enfant travaille mais les trois quarts disaient « je m'en bats les couilles du rapport, mes parents le liront pas » » (Amandine, tutrice de septembre 2017 à juin 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère de banque finance, Université Paris 2 Panthéon Assas). Sur les sept tuteurs entretenus, cinq témoignent n'avoir finalement eu que très peu de contacts avec les parents, ceux-ci se résumant souvent à des brefs messages accusant bonne réception du compte rendu. Il aurait fallu, pour mieux cerner les motivations des familles ainsi que leur perception de la formule proposée par MonEtude, effectuer des entretiens avec les parents des élèves suivis régulièrement tout au long de notre observation participante, ce qui aurait permis d'accéder aux parents silencieux sur la plateforme. Encore une fois, cette démarche était trop compliquée compte tenu de notre position fragile de tutrice au sein de l'entreprise. Par ailleurs, bien que le coût significatif des inscriptions, tant dans l'établissement qu'à l'étude²⁵ ainsi que la couleur sociale des élèves des collèges et lycées dessinent les contours d'une clientèle au fort capital scolaire et économique, il est malaisé de préciser le profil des familles recourant à MonEtude, faute d'informations supplémentaires.

Néanmoins, notre observation participante additionnée aux dix entretiens avec des acteurs variés de l'entreprise constituent un matériau suffisant pour appréhender la place des parents au sein de la formule ainsi que la réception par ces différents acteurs de leurs attentes. Très écoutés grâce à l'application et à de nombreux échanges emails, téléphonique et SMS, les familles peuvent, d'une certaine manière, participer à la construction du contenu de l'étude au quotidien, l'entreprise se montrant très sensible à leurs remarques.

²⁵ Une séance d'étude avec MonEtude coûte 15 euros. Les élèves sont obligés de s'inscrire au minimum deux fois par semaine, l'étude revenant donc à 30 euros minimum par semaine, soit 120 euros par mois (hors vacances scolaires).

CHAPITRE III – Le tuteur, une nouvelle figure pédagogique

La multiplication des offres scolaires en dehors de l'école a permis l'émergence de nouvelles figures pédagogiques, l'enseignant n'apparaissant plus comme le seul acteur en mesure d'assister l'élève dans son cursus scolaire. S'il reste le pilier de la transmission du savoir au quotidien, d'autres acteurs dotés de propriétés différentes gravitent désormais dans l'environnement scolaire des élèves. Dans ses travaux sur le coaching scolaire, Anne Claudine Oller met ainsi en évidence le profil atypique des « coachs scolaires »²⁶. Très éloignés de la figure de l'enseignant, les coachs ont en effet une proximité avec le monde de l'entreprise - la majorité d'entre eux sont en reconversion professionnelle – et parmi ceux qui ont été interrogés dans le cadre de sa thèse, la moitié ont un niveau scolaire inférieur à une maîtrise. Ces nouveaux acteurs de l'offre parascolaire ne tirent d'ailleurs pas leur légitimité d'une formation traditionnelle en sciences de l'éducation. De fait, le coaching se différencie des autres pratiques parascolaires par son approche non disciplinaire et, pour Thomas Collas, c'est d'ailleurs cette particularité qui l'amène à exclure le coaching de la *shadow education*, c'est-à-dire de l'ensemble des activités éducatives en marge de l'école destinées à augmenter les chances de succès des étudiants dans les processus d'insertion²⁷. Reste que les coachs ont bien la prétention de renforcer l'élève dans la compétition scolaire.

Par ailleurs, l'aide cantonnée aux disciplines scolaire n'échappe pas à l'entrée en scène de nouveaux acteurs. Dans leur article sur les tuteurs des programmes d'ouverture sociale des grandes écoles et des classes préparatoires, Annabelle Allouch et Agnès Van Zanten montrent que les tuteurs choisis pour jouer ce rôle décisif dans les programmes destinés à des lycéens volontaires de lycées défavorisés sont des étudiants, plutôt que des professeurs du secondaire. Ces tuteurs puisent leur légitimité dans leur caractère « jeunesse »²⁸, dans leur parcours dans l'enseignement supérieur marqué par des cursus sélectifs – critères que nous retrouverons dans le recrutement de MonEtude – mais aussi plus implicitement dans leur origine sociale leur permettant de montrer la voie vers une ascension sociale. Si le contexte d'action de ces « tuteurs

²⁶ Oller. Anne Claudine, *Coaching scolaire, école, individu : l'émergence d'un accompagnement non disciplinaire en marge de l'école*, thèse pour le doctorat de sociologie, Université de Grenoble, 2011.

²⁷ Collas, Thomas. « Le public du soutien scolaire privé. Cours particuliers et façonnement familial de la scolarité », *op. cit.* p.465.

²⁸ Allouch, Annabelle, van Zanten, Agnès, « Formateurs ou "grands frères" ? Les tuteurs des programmes d'ouverture sociale des Grandes Écoles et des classes préparatoires », *Education et sociétés*, vol. 21, no. 1, 2008, pp. 49-65. p.53

grands frères »²⁹ est très éloigné de notre sujet d'enquête, nous mobiliserons tout de même certains éléments d'analyse tout au long de notre partie, dans laquelle nous allons montrer comment sont choisis les tuteurs de MonEtude et présenter les fondements de leur légitimité, qui s'avère fragile.

Enquêtrice : « Alors l'entretien, ça s'est passé comment exactement ? »

Steven : « L'entretien c'est un entretien collectif, il y en avait même un avant nous, avec cinq six personnes. Je pense qu'ils les font par blocs, par après-midi. Je pense qu'il y a beaucoup d'étudiants qui passent. Il y a d'abord des questions, enfin ils nous demandent de nous présenter. Je pense que l'idée c'est un CV à l'oral où ils voient ce que tu as fait et l'état de ta motivation. Puis il y a l'explication de ce que tu feras en tant que tuteur, enfin ils expliquent un peu les règles de fonctionnement. Et ensuite il y a des tests écrits : une dictée pour l'orthographe, des mathématiques et du français. Et suivant ta filière je crois que tu n'avais pas les mêmes tests. J'ai eu de la physique. [...]. J'avais envoyé mon CV avant. Ou c'est peut-être même pas mon CV, il me semble c'est l'explication de ce que tu as fait sur un google questionnaire. C'est pas le vrai CV. » (Steven, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 1 d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Comme le décrit Steven, les candidats commencent par remplir un google document, où il leur est demandé de renseigner leur cursus scolaire ainsi que leur(s) expérience(s) professionnelles. Si l'entreprise est intéressée, elle propose ensuite à l'étudiant de convenir d'une date d'entretien, par un mail que l'on peut juger infantilisant au-delà de sa rhétorique managériale faussement décontractée : « Avant que vous ne commenciez MonEtude, rencontrons-nous! Nous ferons connaissance, nous vous expliquerons en détail le fonctionnement de l'étude et nous répondrons à toutes vos questions. Chaque session dure environ 1h. Nous vous proposons plusieurs créneaux, vous n'avez pas d'excuse! En revanche, plus tôt nous nous voyons, plus tôt vous pouvez commencer. ;) »³⁰. Lors de l'entretien collectif, le temps consacré à des éventuelles expériences en lien avec le travail de tuteur est étonnamment bref. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un entretien à proprement parler: « Et en fait l'entretien c'était pas vraiment une série de questions/réponses, c'était plutôt l'explication de comment fonctionnait MonEtude, et puis le test. Y'avait un diapo, c'était très préparé, j'ai bien vu que c'était quelque chose que ... enfin la personne qui le faisait je voyais qu'elle avait largement l'habitude de le faire. » (Sébastien, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 3 de droit/science politique, Université Paris 2 Panthéon Assas). Les étudiants commencent par se présenter chacun leur tour, chaque présentation durant environ 3 minutes, puis vient l'introduction au fonctionnement de l'étude, les tests prenant le reste du temps.

²⁹ Allouch, Annabelle, van Zanten, Agnès, « Formateurs ou "grands frères" ? Les tuteurs des programmes d'ouverture sociale des Grandes Écoles et des classes préparatoires », *op. cit.*

³⁰ Extrait du mail de recrutement que nous avons reçu en tant que candidate en octobre 2018.

Nous comprenons à travers l'étude du recrutement que c'est principalement le cursus de l'étudiant qui pèse pendant cette rencontre, l'entreprise se targuant de recruter des tuteurs « issus des meilleures écoles ». En effet, dans un échange qui laisse peu de temps aux étudiants pour mettre en valeur leurs qualités ou leurs expériences, il apparaît que les noms des grands établissements parisiens (Université Paris Dauphine, la Sorbonne, Science Po Paris, Polytechnique, etc.), dont sont d'ailleurs issus deux des trois fondateurs, représentent un solide atout pour être sélectionné comme tuteur, plus que le niveau de formation (licence, master) ou son contenu disciplinaire : « Et je pense que ce qu'ils regardent c'est vraiment l'université d'où tu viens, je sais que quand tu viens de Dauphine c'est pas compliqué d'y rentrer » (Manon, tutrice depuis septembre 2017, étudiante en master 1 de sciences sociales, Université Paris Dauphine). Il aurait fallu, pour pouvoir préciser le profil des tuteurs recrutés, obtenir la liste de leurs formations mais l'entreprise n'a pas souhaité nous la communiquer. Nous pouvons quand même souligner l'importance de l'effet d'affichage induit par le recours systématique au terme « Grandes Ecoles » dans la stratégie de communication de MonEtude. Dans la réalité, toutes les formations sélectives ou d'excellence ne sont pas délivrées par des « écoles » et bien des tuteurs suivent des cursus universitaires, certains n'étant qu'en première année de licence. Il semble alors difficile de parler de « sélection ». Ce choix de vocabulaire correspond à une volonté de l'entreprise de valoriser ses tuteurs en mobilisant les représentations positives traditionnellement associées à l'évocation des « Grandes Ecoles », synonymes de concours réputés exigeants, dans ce qu'Annabelle Allouch et Agnès Van Zanten appellent « l'imaginaire scolaire et social français ». L'objectif semble être d'inviter les parents à projeter leur enfant dans des formations d'excellence. Nous aurions aimé savoir si les parents ont accès au parcours précis des tuteurs sur l'application. Par ailleurs, il faut ici garder à l'esprit que notre terrain s'est concentré sur un échantillon de tuteurs avec des domaines d'études relativement proches et qu'une grande majorité des tuteurs recrutés par l'entreprise et affectés par la suite aux classes de lycée sont issus de médecine ou d'école d'ingénieur.

La manière de parler et d'écrire constituent aussi un critère de sélection important, notamment pour la rédaction des comptes rendus aux parents. Pendant une longue période, la correction orthographique automatique des smartphones était d'ailleurs désactivée dans les cases réservées aux messages pour les parents, pour que ces derniers puissent estimer l'orthographe du tuteur.

Morgane : « Ils nous ont juste demandé de nous présenter donc il y a quelqu'un typiquement qui est arrivé vingt minutes en retard mais qui a été pris mais elle était quand même ... je crois qu'elle était à l'ENSAI, l'école de statistiques. Et à côté de ça, il y avait une fille qui était avec nous, qui était en magistère de

banque finance qui avait exactement la même formation qu'une amie en entretien et qui a pas été prise, et qui a pas eu d'explications de pourquoi elle a pas été prise justement, alors qu'en compétences en maths et en physique je pense que ça allait. Elle a jamais eu d'explications on lui a même pas dit « désolé on vous prends pas ». [...] c'est difficile de savoir parce qu'en soit au niveau du CV elle avait pas d'expérience avec les jeunes mais c'est la seule différence. Peut-être sur la dictée au niveau des fautes d'orthographe [effectivement, cette étudiante est dyslexique], On sait pas, elle a pas eu de feed back, mais je pense pas que ce soit le CV parce qu'après ça j'ai notamment fait des études avec des gens qui était typiquement en L1 ou en L2 en Chinois et je pense pas qu'ils aient un meilleur CV qu'elle au niveau scolaire. » (Morgane, tutrice de septembre 2017 à juin 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Enquêtrice : « Pour toi le cursus ça joue [pour devenir tutrice] ? »

Morgane : Au début je pensais et je pense qu'au début où ils ont commencé à recruter ça jouait, et puis au fur et à mesure ils ont été de moins en moins exigeants je pense, parce que je connais plusieurs personnes qui sont en L1 et qui peuvent être tuteur à MonEtude après je pense que ça se joue juste sur la façon dont ils perçoivent les gens. »

Quant aux tests de niveau (hors dictée), ils ne semblent pas jouer un rôle majeur dans la décision de recrutement, l'affectation des tuteurs sélectionnés à un niveau de classe étant tributaire de la série de leur baccalauréat ainsi que de leur domaine de formation dans le supérieur :

Louis-Marie : « C'est à peu près logique. Euh pour les élèves de primaire, on va aller chercher des étudiants en MEEF, en science de l'éducation, en psycho, en lettres, enfin des gens qui ont de l'expérience avec de l'enseignement ou dans l'accompagnement et ce genre de choses. Ils sont habitués à s'occuper d'enfants, ou veulent aller vers ça. Tu vas pas confier des primaires avec un élève ingénieur qui maîtrise beaucoup mieux la physique que le français, ça n'a aucun intérêt en plus ce sont généralement pas des pédagogues. Donc c'est pas trop les bons étudiants à envoyer face à ces élèves. Après le deuxième niveau, c'est le bas du collège là on va demander un peu plus de compétences en mathématiques et encore une fois un bon niveau en français, c'est pour ça qu'on va envoyer quelqu'un comme toi [baccalauréat ES]. Et après, plus on va monter dans les niveaux, plus on va recruter des gens calés en sciences : des physiciens, des mecs de médecines, en pharma, en dentaire, enfin beaucoup de scientifiques. Des ingénieurs aussi beaucoup. Donc le premier critère ça va être le cursus universitaire et les appétences naturelles vers tel ou tel type de niveau. Ensuite le deuxième critère que l'on va utiliser c'est de savoir s'ils passent ou pas les tests qu'on leur fait faire. Toi t'as dû passer ici les tests de maths, physique, français et d'abord ton CV a été trié. » (Louis-Marie, cofondateur de MonEtude).

Par la suite les tuteurs sélectionnés sont recontactés rapidement et invités à remplir le questionnaire de disponibilités décrit plus haut pour la semaine suivante. Ainsi, le nouveau tuteur, « sélectionné, formé, issu des meilleures écoles » se retrouve d'emblée seul face à une classe, avec comme unique « formation » l'injonction de suivre et de faire respecter les grandes règles de MonEtude, exposées lors de l'entretien. On peut postuler que l'entreprise n'attend pas nécessairement des tuteurs une expérience dans le domaine du tutorat car elle entend imposer ses propres règles pédagogiques. Néanmoins, parmi les sept tuteurs entretenus, six témoignent

ne pas s'être sentis compétents au départ pour gérer une classe de plusieurs élèves, bien qu'aucun d'entre eux n'ait eu de doute sur ses capacités proprement disciplinaires à les aider.

Enquêtrice : « Au début tu te sentais compétent ? »

Sébastien : « Au tout début très sincèrement non. Surtout avec les filles avec lesquelles j'étais tombé, pas du tout. Vraiment, je me sentais vraiment incompetent. En plus, au début, je notais pas les devoirs sur des feuilles et du coup après je me perdais car je les connaissais pas non plus les filles. En plus, c'est vraiment des chipies, elles faisaient des blagues sur leurs prénoms, enfin plein de trucs comme ça donc bon. C'était compliqué au début, mais le fait d'aller à [l'établissement B] [Sébastien n'a plus par la suite été tuteur à l'établissement A] ça m'a donné beaucoup plus de confiance car effectivement ils sont plus sages. » (Sébastien, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 3 de droit/science politique, Université Paris 2 Panthéon Assas)

Enquêtrice : « Et si tu estimes que tu n'étais pas très compétent, à ton avis ils t'ont pris pour quoi ? »

Sébastien : « Ils m'ont pas pris pour mes compétences à gérer des gens mais pour mes compétences à apporter du soutien scolaire. Voilà, pas pour mes compétences à faire la police et de toute manière c'est pas ce que je suis censé faire. Disons que c'est quand même une part du job et ça s'apprend sur le tas à mon avis, en tout cas clairement moi je l'ai appris sur le tas. »

Enquêtrice : « Tu te sentais qualifiée au début, quand tu commençais l'étude ? »

Amandine : « Non absolument pas. Au début tu es seule devant ... face à une classe, tu sais pas... tu sais pas comment ça va se passer sachant que eux ils ont déjà eu des études avec d'autres tuteurs, ni comment ils font. Après tu es vite mis à l'aise. Au début, ils te testent forcément comme avec tout prof, ils te testent mais après tu peux te faire respecter, tu peux être cool tout en te faisant respecter. » (Amandine, tutrice de septembre 2017 à juin 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère de banque finance, Université Paris 2 Panthéon Assas)

Steven : « Mes cinq premiers cours on va dire... j'avais l'impression de ne pas être super efficace. [...] au premier cours, j'avais l'impression qu'enfaite, j'avais mis en place une sorte d'inertie, que ça allait à deux à l'heure et que j'avais rien fait faire aux élèves, et que j'avais répondu à aucune de leurs questions. Donc ouais effectivement, comme tout métier que j'avais fait comme job étudiant dans ma vie et tout, j'ai dû avoir les cinq premières fois où il a fallu que je prenne un rythme et que je me force à être efficace pour leur faire enchaîner leurs devoirs, répondre à leurs questions. Je me sentais pas dépassé dans le sens où, quand j'étais dans d'autres métiers, je me suis sentie parfois plus dépassé par les tâches, mais genre en plus ils avaient des questions sur des cours qui étaient assez simples. Mais la première fois je me suis dit « mince ils ont rien fait ». La discipline ça allait, c'était plus tard... je pense au début quand on découvre notre tuteur on est gentil au début. » (Steven, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 1 d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Enquêtrice : Tu te sentais compétente au début ?

Manon : « Mais non j'étais trop perdue, je me sentais pas du tout légitime d'être là. Et je me sentais pas légitime et au début j'avais trop peur et donc j'appliquais bien les règles et tout voilà, j'étais sévère. Enfin j'étais sympa mais j'étais sévère avec les élèves, et je notais bien tout ce qu'il fallait qu'ils fassent. » (Manon, tutrice depuis septembre 2017, étudiante en master 1 de sciences sociales, Université Paris Dauphine)

Ainsi, si l'entreprise présente les tuteurs aux parents comme légitimes du fait de leur parcours réel ou supposé au sein des « meilleures écoles », les tuteurs considèrent que leur présence est d'abord justifiée par leur bagage de connaissances, qui leur permet de répondre aux questions des élèves. En revanche, aux yeux des tuteurs des programmes aux grandes écoles présentés plus haut, c'est le cursus scolaire c'est-à-dire l'appartenance à de grandes écoles qui constitue « la principale ressource dont disposent les tuteurs, aussi bien pour asseoir leur autorité que pour nourrir leur activité pédagogique. ». Il faut rappeler que le travail d'encadrement des tuteurs de MonEtude s'adresse à des élèves plus jeunes, encore peu attentifs au parcours scolaire de leur tuteurs et donc moins susceptibles de vouloir s'y identifier.

Pour autant, si les tuteurs ont les connaissances suffisantes pour fournir du soutien scolaire, leur légitimité reste fragile, de par leur manque d'expérience pédagogique, qu'ils pallient sur le tas mais aussi par leur position extérieure à l'équipe pédagogique et plus largement à l'établissement. De fait, comme expliqué dans le chapitre I, c'est le « super tuteur » qui est chargé de faire le lien avec l'établissement, les tuteurs se contentant de venir récupérer leurs élèves et le nom de la salle. Ainsi, les tuteurs entretenus témoignent n'avoir en général aucun contact avec les établissements, hormis avec le personnel à l'entrée ou en cas de non-respect des règles de l'établissement : « Non, zéro zéro. A part avec le gardien pour la feuille sur laquelle je m'inscrivais quand je rentrais. Voilà. [rires] » (Amandine, tutrice de septembre 2017 à juin 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère de banque finance, Université Paris 2 Panthéon Assas).

Steven : « Les plus gros contacts, c'est avec des CPE par exemple. [...] La CPE [de l'établissement D] est assez stricte, moi je récupère les élèves à 17 heures, ils ont toujours un goûter. Je les autorise à goûter à condition qu'ils nettoient et qu'ils foutent pas le bordel avec les miettes et les papiers, et une fois j'ai autorisé un élève et la CPE est passée et a dit « mais tu manges pas là toi » de manière beaucoup plus méchante [rires]. Donc en soit, c'est pas des contacts directs, mais des fois je vais leur autoriser des choses, style ouvrir la fenêtre et prendre l'air, et si la CPE passe ça se trouve il n'y a pas le droit d'ouvrir la fenêtre. Des trucs... moi je connais pas les règles de l'établissement. Des trucs comme ça : le goûter, la fenêtre, le fait de pouvoir aller aux toilettes en plein milieu de l'heure. Le seul rapport va être dans la règle de l'établissement que je connais pas toujours et que ça paraît naturel d'autoriser alors qu'il n'y a pas forcément le droit. » (Steven, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 1 d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Il n'y a pas plus de contact avec l'équipe pédagogique. Pourtant installés au sein même des salles de classe, les tuteurs témoignent n'avoir aucun retour. Pour Sébastien, les tuteurs n'apparaissent pas comme des acteurs légitimes aux yeux des équipes pédagogiques :

Sébastien : « Non, absolument aucun retour des enseignants [de l'établissement B]. Je suis pas sûr qu'ils nous apprécient énormément. Plutôt qu'ils nous méprisent même. A mon avis les enseignants nous

méprisent plus qu'autre chose. Par exemple, quand on accompagne un élève jusqu'à une classe pour qu'il aille chercher quelque chose qu'il avait oublié dans son casier, l'enseignant c'est à peine s'il nous dit bonjour. Je veux pas que tu me considères comme un collègue mais un minimum de respect. C'est juste ça. » (Sébastien, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 3 de droit/science politique, Université Paris 2 Panthéon Assas)

Mais cette analyse de Sébastien tranche avec celle de sa « super tutrice », qui, de par sa position différente, est amenée à davantage dialoguer avec les membres de l'établissement B :

Enquêtrice : « Et vous aviez l'air de dire que vous aviez des contacts avec les enseignants des fois ? Ils en pensent quoi de MonEtude ? »

Delphine : « Je crois qu'ils sont contents. Ils m'envoient des élèves, souvent j'ai un nouveau, je lui demande pourquoi il s'est inscrit et il me dit « c'est madame machin qui m'a dit que venir à l'étude parce que ». Enfin je connais deux trois professeurs et souvent ils m'envoient des élèves parce que j'essaie que ça se passe bien et que les enfants repartent en ayant fait leur travail et qu'ils repartent contents en même temps. » (Delphine, « super tutrice » depuis septembre 2018, sans autre activité professionnelle)

C'est finalement leur position d'étranger à l'établissement ainsi qu'à ses règles qui contribue à fragiliser la légitimité des tuteurs. En outre, si les « supers tuteurs » sont familiers des structures de l'enseignement catholique, cette dimension de MonEtude n'est pas évoquée lors de l'entretien d'embauche, pas plus que sur le site internet. Il arrive donc que les tuteurs se sentent en décalage avec les établissements dans lesquels ils interviennent : « Enfin ça va il [Pierre Antoine, cofondateur de MonEtude, à l'époque enseignant dans l'établissement C] m'a jamais fait de réflexion sur ma tenue mais quand je voyais tous les élèves en uniforme j'avais peur que des fois il me dise « habille-toi bien » et tout, même s'il m'a jamais rien dit » (Amandine, tutrice de septembre 2017 à juin 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère de banque finance, Université Paris 2 Panthéon Assas). Certains tuteurs vont jusqu'à confesser un sentiment de réel malaise :

Enquêtrice : « Tu te sentais qualifiée au début lors de tes premiers cours ?

Morgane : « Euh... je sais pas. Oui je pense que ça allait à peu près. Après c'était juste... typiquement il y a un truc qui m'a marqué à l'entretien en dehors de tenir une classe c'est qu'ils ont jamais mentionné qu'on intervenait uniquement dans des établissements privés, et là [l'établissement C] on était quand même sur du privé très privé et les élèves sont en uniforme, ils ont pas le droit de porter de baskets, et quand je dis baskets c'est juste ce qu'on pourrait considérer comme des chaussures de ville pour un garçon de 14 ans, et les filles ont des règles aussi sur la longueur des jupes etc. Moi la première fois je suis arrivée, j'avais pas une tenue dégradante mais j'avais un jean plutôt large, et en gros avec un petit décolleté et je me suis pas sentie à ma place dans cet établissement, typiquement en arrivant. Et c'est vrai que c'est un peu... ça peut être déstabilisant et c'est pas tant devant la classe que je me suis pas sentie qualifiée mais je me suis pas sentie à ma place de cet établissement. Donc pas adaptée à l'établissement sur mes premières études et j'ai mis trois mois à savoir, parce que l'établissement ne nous informe pas, que les filles et les garçons n'étaient pas dans les mêmes classes. » (Morgane, tutrice de septembre 2017 à juin 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Dans le même ordre d’idée, une ex-tutrice entretenue explique avoir choisi de ne pas reprendre l’étude après son semestre à l’étranger, non pas tant parce qu’elle ne voulait pas renouer avec son statut d’auto-entrepreneuse, mais surtout par refus de continuer à intervenir dans des établissements catholiques favorisés : « En plus c’est pas vraiment une éducation que... enfin qui est dans mes valeurs. Je la trouve beaucoup trop ... elle est beaucoup trop exigeante. [...] C’est que dans des lycées privés, donc c’est déjà des élèves qui bénéficient déjà... en général c’est des élèves qui ont déjà pas mal d’argent, c’est dans des lycées assez favorisés » (Mathilde, tutrice de septembre 2017 à février 2018, à l’époque étudiante en première année de magistère d’économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne).

Ainsi, depuis 2016, MonEtude organise dans des établissements privés catholiques des études du soir se voulant innovantes et qui viennent concurrencer les traditionnelles études surveillées gratuites. Les parents peuvent faire le choix de recourir à cette offre marchande deux à quatre fois par semaine, afin que leurs enfants aient un suivi extérieur régulier dans la réalisation des devoirs. Pour autant, les parents ne sont pas en marge du dispositif et peuvent, s’ils le souhaitent, communiquer activement leurs attentes à l’entreprise dont ils sont les clients, notamment en recourant à l’application, au-delà du compte rendu détaillé reçu après chaque séance. Ainsi, l’entreprise recrute des tuteurs parmi les étudiants, sélectionnés sur leur cursus scolaire ainsi que des « supers tuteurs » chargés de gérer l’étude au sein de l’établissement et choisis pour leur sensibilité à l’égard de l’enseignement catholique. En revanche, les tuteurs, s’ils ne rencontrent, sauf exception, pas de difficultés à aider scolairement les élèves, sont souvent éloignés de la culture des établissements catholiques dans lesquels ils travaillent. Cette situation d’extériorité à l’établissement peut à certains égards affaiblir leur légitimité, au même titre que leur position précaire dans l’entreprise, que nous mettrons en lumière dans les deux chapitres suivants.

DEUXIEME PARTIE

Les tuteurs : une position précaire dans l'entreprise

Au quotidien, les tuteurs, acteurs clefs de l'étude, sont affectés dans des établissements, loin des locaux de l'entreprise, un « super tuteur » veillant au bon déroulement de l'étude dans chaque établissement. Mais si les étudiants sélectionnés par MonEtude sont pour la majorité très qualifiés scolairement pour aider les élèves, leur position dans l'entreprise est fragile. Nous mettrons en évidence dans le chapitre IV que la sélection n'a pas seulement lieu lors de l'entretien d'embauche mais que l'entreprise évalue les tuteurs au quotidien et opère une forme de sélection continue. Par ailleurs, nous montrerons dans le chapitre V que le statut d'autoentrepreneur, particulièrement vulnérable, participe à fragiliser leur position dans l'entreprise.

CHAPITRE IV – Une évaluation diffuse et continue

Louis-Marie : « Il faut savoir qu'on a quelque chose comme 4500 candidatures, il y a beaucoup de candidats et pas de place pour tout le monde donc ça nous permet de bien sélectionner. Et puis de toute façon on continue de sélectionner nos tuteurs après qu'ils aient commencé à travailler avec nous. » (Louis-Marie, cofondateur de MonEtude).

Cet extrait d'entretien avec le cofondateur de l'entreprise est très éloquent : les tuteurs n'ont pas une place acquise dans l'entreprise, et c'est d'autant plus vrai qu'ils travaillent pour MonEtude sous le régime de l'auto-entrepreneuriat. Ainsi, une fois devenus tuteurs pour MonEtude, ils restent soumis à une évaluation quotidienne, rendue possible par l'application smartphone mais aussi par la présence d'un « super tuteur » dans chaque établissement. Dans notre enquête, c'est le caractère discret, pour ne pas dire invisible, de l'évaluation des tuteurs qui a retenu notre attention. Dans son *Post-scriptum sur les sociétés de contrôle*³¹, le philosophe Gilles Deleuze décrit le passage d'une société dite disciplinaire du XIX^e siècle, où l'individu circule entre des institutions qui sont en réalité des milieux d'enfermement, à une société de

³¹ Deleuze, Gilles, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », in *Pourparlers (1972 -1990)*, Paris, Les éditions de Minuit, 1990

contrôle continu à partir du XX^e siècle. Le passage de l'usine à l'entreprise induit une ouverture sur le monde, qui accorde plus de manœuvre aux acteurs, ainsi que des gains de flexibilité et d'autonomie, mais Deleuze constate que l'instauration d'une liberté de circulation entre les institutions est en réalité devenue une condition nécessaire à l'exercice du pouvoir. Désormais, par des procédés souples et discrets d'assujettissement, le pouvoir s'exerce de manière beaucoup plus indirecte, invisible, et continuellement grâce à des instruments qui contrôlent la société à distance. Plus ardu à déceler, ce pouvoir invisible est difficile à contester. Cette analyse, bien que très générale par rapport à notre enquête, apporte des clefs de compréhension quant au contrôle insidieux dont font l'objet les tuteurs dans l'entreprise, notamment via des instruments technologiques de contrôle à distance.

En effet, l'application smartphone joue un rôle central dans l'évaluation. Au premier abord, l'outil apparaît comme un instrument de simplification des relations au quotidien entre les différents acteurs (tuteurs, entreprise et parents) mais en réalité, il permet à MonEtude d'exercer un contrôle tout en se tenant à distance, l'équipe centrale ne se rendant que rarement dans les établissements. En pratique, les tuteurs fournissent avant le jeudi soir leurs disponibilités pour la semaine suivante et ils n'ont plus qu'à se connecter sur l'application le lendemain soir pour découvrir les créneaux qui leur ont été affectés. Ils peuvent alors connaître les classes qu'ils prendront en charge et accéder aux détails concernant les élèves et aux éventuels commentaires des parents. S'ils ne sont pas disponibles pour un des créneaux, ils peuvent « décocher » celui-ci sur l'application (cette manipulation n'étant possible que jusqu'à deux jours avant l'étude). Par ailleurs, une fois une séance d'étude terminée, les tuteurs rédigent les comptes rendus sur l'application, qui se basculent automatiquement dans leur messagerie SMS. Mais s'il évite aux tuteurs de taper le numéro des parents, le passage par l'application n'est pas anodin. Nous avons mis en évidence dans le chapitre II que ce choix de fonctionnement a un impact sur la relation entre les tuteurs et les parents. Or, il permet aussi à l'entreprise d'avoir directement accès aux comptes rendus fournis aux familles. De fait, en plus d'engager l'« image » que l'entreprise souhaite donner d'elle-même, les bilans représentent pour les fondateurs un indicateur fiable de la prestation des tuteurs. Depuis la création de l'entreprise, ceux-ci font l'objet d'une vérification, mais le contrôle a néanmoins beaucoup évolué depuis l'arrivée de l'application en janvier 2018.

Enquêtrice : « Ça marche comment cette sélection au quotidien ? »

Louis-Marie : « Bah quand Paul [super tuteur] m'explique que ça se passe mal avec tel ou tel tuteur par exemple, sachant qu'on l'appelle très régulièrement et que l'on va nous même dans les établissements, euh et on relit aussi tous les messages tous les jours. C'est pas très compliqué, il y a une corrélation étroite

entre la progression ou la régression du nombre d'élèves et le nombre de caractères que vous envoyez. Plus les SMS, enfin je dis pas forcément que le plus long SMS va être le meilleur, mais quand même il y a une corrélation entre le fait d'être capable de bien détailler ce qui a été fait et le fait de l'avoir bien suivi. Si tu as rien suivi tu vas forcément faire un truc un peu évasif et un peu court et si tu as bien suivi et que tu sais bien ce qu'il a été fait, tu peux être précis donc plus long. Donc ça ouais, il y a les différents tests que l'on fait passer et après ce que nous on voit de vous en entretien, même si c'est assez rapide. Ça permet... déjà si t'es à cinq fautes de français par phrase ou une attitude nonchalante ou quelque chose qui nous déplaît dans l'attitude on le voit assez facilement. Tu vas pas confier l'étude à des gens que l'on va juger complètement mous complètement en retrait, passif ou ce genre de chose. » (Louis-Marie, cofondateur de MonEtude).

Quand Morgane est devenue tutrice, le contrôle des messages existait déjà mais il était moins systématique :

Morgane : « L'entreprise clairement on était obligé de leur envoyer les messages. On envoyait tous les messages qu'on envoyait aux parents. Des fois, on avait des rappels si on oubliait de leur renvoyer. Ils nous l'avaient présenté en mode à l'entretien « envoyez-nous vos messages pour qu'on puisse voir si les messages correspondent aux attentes qu'on a d'un message études MonEtude aux parents », donc au début. Puis au fur et à mesure moi j'avais commencé à moins leur envoyer parce qu'après quelques séances tu as commencé à comprendre c'est quoi le message type et ils m'ont envoyé des rappels « oui on aimerait bien avoir vos messages » et en fait c'était pour voir quel travail on fait avec les enfants. » (Morgane, tutrice de septembre 2017 à juin 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Enquêtrice : « Et ils te faisaient quoi comme genre de remarque sur tes messages s'ils t'en faisaient ? »

Morgane : « Le premier message que j'ai envoyé, je pourrais le retrouver, était quand même assez propre et j'ai eu une remarque en mode « attention à la ponctuation » parce que j'avais fait des phrases assez longues. Mais je trouve que c'est un peu ... on reste sur un message texto envoyé aux parents, ça reste du langage SMS, surtout quand les parents te répondent « OK, merci. ». Et nous on devait écrire des trucs avec « bien cordialement, je vous souhaite une bonne journée ». Après j'ai eu plus des remarques... déjà, quand j'avais arrêté de les envoyer justement, ils m'ont dit « est-ce que vous pouvez me réenvoyer vos messages », un peu insistant. Mais pas de remarques sur le fond, jamais de remarque sur ce qu'on avait fait à l'étude, si c'était suffisant ou pas. » (Morgane, tutrice de septembre 2017 à juin 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Dans l'extrait ci-dessus, Morgane souligne que l'entreprise ne lui dit pas clairement qu'elle contrôle les messages envoyés, prétextant vouloir lui apprendre à les rédiger. Par la suite, l'application a permis d'instaurer un contrôle automatique et invisible de la restitution des séances. En effet, ce contrôle est rarement explicité, quand bien même il est désormais possible d'avoir affaire, depuis janvier 2019, à la « SMS Manager » de l'entreprise. Par exemple, nous avons dans le cadre de notre observation participante reçu un mail personnalisé à la suite d'une étude, nous invitant à davantage détailler nos bilans, avec en pièce jointe un guide du bon bilan³². Mais généralement, les rappels à l'ordre se manifestent sous la forme de mails groupés, mode de communication qui laisse planer une incertitude sur le fait d'être vraiment concerné par une faute quelconque. Ces mails collectifs de rappel contribuent à

³² Voir en annexe 3 un extrait du guide du « bon bilan » fourni par l'entreprise.

exercer une pression sur les tuteurs, qui ont la sensation d'être surveillés, sans pouvoir vraiment l'affirmer. Lors de l'entretien, Sébastien mentionne une « rumeur » : un tuteur n'aurait pas été rappelé à la suite d'une mauvaise évaluation. Cette rumeur - que nous n'avons pas cherché à vérifier - témoigne d'une inquiétude des tuteurs quant à une évaluation implicite qui pourrait leur causer du tort.

Sébastien : « Oui là par contre il y a une grosse évaluation, on va pas se le cacher, rien qu'avec les messages qu'ils envoient. Il y a eu des messages qui me semblent... pas personnalisés mais relativement sur les choses que je ne fais pas ou que j'ai arrêté de faire. » » (Sébastien, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 3 de droit/science politique, Université Paris 2 Panthéon Assas)

Enquêtrice : « Tu penses que certains messages ne sont envoyés qu'à toi ? »

Sébastien : « Non pas forcément qu'à moi mais à un groupe de tuteurs déterminé. C'est fort probable qu'il y a des choses comme le fait que je n'ai pas rempli toutes les cases du bilan, je ne suis pas sûr qu'ils l'aient envoyé à beaucoup de gens. Mais typiquement ça m'était soit adressé à moi particulièrement, soit à un groupe de personnes déterminé. Bien sûr qu'on est évalué. En plus de ça, ça me concerne pas directement, mais j'ai entendu d'autres tuteurs dire qu'il arrivait que certains tuteurs soient plus ou moins mis de côté, à cause peut être de leurs mauvaises performances. Donc ils ne recevaient tout simplement plus de créniaux, malgré leurs demandes. Je sais pas si c'est une réalité, ça m'est jamais arrivé et c'est jamais arrivé à quelqu'un que je connais personnellement. Mais j'en ai entendu parler. Voilà. »

Le compte rendu peut donc devenir un objet de stress pour les tuteurs. De fait, à travers les messages, le tuteur doit prouver qu'il est à la hauteur. L'application fournit un format de compte rendu aux tuteurs, plusieurs cases devant impérativement être remplies.

Enquêtrice : « Toi tu respectes bien les cases ? »

Sébastien : « Oui oui. Et d'ailleurs on m'a demandé de toutes les remplir, on m'a envoyé un message car y'a une ou deux cases qui se recoupent plus ou moins et parfois ça m'arrive de tout mettre dans une des deux cases et de pas le mettre dans l'autre. Et ils m'ont bien dit de remplir toutes les cases. Et pas seulement pas un « oui » ou un « non ». » » (Sébastien, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 3 de droit/science politique, Université Paris 2 Panthéon Assas)

Manon : « Mais sinon je sens une petite pression parfois... enfin il y a deux semaines ils m'ont envoyé un message en me disant que je remplissais pas assez mes comptes-rendus donc déjà j'ai trouvé ça un peu moyen surtout que ... enfin j'ai l'impression de... je remplis toutes les cases c'est juste qu'il m'ont dit que je remplissais pas assez bien la case « comportement ». Il y a écrit dans la case comportement précisément « comportement, précisez si quelque chose ne va pas », or pour moi tu précises si quelque chose ne va pas. Moi je mettais juste rien quand ça allait, et du coup je pensais que ça allait de soi que quand il y avait rien ça allait bien. En fait non il faut préciser « l'élève est sérieux », c'est un peu des froufrous quoi. » (Manon, tutrice depuis septembre 2017, étudiante en master 1 sciences sociales, Université Paris Dauphine)

Enquêtrice : « Ça t'a étonné qu'ils lisent des comptes rendus ? »

Manon : « Ouais [très appuyé], pour moi ils lisaient pas du tout. Parce qu'en plus je fais plein de fautes d'orthographe, à un moment quand je commençais et tout je galérais trop et ils m'ont jamais rien dit. C'est marrant qu'ils me le disent un an et demi après. »

Voici l'exemple d'un compte rendu, où l'on distingue les quatre rubriques à remplir.

Document 4 : message de compte rendu d'un élève de sixième envoyé dans le cadre de notre observation participante

Cher(s) parent(s),
Voici les compte-rendu faits par Sarah pour votre enfant Cyril :
- **Travail restant : à continuer / apprendre / à faire**
Cyril a commencé à réviser son interrogation de français mais il faut continuer et aussi faire les exercices de mathématiques pour lundi.
- **Travail effectué durant l'étude**
Cyril a appris les premiers verbes. Il a révisé par écrit (cf. La feuille avec ses erreurs à reregarder pour réviser).
- **Devoirs et interrogations à venir**
Interrogation de français.
- **La séance s'est-elle bien passée? (précisez si non)**
Cyril a très bien travaillé.
Si vous avez des questions ou des remarques, n'hésitez pas à contacter xxxxx@MonEtude.fr.
En souhaitant plein de belles réussites à votre enfant,
Toute l'équipe de MonEtude

Mais, bien que le compte rendu soit très codifié, les tuteurs rencontrent dans certaines situations des difficultés à le remplir qui ne sont pas liées à un manque d'application. De fait, écrire un rapport détaillé sur un élève se révèle une tâche compliquée quand il n'est pas suivi régulièrement. S'ajoute à cela qu'il y a plusieurs élèves à suivre pendant l'étude - ce qui explique que les tuteurs préfèrent généralement avoir une classe régulière. Par ailleurs, un élève peut avoir passé l'heure à travailler une seule matière, ce qui complique l'écriture du compte rendu, supposé être « précis donc plus long ». Ainsi, cette évaluation permanente de la rédaction des messages incite les tuteurs à « embellir » le déroulement de la séance.

Morgane : « Bah il y avait des fois il fallait broder pour écrire un compte rendu, ça dépendait des séances mais il y avait des séances où on savait très bien que l'élève avait pas fait grand-chose, pas parce qu'il avait pas de volonté mais c'était plus parce qu'il avait pas de travail ou parce que il avait passé une heure et demi à réviser un devoir par exemple et on était obligé de broder pour rendre ca... faire comme si l'élève avait vraiment... enfin c'est même pas faire comme s'il avait vraiment travaillé c'est pour montrer que ça avait été utile alors que y'avait certaines fois ou non et on le faisait parce qu'on savait que les parents n'allaient pas accepter « oui votre fils a passé une heure et demie à apprendre des poésies ». On savait que les parents allaient dire « c'est quoi l'intérêt de l'étude » et qu'en plus de ça les gérants de MonEtude allaient dire « est ce que vous arrivez à tenir votre classe si vous passez une heure et demie à apprendre des poésies à un élève ». Il y avait un double enjeu de contrôle un peu, de contrôle des parents et des gérants sur ton travail. » (Morgane, tutrice de septembre 2017 à juin 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

En ce sens, le témoignage d'Amandine est frappant. A force de devoir faire des efforts sur la forme, c'est-à-dire sur les comptes rendus, cette dernière a le sentiment que son travail avec les élèves, ce qu'elle appelle le fond, est laissé de côté.

Amandine : « Il y avait des truc j'avais rien à dire, ils nous avaient envoyé des messages pour dire ce qu'il fallait dire ou pas mais c'était vraiment... enfin voilà c'était vraiment de la forme et c'était pas un contenu qui vraiment ... enfin du coup à chaque fois il y avait une partie discipline, une partie travail sérieux, et une autre partie... je sais plus. ». (Amandine, tutrice de septembre 2017 à juin 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère de banque finance, Université Paris 2 Panthéon Assas)

Enquêtrice : « Et toi tu t'étalais pas beaucoup sur les rapports ? »

Amandine : « Euh ça dépendait de la séance. Parce que des fois il avait juste appris son cours du coup je disais « je lui ai fait réciter sa leçon il la connaît ». Après je pouvais plus m'étaler sur le rapport d'un élève qui avait moins travaillé qu'un autre. En fait certains élèves étaient hyper stratégiques. T'avais un élève par exemple qui faisait dix minutes d'histoire, dix minutes de maths, dix minutes d'éco. En gros ils ouvrait plein de matières différentes, il en faisait que pendant dix minutes, mais du coup je disais à ses parents « il a bien relu son cours d'éco, il a bien relu son cours d'histoire, il m'a fait réciter sa poésie il la connaît », alors qu'il l'avait déjà apprise les semaines précédentes et voilà alors qu'à côté tu avais quelqu'un d'autre qui voulait réellement comprendre tout son chapitre de maths et réviser son DST de maths, je dis « elle a bien révisé les maths, elle a travaillé sur les fonctions, ça ça et ça » mais bon tu peux rien dire de plus et pourtant elle a fait une séance bien plus efficace que l'autre mais enfin du coup voilà le nombre de mots je trouve pas ça très utile. Mais bon voilà, la forme et que de la forme je trouve. » (Amandine, tutrice de septembre 2017 à juin 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère de banque finance, Université Paris 2 Panthéon Assas)

Par ailleurs, le contrôle des tuteurs se déroule aussi lors des études, les « supers tuteurs » jouant un rôle décisif dans cette évaluation continue. Acteur de liaison entre d'un côté les tuteurs et l'établissement et de l'autre l'entreprise, ils ont la charge du bon déroulement de l'étude, mission qui consiste à être en lien avec l'administration pour les salles, à orienter les élèves, à gérer les absences, dialoguer avec les parents mais aussi à passer dans les salles d'étude régulièrement, pour apporter leur aide mais surtout dans l'objectif de contrôler le travail des tuteurs. Ce rôle délicat de « rapporteur » n'est pas officiel, et les tuteurs n'ont pour la plupart pas conscience d'être évalués au quotidien dans la manière dont ils tiennent leur étude. Nous verrons dans le chapitre VII que ce rôle de surveillance ne va d'ailleurs pas de soi pour tous les « super tuteurs ».

Enquêtrice : « Et c'est quoi la différence entre les deux rôles [de tuteur et de « super tuteur »] ? »

Paul : « Eh bien, c'est pas la même occupation. Ça prend plus de temps d'être super tuteur [...]. Il faut arriver un peu plus tôt pour ouvrir les salles tout ça, c'est faire le lien surtout avec l'administration du collège, avec le pôle central de MonEtude et avec les parents parfois aussi. Donc il y a peut-être plus d'organisation et aussi de gestion des petites crises qu'il peut y avoir avec les élèves quand vraiment il y a un élève qui perturbe trop là c'est le super tuteur qui va s'en occuper. Voilà et c'est vraiment assurer... enfin la mission principale c'est de s'assurer que l'étude se passe bien selon les règles d'accompagnement des élèves, de méthode aussi. Donc c'est aussi veiller enfin aider les tuteurs dans leur tâche, leur donner des conseils parfois et dans le cas échéant vérifier que tout soit bien appliqué. » (Paul, « super tuteur » depuis septembre 2018, étudiant à SciencesPo Paris)

Enquêtrice : « Parce que vous avez un rôle d'évaluation des tuteurs au quotidien ? »

Paul : « Ouais ouais c'est ça. C'est rendre des rapports aussi. Il faut faire des rapports, tenir surtout au courant le pôle central et après ils reviennent vers nous si jamais ils ont plus de questions. [...]. Les modalités des évaluations ont un peu évolué. On était au début sur des fiches qui étaient un peu plus...

Enfin au début c'était un tuteur par soir avec un compte rendu assez précis, puis c'était tous les tuteurs et là maintenant on nous demande ... enfin j'ai un tableau et je marque, enfin en gros la consigne c'est de faire un rapport seulement pour les tuteurs qui avaient un souci. Et donc après moi je marque les commentaires qui montrent qu'il y a eu soit des évolutions, soit des points à souligner aussi qui ont été bien. Je me limite pas dans les rapports que je fais à juste faire remonter ce qui est négatif. [...]. On a voilà un point général sur les tuteurs et après on peut toujours être recontacté si jamais il y a des soucis. » (Paul, « super tuteur » depuis septembre 2018, étudiant à SciencesPo Paris)

Ainsi, bien que les tuteurs travaillent en principe « en autonomie », loin du noyau de l'entreprise, avec laquelle ils n'ont pour la plupart aucun contact physique, ils sont soumis à un contrôle diffus, qu'ils n'arrivent pas forcément à identifier.

Steven : « J'ai peur, t'as l'impression que c'est un graal d'avoir une heure et que le moindre faux mouvement, même un mauvais bilan, c'est ce qu'ils te disent des fois « attention, des mauvais bilans ont fait que les ... ». Tu as l'impression d'être constamment observé par cette application. Si y'a un truc... Je pense qu'ils voient tout, c'est pas que pour rendre les choses faciles. C'est aussi un moyen efficace de tout observer. Ils voient tout. » (Steven, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 1 d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Enquêtrice : « Mais tu sens évalué un petit peu ? Parce que là tu as l'impression qu'on lit tes bilans. » »

Steven : « Ouais je pense qu'on est évalué... Enfaite j'arrive pas à savoir. Au début je me sentais évalué à mort parce qu'il me mettaient la pression et tout ce qu'on connaît pas ensuite quand même ce qu'ils nous disent « attention à vos bilans machin ».

Enquêtrice : « Mais par qui du coup ? Plutôt le super tuteur de l'établissement ? »

Steven : « Non je pense que c'est les gens... enfin Pierre Antoine [cofondateur] et tout. Et d'un autre côté je me dis que c'est impossible qu'ils lisent le bilan de tout le monde. Déjà c'est impossible que sur une heure, ils lisent tout. Si ça se trouve ils ont jamais lu de bilan à moi. Du début, en fait, on est dans un entre deux. Quand même on se sent observé car les SMS, machin machin machin. Je parle que de l'échange SMS, parce que dans la classe c'est encore autre chose, des fois je me sentais juste fliqué par Paul [super tuteur]. »

Il est ressorti de nos entretiens et de notre observation participante que ce contrôle s'est nettement intensifié depuis un an. Les étudiants entretenus ayant été tuteurs cette année témoignent du sentiment (parfois exacerbé) d'être surveillés - Steven parle de « peur », de « pression » - tandis que les ex-tuteurs sont plus nuancés, car ils n'ont été que peu en contact avec l'application (moins d'un semestre), ou avec un « super tuteur », acteur de l'entreprise qui n'a été institué qu'en septembre 2018 : « Non [je n'ai jamais eu le sentiment d'être évaluée], parce qu'en fait je les voyais jamais, ils étaient... je pense qu'ils étaient peut être présents dans certains établissements mais à [l'établissement B] ils étaient pas du tout présents, et donc moi pas du tout... » (Mathilde, tutrice de septembre 2017 à février 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne).

Par ailleurs, la majorité des tuteurs entretenus ont le sentiment de ne pas tenir leur étude conformément aux principes de MonEtude et ce constat participe à l'inquiétude de ne pas être

rappelés par l'entreprise : « Enfin pour les devoirs je suis carré mais pour comment s'est passée la séance dans le compte rendu je sais pas si je suis comme MonEtude le voudrait. » (Steven, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 1 d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne). Ainsi, la réception régulière de mails de rappel sur l'attitude à adopter en étude ou encore sur la manière de rédiger les comptes rendus participe à créer une pression diffuse sur les tuteurs, qui sont inquiets à l'idée de « perdre leurs heures ». Le statut fragile d'autoentrepreneur des tuteurs accentue cette menace.

CHAPITRE V – Un statut d’auto-entrepreneurs

Comme nous l’avons souligné dans l’introduction, les tuteurs travaillent pour l’entreprise sous le statut de micro-entrepreneur, régime initialement mis en place pour permettre à des très petites activités d’exister et survivre. Ce choix d’organisation de l’entreprise ne peut être compris sans introduire quelques éléments de contexte. On constate en effet, depuis 2005, une légère reprise du travail indépendant, ce sursaut étant la conséquence directe de la construction, à partir des années 1970, d’un nouveau mythe de l’entrepreneuriat. Ainsi, la figure de l’autoentrepreneur a beaucoup été réinvestie comme la figure du travail de l’avenir. Cette nouvelle « injonction à être entrepreneur de sa vie »³³ s’accompagne de la mise en place de nombreuses aides comme l’ACCRE (Aide aux chômeurs et repreneurs d’entreprise), introduite en 1976 sous le gouvernement Barre. Cette aide, devenue depuis janvier 2019 l’Aide aux créateurs et repreneurs d’entreprise (ACRE) - probablement dans le but d’afficher une image moins « négative » -, permet d’obtenir sous certaines conditions une exonération fiscale et tous les tuteurs sont incités par MonEtude à faire les démarches pour en bénéficier.

En premier lieu, il est important de caractériser l’échantillon d’auto-entrepreneurs auquel nous avons affaire. Dans ses travaux, Sarah Abdelnour montre que la population des auto-entrepreneurs est très hétérogène et que cohabitent sous ce statut des travailleurs avec des trajectoires très différentes. Nous avons dans le cadre de notre enquête rencontré des micro-entrepreneurs pour qui travailler pour MonEtude ne représente pas leur activité principale. On observe en effet de nombreuses situations de cumul : les sept tuteurs interrogés exercent le job de tuteur en parallèle de leurs études et seulement deux déclarent vivre en partie sur ce revenu chaque mois, celui-ci représentant pour les cinq autres un revenu supplémentaire pour leurs loisirs, qualifié par Sarah Abdelnour « d’usage de type bonus »³⁴. Il aurait fallu interroger un nombre plus significatif de tuteurs pour tirer des conclusions solides sur les motivations à travailler en tant que tuteur. Néanmoins, on constate que le revenu que l’on peut dégager d’une activité au sein des études MonEtude reste limité à des créneaux serrés (entre 16 heures et 18 heures 30) quatre jours par semaine après l’école, sans compter l’interruption régulière de deux semaines lors des vacances scolaires (sans oublier les « grandes vacances ») ou plus ponctuelle quand les élèves partent en voyage scolaire. Impossible dès lors de devenir tuteur à plein temps et de dégager un revenu suffisant pour vivre. Au cours de notre observation participante, quand

³³ Abdelnour, Sarah, *Moi, petite entreprise. Les auto-entrepreneurs, de l’utopie à la réalité*, Paris, PUF, 2017.

³⁴ *Idem* p. 171

bien même nous déclarions être disponibles les quatre jours de la semaine et prêts à nous déplacer dans tous les arrondissements parisiens, nous étions toujours envoyés dans le même établissement et, quand nous étions réguliers, nous obtenions généralement deux à trois créneaux (d'une heure) par semaine, permettant de dégager entre 38 à 57 euros par semaine. Il s'agit donc d'un travail qui s'adresse à des étudiants souhaitant compléter leurs revenus, la somme perçue étant tributaire des créneaux « accordés » par l'entreprise et du calendrier scolaire.

Par ailleurs, Sarah Abdelnour invite à déplacer le regard et à étudier aussi bien les motivations des auto-entrepreneurs que celles des employeurs. De fait, nombre d'entreprises ont désormais recours à une forme de « salariat déguisé » c'est-à-dire qu'elles choisissent d'externaliser leurs travailleurs grâce au statut d'auto-entrepreneur. Sarah Abdelnour propose la définition sociologique suivante du « salariat déguisé » : « les autoentrepreneurs n'ont qu'un seul « client », qui a imposé le choix du statut, qui fournit le matériel et/ou le lieu de travail, qui définit les missions et fixe la rémunération »³⁵. Pour l'entreprise, les avantages à recourir à cette nouvelle organisation ne manquent pas : pas de cotisations patronales, pas de paperasse et surtout une grande flexibilité.

Document 5 : « Guide du micro-entrepreneur », document fourni par MonEtude aux tuteurs sélectionnés suite à l'entretien d'embauche

GUIDE DU MICRO-ENTREPRENEUR / AUTO-ENTREPRENEUR

Qu'est-ce que la micro-entreprise ?

Le statut du micro-entrepreneur (auto-entrepreneur) permet de travailler à son compte. Il est également adapté aux étudiants qui souhaitent travailler à côté de leurs études.

Tu ne seras donc pas salarié mais tu exerceras une activité à ton propre compte !

Tu souhaites devenir micro-entrepreneur pour ton activité

Rien de plus simple ! Tu peux effectuer ta demande **gratuitement en ligne** en quelques minutes (attention aux arnaques ou aux propositions commerciales ! si tu as un doute, n'hésite pas à nous contacter).

³⁵ *Idem* pp. 180-181

Lors du recrutement des tuteurs, le statut d'auto-entrepreneur devient une modalité d'embauche et la nécessité de le créer est présentée comme allant de soi, le statut étant supposé permettre aux tuteurs de tirer au mieux profit de leur job étudiant. Ainsi, une fois devenus micro-entrepreneurs, ils n'ont qu'un seul « client » : MonEtude (au cours des entretiens, aucun des tuteurs entretenus ne déclare travailler pour un autre client). Ils n'ont par ailleurs pas leur mot à dire sur leur rémunération, fixée pour tous à 19 euros de l'heure, ni sur la nature de leur tâche (ils sont supposés suivre de manière stricte les règles de fonctionnement de l'étude). Le statut d'auto-entrepreneur est donc une condition pour entrer dans l'entreprise. Les démarches sont présentées comme simples et rapides, et les tuteurs reçoivent un « guide » fourni par l'entreprise.

Document 6 : Illustration placée à la fin du guide du micro-entrepreneurs donné aux tuteurs



Mais malgré l'accompagnement administratif de l'entreprise, il ressort des entretiens avec les tuteurs que ces derniers se sentent administrativement perdus dans leurs démarches ou en tout cas trop peu informés, quand bien même nous verrons plus loin qu'ils ne sont pas tous hostiles au statut en lui-même :

Mathilde : « Pour le coup je pense qu'il y avait un gros manque de communication de la part de l'entreprise, sur ce statut, même s'ils avaient créé une espèce de page où on pouvait trouver des informations. Je trouve qu'on nous prévient pas assez au début, enfin moi en l'occurrence c'était mon cas. » (Mathilde, tutrice de septembre 2017 à février 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne).

Sébastien : « J'ai trouvé leurs explications très très claires, j'ai fait tous les papiers correctement, ça s'est très bien passé après voilà. Je veux dire ils nous expliquent comme faire les choses pour donc créer le statut exactement comment eux le souhaitent mais effectivement il y avait plein d'autres choses que l'on pouvait cocher ou non, des choses que je ne connais pas et que je n'ai pas connu du coup. Je sais pas du tout si ce que j'ai fait... c'est la manière qui leur convient le plus à eux mais est-ce que c'est la manière qui me convient le plus à moi, je sais pas. » (Sébastien, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 3 de droit/science politique, Université Paris 2 Panthéon Assas)

Steven : « Après le statut d'autoentrepreneur ils nous disent pas tout dessus. Apparemment... en vrai je suis un peu naze en administration, j'ai pas regardé ce que je dois à l'Etat... mais déjà c'est le vrai statut d'autoentrepreneur qu'on a fait mais c'est comme eux ils nous ont dit de faire. [...] Ils nous préviennent pas que c'est dégressif les... enfin je crois qu'à un moment tout entrepreneur paye une certaine somme à l'Etat en fin d'année. Ça ils nous préviennent pas et pour leur faire gagner des taxes. [...] Et en plus en vrai ils disent normalement ça change pas ta sécurité sociale, moi je me suis pas du tout intéressée à ça c'est pas bien mais apparemment c'est pas si évident que ça en tant qu'étudiant. Moi je me suis occupé de rien, il y a plein de papiers que j'ai pas renvoyé et tout. Alors que si tu es employé tu vas pas devoir payer ton statut au bout d'un moment. » (Steven, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 1 d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Ce sentiment qui prévaut chez les sept tuteurs interrogés traduit la représentation ambiguë que les tuteurs ont de MonEtude. Nous avons montré que le statut d'autoentrepreneur constitue pour ces tuteurs une condition d'embauche. C'est donc tout naturellement que les tuteurs attribuent à l'entreprise la responsabilité de les guider dans leurs démarches et de les informer sur leur statut. Or celui-ci est supposé être l'aboutissement d'une démarche entrepreneuriale individuelle, destinée à s'adresser à plusieurs clients. Les extraits ci-dessus sont en ce sens très significatifs : tandis que Sébastien a la sensation d'avoir créée une entreprise sur le modèle souhaité par MonEtude, sans en comprendre toutes les modalités, Steven et Mathilde se plaignent d'un manque d'informations sur le statut d'auto-entrepreneur. Or, la logique voudrait que les clients n'aient rien à dire sur la micro-entreprise à laquelle ils recourent pour un service. Au cours des entretiens, seul Steven semble considérer être à la tête d'une entreprise : « C'est de la sous traitance en fait. Ils sous traitent à notre entreprise des heures qu'ils payent. » (Steven, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 1 d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne). Aucun des interrogés apparaît comme pris dans une réelle « démarche de création d'entreprise »³⁶, ni ne montre une quelconque sensibilité entrepreneuriale. Ainsi, parmi les tuteurs entretenus ne travaillant plus pour l'entreprise (quatre sur les sept), tous avaient créé leur micro-entreprise pour pouvoir être tuteurs et racontent s'être empressés de la fermer une fois le job terminé.

Morgane : « Maintenant je ne suis plus auto-entrepreneuse. Je pense que c'est de l'exploitation, [rires] des étudiants, concrètement, après j'ai un avis assez critique sur le statut d'autoentrepreneur. Je pense que c'est un moyen pour eux d'éviter à avoir à payer des charges sociales, que c'est un moyen d'être super flexible. Ils nous vendent la flexibilité de l'étudiant en disant que l'on peut s'inscrire à toutes les séances que l'on veut et annuler au dernier moment mais dans la réalité c'est plus eux en général qui annulent au dernier moment que les étudiants, eux qui t'inscrivent où ils veulent et quand ils veulent. Et il y a aucune formation sur ce qu'est un auto-entrepreneur. Ils donnent zéro information là-dessus quasiment, à part le doc pour faire le statut uniquement. Bah typiquement en décembre après un an en tant qu'auto-entrepreneur j'ai reçu un document pour payer la CFE, liée au statut d'auto-entrepreneur, et ils nous en ont pas parlé et nous ont pas dit typiquement qu'on avait pas à le payer parce qu'on avait pas de locaux. » (Morgane, tutrice de septembre

³⁶ *Idem* p. 265

2017 à juin 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Enquêtrice : « Toi tu l'as payé du coup ? »

Morgane : « Oui. Faut que je me fasse rembourser d'ailleurs [rires]. Quelle merde. »

Enquêtrice : « En fait tu avais créé le statut que pour l'étude ? »

Morgane : « Oui j'avais créé le statut pour ça. »

On est finalement bien loin du mythe de la petite entreprise autonome, travaillant pour plusieurs clients. Ainsi, le fonctionnement de MonEtude, avec la place prépondérante accordée à l'évaluation comme montré dans le chapitre IV, ainsi que le recours à des tuteurs auto-entrepreneurs est comparable à l'organisation d'autres entreprises comme Uber, ou Foodora, fréquemment accusées d'exercer un lien de subordination sur leurs travailleurs supposés indépendants. Pourtant, MonEtude présente le statut d'auto-entrepreneur comme un avantage pour les deux parties :

Enquêtrice : « Et c'est quand même un avantage pour vous le statut d'autoentrepreneur des tuteurs ? »

Louis-Marie : « Euh c'est un avantage pour tout le monde. [...] En fait ça marche... enfin le cadre du salariat vous oblige. En gros si tu es salarié, je pourrais ne pas t'autoriser à aller en partiels. Si tu dis que tu viens tous les mardis et tous les jeudis bah non moi je suis désolé, moi je suis pas obligé d'accepter tes congés, je suis pas obligé d'accepter que tu partes aux sports d'hiver pendant la période où les élèves sont en études. Donc le cadre d'autoentrepreneur permet de répondre à ça. Et nous de l'autre côté ça nous permet de pas forcément nous engager sur des minis contrats, ce qui serait un tout petit contrat de travail enfaite. Donc ça permet de combler la flexibilité nécessaire des deux côtés. » (Louis-Marie, cofondateur de MonEtude).

De fait, le vocabulaire ne manque pas pour décrire les avantages supposés induits par le statut d'autoentrepreneur : flexibilité comme l'avance Louis-Marie, dynamisme, innovation, non soumission, contestation des structures rigides, fin de la hiérarchie, etc. Or, force est de constater que dans notre enquête comme dans la littérature florissante sur le sujet, la réalité apparaît plus nuancée. Tout d'abord, nous avons vu que certains tuteurs ont un fort sentiment de hiérarchie tandis que d'autres ont l'impression d'être sous surveillance, nous ne reviendrons pas sur ces points. De plus, la flexibilité induite par le statut semble finalement plus profiter à l'entreprise qu'à l'étudiant.

Amandine : « Clairement ils te prennent parce que tu es dans une bonne école, parce que tu fais une bonne formation et déjà ils te font passer des tests et tout, enfin soit pour donner des cours je veux bien. Mais après c'était vraiment... ils s'en battaient les couilles de toi et de ta personne, de si tu étais dispo ou pas, c'était en mode fais ci fais ça, envoie tous les messages dans la demi-heure qui suit avant de partir alors qu'en soit tu as une demi-heure de transport, tu as pas forcément de réseau dans les transports pour partir. Il fallait toujours être à l'heure, flexible. » (Amandine, tutrice de septembre 2017 à juin 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère de banque finance, Université Paris 2 Panthéon Assas)

En pratique, le tuteur remplit chaque semaine un formulaire, où il coche ses disponibilités ainsi que les arrondissements dans lesquels il peut se rendre³⁷ et l'entreprise choisit ensuite quel(s) créneau(x) lui attribuer, ainsi que l'établissement dans lequel il est affecté. Paradoxalement, bien que MonEtude mette en avant la flexibilité induite par le statut d'autoentrepreneur, elle recherche avant tout des étudiants réguliers afin d'assurer un suivi plus rigoureux des élèves et de créer un « lien privilégié tuteur-élève ». Le tuteur est donc bien flexible – il renouvelle ses disponibilités chaque semaine - mais son absence peut l'amener à perdre ses heures ou ses classes. Cette pression de perdre des heures ou tout simplement la volonté d'avoir un créneau fixe avec des élèves connus poussent certains étudiants tuteurs à être réguliers, quand leur emploi du temps le permet.

Enquêtrice : « Et quand tu venais pas pendant longtemps ? »

Amandine : « Ouais bah quand tu venais pas pendant longtemps, tu demandais une séance t'étais pas sûre de l'avoir mais en vrai en gros ils veulent un tuteur régulier ce qui est assez normal et donc quand à un moment j'étais super régulière, ça allait, mais après des fois j'avais demandé sur d'autres créneaux et ils m'avaient pas prise, mais je pense qu'ils devaient déjà avoir des tuteurs réguliers qui avaient ces groupes-là. Et par contre, arrivé à la fin du deuxième semestre j'étais assez régulière, je venais au moins une fois par semaine et à la fin quand je demandais tous les créneaux ils m'accordaient quasi tous les créneaux. » (Amandine, tutrice de septembre 2017 à juin 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère de banque finance, Université Paris 2 Panthéon Assas)

Steven : « Quand je vois une heure... Au premier semestre quand je voyais une heure qui avait disparu alors que j'y allais tous les lundis je me disais mince. Et quand par exemple j'avais des cours qui dépassaient ou d'autres contraintes qui faisaient que je pouvais pas donner cours je me disais « mince si ça se trouve je vais la perdre et tout ». Donc c'est ça qui me fait peur. C'est ce graal de l'heure un peu tu vois. Cet objectif d'avoir nos heures à l'étude avec quand même un peu de régularité. » (Steven, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 1 d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Reste que même si les tuteurs ont conscience d'être des employés déguisés, ils se montrent eux plutôt partagés sur la question du statut. Si dans l'extrait d'entretien cité plus haut, Morgane se montre très critique, elle est la seule sur les sept tuteurs interrogés à exprimer ouvertement son désaccord avec le statut, les autres critiquant principalement la lourdeur administrative et le manque d'information, ou dans le cas de Sébastien la protection faible qu'induit le statut.

Enquêtrice : « Tu le vois comme un avantage d'être autoentrepreneur ? »

Sébastien : « Euh [grosse hésitation]. C'est un avantage et un inconvénient. C'est un avantage car la rémunération est plus importante, les charges sociales sont plus faibles donc ça leur permet de mieux nous rémunérer après faut pas oublier que les charges... enfin je pense que c'est plus en termes de protection qu'on a des soucis. Le statut d'autoentrepreneur est un peu faible. Si du jour au lendemain, si comme le dit la rumeur

³⁷ Voir annexe 4 le formulaire de disponibilités des tuteurs.

que j'ai entendue, si du jour au lendemain ils ne veulent plus me donner de créneaux j'ai aucun moyen de les obliger à m'en donner. » (Sébastien, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 3 de droit/science politique, Université Paris 2 Panthéon Assas)

Il ressort surtout des entretiens que, s'ils ne sont que peu sensibles à l'argument de flexibilité avancé par l'entreprise, les tuteurs ont le sentiment de gagner plus d'argent grâce à leur statut : « Je pense que ça fait partie des choses qui font que l'on peut être bien payé à l'heure. S'ils ont pas de taxe dessus en fait ... ils auraient dû nous employer on leur aurait coûté 22 euros de l'heure et là 19 c'est par ce statut d'autoentrepreneur. [...] Et je pense qu'ils nous font gagner de l'argent. » (Steven, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 1 d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne). Ce constat rejoint l'analyse de Sarah Abdelnour : « Ces conditions sont toutefois bien acceptées par les auto-entrepreneurs, qui voient dans la rémunération en hausse une contrepartie suffisante, à laquelle s'adjoint un sentiment de liberté »³⁸. Pour Manon, la possibilité de pouvoir adapter librement son emploi du temps semble primer sur les inconvénients administratifs qu'elle voit au statut; elle est par ailleurs la tutrice interrogée la plus positive sur le statut :

Enquêtrice : « Et le statut d'autoentrepreneur tu le vis comment ? Il est présenté comme un avantage lors de la formation. »

Manon : « Bah... [hésitation]. C'était une formalité un peu désagréable à faire. Parce que c'est administratif et que bon, en tant qu'étudiant on aime jamais ça. Euh mais en vrai c'est tellement agréable d'être taxée que à 5%. Enfin je me rends compte, c'est agréable d'être payée en plus très rapidement sur le portail, les taxes c'est facile à faire, ça prend 15 secondes. Bon j'oublie une fois sur trois. Mais en vrai c'est plutôt pratique mais moi je le vis bien. » (Manon, tutrice depuis septembre 2017, étudiante en master 1 de sciences sociales, Université Paris Dauphine)

Enquêtrice : « Et tu apprécies justement la flexibilité ? »

Manon : « C'est... c'est pas forcément le statut d'autoentrepreneur c'est juste avec MonEtude c'est tellement agréable de pouvoir remplir ton emploi du temps toutes les semaines de manière différente, ça c'est l'énorme plus pour moi, c'est vraiment super ça. »

Pour conclure que les tuteurs éprouvent un « sentiment de liberté », il aurait fallu réaliser des entretiens supplémentaires centrés sur la question de l'entrepreneuriat. Notons simplement qu'il s'agit dans notre cas d'un salariat déguisé, avec des auto-entrepreneurs sans ambition entrepreneuriale. Ainsi, contraints de devenir des autoentrepreneurs, les tuteurs ne semblent pas bénéficier des avantages liés au statut : une flexibilité toute relative, une indépendance étranglée et aucune marge dans la fixation de leur salaire. Par ailleurs, ils sont soumis à une évaluation

³⁸ Abdelnour, Sarah, *op. cit.* p. 274

continue et discrète de la part de l'entreprise, facilitée par leur statut de « salarié déguisé ». Les tuteurs apparaissent donc comme de acteurs vulnérables face au bon vouloir de l'entreprise, quand bien même nous mettrons en évidence que leur position d'acteur intervenant directement sur le terrain leur garantie, dans une certaine mesure, une forme autonomie.

TROISIEME PARTIE

Un décalage entre le projet de l'entreprise et les représentations différenciées que s'en font les différents acteurs

Nous avons montré tout au long de notre travail que MonEtude souhaite imposer une pédagogie homogène dans l'ensemble des salles d'étude, par l'édiction de « grandes règles » et par une évaluation discrète mais très présente. Or, force est de constater que les tuteurs, en dépit de leur position vulnérable, sont les acteurs les plus proches du terrain. Ainsi, la dernière partie de ce travail s'attachera à montrer que, bien que contraints de respecter à la lettre les « grandes règles », les tuteurs mais aussi les « super tuteurs » peuvent, dans une certaine mesure, choisir de prendre des libertés avec les règles imposées d'en haut. Tandis que le chapitre VI mettra en évidence le décalage entre la philosophie pédagogique pensée par l'entreprise et les pratiques plus personnalisées des tuteurs, le chapitre VII s'attachera à nuancer la réalité d'une marge de manœuvre qui reste conditionnée à l'attitude du « super tuteur » de chaque établissement.

CHAPITRE VI – Les tuteurs : des « street level bureaucrats » ?

D'emblée, l'entreprise impose aux tuteurs un cadre pédagogique très contraignant. Cependant, on ne peut réduire la pédagogie proposée à l'étude à cette seule dimension théorique et il serait naïf de penser que les tuteurs appliquent la méthode de MonEtude comme allant de soi. De fait, nos entretiens montrent que ce qui est mis en œuvre sur le terrain n'est pas toujours conforme à ce qui a été élaboré et souhaité par l'entreprise. Dans cette partie, nous avons donc choisi de prendre du recul avec le projet éducatif de MonEtude pour adopter une analyse « top down » des études MonEtude, en nous appuyant notamment sur la sociologie des organisations et, plus encore, sur l'analyse des agents de guichet du sociologue Michael Lipsky.

Dans cette perspective il semble pertinent d'établir une comparaison entre les tuteurs et les « bureaucrates de terrain », agents qui mettent en œuvre l'action publique au plus près du terrain. C'est Michel Lipsky a parlé le premier de fonctionnaires ou bureaucrates de terrain de manière à montrer que, quelle que soit la décision prise par l'Etat, les règles qui en découlent sont réappropriées et réinterprétées par les agents en charge de leur mise en œuvre. S'il serait évidemment saugrenu d'assimiler nos tuteurs de MonEtude – des auto-entrepreneurs qui sont

en réalité des salariés déguisés - à des fonctionnaires, cette approche apparaît néanmoins fructueuse pour analyser leur rôle dans l'entreprise et la marge de manœuvre dont ils disposent en son sein. De fait, ce qui caractérise les bureaucrates de terrain, c'est d'abord d'être en contact direct avec les administrés, à l'image des tuteurs face à leurs élèves. Ainsi, leurs actions ont des effets directs et quasiment immédiats sur leur public. Montrer que, comme les « street-level bureaucrats », les tuteurs ont aussi un pouvoir discrétionnaire et un « policy making role »³⁹ peut permettre de renverser l'analyse : le modèle pédagogique promu par l'entreprise ne s'impose pas simplement aux tuteurs. En bout de chaîne, ces derniers sont les « agents » qui mettent en œuvre les préceptes éducatifs de MonEtude. Sans un certain degré d'implication de leur part, c'est la traduction même de la philosophie pédagogique voulue par l'entreprise qui menace de rester lettre morte.

A certains égards, la volonté de cadrer les tuteurs en leur imposant, d'en haut, le respect de toute une série de règles, ne fait qu'accentuer les décalages entre la conception de l'étude promue par MonEtude et les représentations différenciées que s'en font les tuteurs. Ainsi, dans la discrétion des salles de classe, une partie des auto-entrepreneurs pilotés par MonEtude n'appliquent que très partiellement les règles édictées d'en haut, considérés comme trop rigides pour certains, ou encore absurdes pour d'autres. Le fait qu'ils se plient aux consignes de rédaction des comptes rendus dont on a vu qu'ils étaient très surveillés par l'entreprise ne vient rien changer à l'affaire. Nous pouvons ici mobiliser les travaux du sociologue Michel Crozier sur les vices bureaucratiques, qui, bien que le cadre d'analyse soit très différent, apportent des éléments d'analyse pertinents pour rendre compte de cette résistance d'une partie des tuteurs. Michel Crozier souligne en effet l'importance de la règle dans les bureaucraties, mais aussi l'étendue de son caractère impersonnel, effaçant la personnalité des salariés, ne laissant rien à leur initiative ou inventivité⁴⁰. Le même mécanisme s'observe mutatis mutandis dans le cadre du fonctionnement des études MonEtude, dont les « grandes règles » ne laissent théoriquement aucune marge de manœuvre aux tuteurs, les dépossédant de leur autonomie. Or, dans la réalité, ces acteurs de terrain se montrent réticents à mettre de côté individualité et créativité.

Ces désaccords avec la pédagogie « officielle » ressortent nettement dans les extraits ci-dessous. Il faut préciser que les tuteurs travaillant pour MonEtude en 2018-2019 se sont montrés

³⁹ Lipsky, Michael, *Street-Level Bureaucracy. Dilemmas of the individual in public services*, New York, Russell Sage Foundation, 1980

⁴⁰ Crozier, Michel, *Le phénomène bureaucratique, essai sur les tendances bureaucratiques des systèmes d'organisation modernes et sur leurs relations en France avec le système social et culturel*, Paris, Editions du Seuil, 1963.

bien plus critiques que les ex-tuteurs sur les « grandes règles », probablement parce qu'ils font désormais l'objet, on l'a vu, d'une surveillance accrue. Pour Manon, la priorité est ainsi d'abord d'instaurer une bonne ambiance, ambition qui lui semble fondamentalement incompatible avec les « grandes règles » de l'étude, jugées « informel[les] » et donc impossible à appliquer. De son côté, Steven, au-delà des règles qu'il juge « drastiques », semble désapprouver l'essence même de la pédagogie promue par MonEtude, jugeant nécessaire, par exemple, de laisser des moments de répit aux élèves plutôt que de, sans cesse, leur en demander toujours plus, notamment quand ils n'ont plus de devoirs à faire⁴¹. Dans le cas d'Amandine, sa conception personnelle de la pédagogie commande plus explicitement sa propension ou non à respecter peu ou prou les fameuses règles. Partisane du travail collectif, qu'elle a elle-même beaucoup pratiqué au lycée, elle refuse ainsi de séparer les élèves.

Steven : « Après là où je suis moins d'accord, c'est la manière dont il faut traiter les devoirs. »

Enquêtrice : « Comment ça ? »

Steven : « Hum ils ont cette idée - il y a un truc qui m'avait choqué et j'avais discuté avec un mec de [l'établissement B] - de jamais féliciter l'élève. Cette idée est de toujours mettre l'élève sous pression, de peur qu'il se relâche à MonEtude. »

Enquêtrice : « Par exemple, les dix dernières minutes, il a pas le droit de rien faire ? »

Steven : « Oui voilà, personnellement, je trouve ça un peu trop et pour avoir échangé avec Morgane, ou avec Sébastien et toi, ainsi qu'avec ce gars tuteur qui fait une école d'ingénieur économique de ouf à Saclay, donc un gars vraiment bon scolairement, qui disait qu'il fallait par rapport à l'idéologie plus relâcher la pression des fois. S'il est vendredi, qu'il est 20 et que ça finit à 30, qu'est-ce que tu veux... Moi j'ai eu des élèves à 18h45 un vendredi, ils avaient plus rien à faire, je vais pas leur inventer un exercice de maths. » (Steven, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 1 d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Enquêtrice : « Tu les appliques, toi, les grandes règles de MonEtude ? »

Manon : « Pas du tout. [rires]. En même temps, je sais que c'est pas bien mais c'est juste que en fait si tu fais tout ce qu'ils te demandent de faire j'ai l'impression que c'est très informel et que c'est vraiment « on est là pour faire le flic et faire les devoirs » mais en même temps il y a aucun échange, c'est pas agréable. En fait, j'ai envie que les élèves m'aient bien et je pense que c'est plus agréable quand on s'aime bien. Moi je sais que, par exemple, quand je pars et qu'ils me revoient une semaine après à une séance ils me disent « ah on est content de t'avoir, c'est cool que tu sois là », parce que je suis pas hyper stricte, je les laisse prendre leur goûter pendant les cours, je veux bien qu'ils se passent des bonbons, qu'ils se demandent des crayons, qu'ils aillent aux toilettes pendant le cours. Enfin, je me rappelle que quand j'étais étudiante au collège, si on me refusait d'aller aux toilettes pendant une heure trente et que j'avais trop envie, c'était une angoisse terrible pour moi de pas pouvoir faire pipi. Je me verrais pas leur dire « non désolé reste sur ta chaise en souffrance » et c'est des règles qu'ils me demandent d'appliquer : ne pas aller aux toilettes pendant les séances. Et chuchoter, j'avoue j'oublie un peu, mais en vrai on est dispersé et on parle à voix basse. » (Manon, tutrice depuis septembre 2017, étudiante en master 1 de sciences sociales, Université Paris Dauphine)

⁴¹ Quand un élève n'a plus de devoir, le tuteur est supposé lui inventer des exercices de mathématiques au tableau, faire une dictée, etc.

Amandine : « Alors chuchoter non. Ecrire sur une feuille en début de séance, ouais, parce que ça m'aidait à envoyer après les messages aux parents. Après, je trouve ça un peu débile de dès le début se dire « il faut que je fasse ça, ça, ça » et faut que t'ai minimum trois matières à donner. Parce qu'au final il vaut mieux que tu fasses bien un truc, que tu fasses que cette matière plutôt que tu en fasses trois. Mais chuchoter, non, je respectais pas forcément cette règle. Ça dépendait de l'ambiance de travail. » (Amandine, tutrice de septembre 2017 à juin 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère de banque finance, Université Paris 2 Panthéon Assas)

Enquêtrice : « Et séparer les élèves ? »

Amandine : « Euh non. Sauf s'ils faisaient de la merde mais sinon je les séparais pas parce que enfin... moi je trouve que, enfin c'est ce que je leur ai dit en vrai... enfin Pierre Antoine [cofondateur à l'époque enseignant dans le même établissement] quand il passait dans les salles il me disait « toi tu te mets là, toi là et toi là-bas » et je lui disais « bah non, ils font un travail de groupe, ils travaillent ensemble » et c'est vrai que moi j'ai toujours travaillé en groupe avec mes potes et donc je vois pas pourquoi eux ils pourraient pas. Après si ça tournait, enfin s'ils faisaient de la merde forcément je les séparais, je leur dis « vous faites vos trucs » mais de base non je respectais pas trop les principes, parce que je suis pour le travail de groupe. »

Enquêtrice : « Et les grandes règles de MonEtude qu'on te rappelle toi tu en pensais quoi ? »

Morgane : « Je pense que c'était beaucoup des grandes paroles pour rien. Parce que c'est ce que je disais, quand ça fait quatre mois que tu travailles avec des élèves et que tu as appris toi tes méthodes. Déjà c'est des méthodes qui sont assez générales et je suis désolée il y a des fois où si on a des poésies typiquement à faire réciter à un élève et qu'on s'isole avec un élève, qu'on les sépare ou pas ça change rien, s'ils veulent faire du bruit ou pas. Euh le « on chuchote » c'est pareil. Je veux bien que ça apporte un cadre mais je pense que c'est un cadre qui était un peu en trop et sans c'est possible aussi. » (Morgane, tutrice de septembre 2017 à juin 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Enquêtrice : « Toi en pratique tu les appliquais pas toujours ? »

Morgane : « Quasiment jamais. »

Par ailleurs, à la suite de son analyse stratégique, Michel Crozier souligne que la règle ne peut pas tout prévoir, et que toute tentative de centralisation des règles s'expose à un « cercle vicieux de bureaucratie »⁴², où trop de règles tue la règle.

Enquêtrice : « Et la petite formation [dispensée lors de l'entretien] tu en as pensé quoi ? »

Steven : « Alors elle était claire, très claire. Alors est ce que j'applique tout ce qu'ils ont dit : non. Il y a des tips, des conseils qui sont effectivement bons, surtout si tu commences et que tu n'as jamais eu de classe. Après comme toute règle, faut pas être drastique à les suivre à la lettre par rapport à des situations qui peuvent changer. Mais effectivement ils conseillent beaucoup de séparer et effectivement ça peut parfois beaucoup aider. Chuchoter c'est pas idiot. Y'a beaucoup de choses qui sont pas idiotes mais comme toute règle les suivre comme un idiot peu importe la situation ne marcherait pas une fois que tu es dans la classe. Mais effectivement il y a quand même des choses, ils ont quand même une certaine réalité sur certains points, en ce qui concerne la discipline. ». (Steven, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 1 d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

⁴² Crozier, Michel, *Le phénomène bureaucratique, essai sur les tendances bureaucratiques des systèmes d'organisation modernes et sur leurs relations en France avec le système social et culturel*, Paris, Editions du Seuil, 1963.

De fait, le respect rigoureux des « grandes règles » ne permet pas toujours aux tuteurs de faire face à toutes les situations et comme le précise Steven, il faut s'adapter une fois devant la classe. Dès lors, le sociologue prône l'idée de redonner du pouvoir de décision à la base, c'est à dire aux agents de terrain⁴³ afin d'obtenir une bureaucratie plus saine.

Tous ces extraits d'entretien rejoignent l'idée développée dans le chapitre II : les tuteurs se montrent pour la majorité en décalage avec le projet éducatif catholique de l'étude, s'inscrivant dans la continuité de celui des établissements. Or, l'entreprise choisit de combler ce décalage de manière autoritaire avec les « grandes règles », ne se contentant pas de la « formation » dispensée lors de l'entretien d'embauche. Tout comme l'évaluation, la formation est continue et, en plus des rappels à l'ordre personnalisés à la suite d'un mauvais bilan ou d'un incident, les tuteurs reçoivent très régulièrement des mails ou SMS, destinés à répéter inlassablement la philosophie de l'étude promue par l'entreprise. Ces nombreux messages collectifs de rappels des « grandes règles », ont toujours existé et sont envoyées par différents acteurs de l'entreprise (fondateurs, chargé client, SMS Manager, etc.), quelle que soit par ailleurs l'ancienneté du tuteur. En voici un exemple, envoyé par un des fondateurs de l'étude au cours de notre observation participante⁴⁴ :

Document 7 : SMS de rappel collectif envoyé aux tuteurs le 24/01/2019 par un cofondateur

Chers tuteurs,
Quelques petits rappels pour une séance réussie :
- Arriver en avance
- Séparer les élèves
- CHUCHOTER pendant l'étude
- Relever le travail sur une feuille
- Relever les interros et DST
- Aider l'élève à prendre du recul sur les priorités
- Faire réciter les leçons et vérifier les exercices effectués
- FAIRE LE BILAN, les RAPPORTS et les SMS sont à envoyer au plus vite après la fin de l'étude.
Bonne étude

Or, il ressort de nos entretiens que les tuteurs se montrent peu sensibles à ces rappels quotidiens, perçus comme lassants et infantilissants : Morgane les trouve « longs et « pompeux », Manon les juge même fondamentalement « paternalistes ». En d'autres termes, ils sont à bien des égards contre-productifs, incitant les tuteurs à ne pas tenir compte de leur contenu.

⁴³ Crozier, Michel, *Etat modeste, Etat moderne*, Paris, Fayard, 1987.

⁴⁴ Voir un exemple plus complet de mail de rappel des règles extrait de notre journal de terrain en annexe 5, envoyé collectivement car « plusieurs établissements se plaignent de tuteurs passifs durant l'étude » (d'après un des fondateurs). Très complet, ce mail restitue toute la pédagogie de MonEtude, tandis que les messages au quotidien se focalise tour à tour sur certains points.

Enquêtrice : « Et les mails de relance, de rappel sur comment se comporter tu en reçois ? »

Steven : « Oui mais je les lis jamais. Si je sors du cercle Morgane, Sébastien, toi Amandine, les autres personnes tuteurs avec qui j'ai discuté, ils les lisaient pas. Les SMS je les lis jamais, c'est souvent dans des timings vachement mauvais, genre tu vas rentrer pour ton heure et tu reçois un pavé comme ça qui demanderait un peu plus si tu voulais l'appliquer qu'une réflexion de 5 minutes, or il faut que tu emmènes tes élèves dans la salle. Donc je les lis jamais. » (Steven, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 1 d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Enquêtrice : « Et avec l'entreprise globalement tu avais quoi comme contacts ? »

Morgane : « Euh pas grand-chose. Beaucoup de messages avant les études tous les jours qui étaient un peu longs et pompeux et qui pour moi étaient clairement inutiles car c'était de l'information. C'était beaucoup du faux, genre je donne des pseudos conseils et consignes et des encouragements, alors que concrètement c'est une étude et quand ça fait six mois, voire huit mois, que tu es dans le même établissement, les mêmes consignes que tu reçois tous les jours sous un nouveau type de message, tu les connais » (Morgane, tutrice de septembre 2017 à juin 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Manon : « Bah j'avoue que ça m'insupporte les SMS que je reçois, avant chaque séance, un long SMS, et je trouve ça un peu stressant et désagréable. Après bon moi ça me permet de me rappeler qu'il y a l'étude dans deux heures et que j'oublie pas d'y aller tu vois, c'est le seul... voilà. Mais sinon c'est un peu « bon, oubliez pas de vous asseoir à côté des élèves, de bien les séparer » tu sais ils rappellent les règles et tout mais je trouve ça un peu paternaliste et pas agréable. » (Manon, tutrice depuis septembre 2017, étudiante en master 1 de sciences sociales, Université Paris Dauphine)

Ainsi, ce sont les tuteurs, un peu à la manière des fonctionnaires de terrain, qui fabriquent en dernier ressort la « politique éducative » de l'étude : les élèves d'Amandine travaillent en groupe et ceux de Manon circulent librement dans la classe sans chuchoter. Mais ce constat mérite d'être nuancé car, tout comme les bureaucrates de terrain, le pouvoir des tuteurs est loin d'être absolu. De fait, ils restent limités dans leur autonomie par des « grandes règles » qui n'en constituent pas moins un cadre contraignant, par la surveillance de l'entreprise à travers l'application mais surtout par la présence directe des « super tuteurs ». Pour autant, la marge de manœuvre décrite tout au long de ce chapitre est bien réelle. Nous verrons dans le chapitre suivant que le statut de « policy maker » des tuteurs est également conditionné par l'attitude à l'égard de l'évaluation du « super tuteur » de l'établissement, qui est lui-même susceptible de se sentir en porte-à-faux par rapport aux attentes de MonEtude.

Chapitre VII - Une marge de manœuvre dépendante de la position du « super tuteur »

Le « super tuteur », fonction récente instituée au sein de MonEtude à la rentrée scolaire 2018, constitue le relais de l'entreprise dans l'établissement, chargé au quotidien de la bonne coordination de l'étude avec tous les acteurs qui la mettent en œuvre, qui veille également au respect rigoureux de l'application des règles auxquelles il est lui-même contraint de se plier. S'il se trouve dans une position moins précaire celle du tuteur au sein de l'entreprise⁴⁵, il se trouve lui aussi soumis à des injonctions fortes : « Tu vois ils nous demandent ça [lecture d'un email] : respecter les règles de base : utiliser son téléphone uniquement pour aider les élèves, imposer le chuchotement et l'appliquer à soi-même, veillez à la bonne discipline dans les salles, avoir une tenue correcte, être toujours dynamique jamais en attente, sur une feuille noter les élèves absents » (Delphine, « super tutrice » depuis septembre 2018, sans autre activité professionnelle). Ainsi, le « super tuteur » est lui-même « cadré ». Par ailleurs, nous avons vu dans le chapitre IV qu'il est chargé de rédiger des rapports très détaillés sur les tuteurs. Ces rapports ont néanmoins beaucoup évolué depuis le mois de septembre 2018. Si, dans un premier temps, le « super tuteur » devait, pour chaque étude, fournir un rapport sur chacun des tuteurs en remplissant un tableau comportant de nombreuses rubriques, les plaintes de nombreux « super tuteurs » renâclant face à l'ampleur de la tâche ont contraint l'entreprise à infléchir ses exigences, les rapports se concentrant désormais sur les tuteurs qui posent problème.

Nous avons montré plus haut que le recrutement des tuteurs éludait totalement la question d'une éventuelle sensibilité à l'éducation catholique, alors que l'entreprise prêtait en revanche attention à cette dimension lors de la sélection des « super tuteurs ». Les deux « super tuteurs » avec lesquels nous nous sommes entretenus ont ainsi été recrutés tous les deux via la plateforme « Gens de confiance ». Paul a d'abord été tuteur avant que l'entreprise ne lui propose à la rentrée 2018 d'endosser la fonction de « super tuteur », un changement de statut qui ne lui a pas posé de problème : « En plus j'ai d'autres activités, j'étais habitué à avoir des équipes et à gérer des jeunes dans d'autres cadres donc ouais c'était un peu pareil. Ça peut être les mêmes pédagogies, enfin ça ne m'a pas posé trop de soucis. [...] Moi les activités que je faisais à côté c'était dans des structures comme ça catholiques, en tant que directeur adjoint de camps de jeunes, et animateur. Donc voilà. » (Paul, « super tuteur » depuis septembre 2018, étudiant à SciencesPo

⁴⁵ Le « super tuteur » peut par exemple être employé en CDD. Ce n'est pas le cas de Paul, toujours auto-entrepreneur, mais lors de l'entretien il confie qu'il aurait pu obtenir un CDD.

Paris). De son côté, Delphine se dit très familière des pratiques pédagogiques des établissements catholiques, ayant été scolarisée dans un institut privé catholique à Neuilly. Au final, il est ressorti de l'ensemble de nos entretiens - avec les deux « super tuteurs » mais aussi avec Steven, Sébastien, et Manon, en lien avec eux tout au long de l'année scolaire – que Paul et Delphine, bien que tous les deux soumis au « formatage » de MonEtude, n'avaient pas la même conception de leur rôle de « super tuteur », avec des retombées de nature très différente sur le travail des tuteurs.

Contrairement à Delphine, Paul semble avoir collé aux attentes de l'entreprise. Il suit à la lettre les « grandes règles » et n'hésite pas à rappeler à l'ordre les tuteurs : « C'est surtout l'accompagnement en termes pédagogiques qui pose problème [avec les tuteurs] et sur ça on a des directives claires, c'est la manière de faire MonEtude qu'il faut suivre. » (Paul, « super tuteur » depuis septembre 2018, étudiant à SciencesPo Paris). Ainsi, son travail consiste principalement à contrôler la conformité de la pédagogie des tuteurs à celle de MonEtude, ne leur laissant que peu d'autonomie, même s'il constate que les tuteurs n'ont aucune difficulté scolaire, pour la grande majorité d'entre eux, à aider les élèves. Par ailleurs, nous avons vu dans le chapitre IV que Paul envoie à l'entreprise des rapports réguliers sur les tuteurs avec lesquels il a des soucis, ou tout simplement pour faire état d'évolutions, même positives.

Enquêtrice : « En général tu fais quelles remarques aux tuteurs, pour ceux pour qui il y a besoin d'ajustements ? »

Paul : « Sur les points qu'ils peuvent améliorer ? Souvent c'est pas vraiment de la discipline mais sur le fait d'essayer de garder au maximum l'étude un peu silencieuse. [...] L'important c'est vraiment de chuchoter et de parler à voix basse. Donc c'est un peu la remarque qui revient le plus. Ensuite sur la pédagogie aussi, sur l'accompagnement. Parfois il y a des tuteurs qui sont un peu trop passifs aussi, [...] qui restent derrière leur bureau ou sur leur portable. Il vaut mieux que le tuteur soit trop sur l'épaule de l'élève plutôt que le laisser se débrouiller seul. Donc chuchotement discipline et aussi sur la pédagogie. Et parfois, mais assez rarement, des tuteurs qui étaient pas compétents mais plus au niveau scolaire. » (Paul, « super tuteur » depuis septembre 2018, étudiant à SciencesPo Paris)

Pour Sébastien, qui a d'abord été tuteur à l'établissement A avant d'être affecté à l'établissement B, la différence entre le cadrage de Paul et celui de Delphine était très nettement perceptible dans le cadre de son travail :

Enquêtrice : « Tu as l'air de dire qu'il y a un décalage entre leurs attentes [de l'entreprise] et la pratique, notamment avec les super tuteurs ? »

Sébastien : « Alors en pratique justement j'ai l'impression, pour ma part, que c'est vraiment aussi lié au super tuteur. Par exemple celui que j'avais à [l'établissement A] était vraiment très à cheval sur les règles et c'était la règle qui faisait foi. [...] Et à [l'établissement B] au contraire, c'est bizarre à expliquer mais en tout cas la super tutrice [Delphine], j'ai l'impression que sa priorité c'est vraiment de mettre l'ambiance au sein des tuteurs, notamment entre les personnes qui sont là régulièrement dont je fais partie. A [l'établissement A] je ne connaissais pas les autres tuteurs. » (Sébastien, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 3 de droit/science politique, Université Paris 2 Panthéon Assas)

Enquêtrice : « Tu me dis que les élèves étaient plus dissipés, est ce que ton rôle te semblait différent [dans l'établissement A] ? »

Sébastien : « Mon rôle c'était beaucoup plus de faire la police à [l'établissement A] et c'était aussi lié au super tuteur [Paul] qui passait très régulièrement dans les classes pour donner des consignes, emmener un élève chez le directeur, emmener un élève parler [s'il ne se comporte pas bien]. Tout ça c'est des choses ... il a beau faire son travail, ce que je respecte tout à fait, le problème c'est que rien que ça déconcentre énormément les élèves [...]. C'est pour ça que je préfère énormément la manière dont travaille la super tutrice de [l'établissement B] car elle est beaucoup plus attentive. Quand elle vient, c'est absolument pas pour engueuler qui que ce soit. Si elle doit me dire quelque chose à moi que je fais pas bien ou quoi, elle sort avec moi quelques secondes, à part, et elle me le dit alors que lui le disait directement devant les élèves. Voilà c'est une autre manière de travailler mais c'est une manière que je trouve plus intelligente. »

Enquêtrice : « Tu avais la sensation qu'il [Paul] t'évaluait un petit peu ? »

Sébastien : « Euh, oui en quelque sorte, oui oui. Et d'ailleurs si ça se trouve c'est peut-être lui qui a demandé à ce que l'on m'envoie dans un établissement plus tranquille. J'en sais absolument rien. Mais c'est pas impossible car c'est vrai qu'il n'avait pas l'air de m'apprécier énormément. »

De fait, l'attitude de Delphine tranche radicalement avec celle de Paul. Sa priorité semble être d'instaurer une ambiance de travail efficace et agréable entre les tuteurs ainsi qu'avec les élèves, le respect des « grandes règles » représentant une tâche secondaire. Avant toute chose, elle cherche à créer un lien avec les enfants, dont elle parle énormément tout au long de l'entretien. En outre, à ses yeux, pour ce qui est des tuteurs, il faut d'abord prendre en considération les philosophies d'enseignement des uns et des autres, un tuteur prenant de la distance avec les règles pédagogiques de l'entreprise n'étant pas nécessairement un mauvais élément. A l'inverse de Paul, partisan pour sa part d'un cadrage plus disciplinaire des tuteurs : « On laisse une chance, voire plusieurs chances aux tuteurs, mais oui les personnes qui arrivent pas à travailler avec la manière que l'on propose, on peut pas les garder » (Paul, « super tuteur » depuis septembre 2018, étudiant à SciencesPo Paris).

Delphine : « Ils sont tous un peu différents. Il y en a qui font respecter l'autorité, les salles sont calmes et les élèves les écoutent. Mais, en général, moi je trouve que c'est bien qu'ils soient jeunes.[...]. Donc oui, de tout façon, il y en a qui sont plus statiques, il y en a qui bougent vraiment qui sont jamais assis, ça MonEtude ils veulent qu'ils soient tout le temps en mouvement. Mais je respecte aussi les caractères. Il y a des tuteurs qui sont peut-être un peu plus, pas timides mais qui ont chacun leur manière de faire, tant que les parents sont contents. »

Enquêtrice : Vous veillez à ce que les règles, justement les fameuses règles de MonEtude, soient toujours respectées ou vous regardez plutôt si l'étude se déroule globalement bien ? »

Delphine : « Alors je... plutôt si l'étude se déroule bien. Il y a des tuteurs c'est vrai qui ne sont jamais assis et c'est vrai que j'en connais d'autres qui sont très biens et qui sont plus souvent assis. Et c'est vrai que j'en ai eu une fois une mais elle vient plus d'ailleurs mais alors elle ne se levait jamais donc là je lui ai dit mais je sentais qu'elle le prenait très mal. Mais je la vois plus. Mais sinon quelque fois, si je vois un tuteur qui est vraiment passif et sur son portable, je le dis « allez bon, fais un tour, reste pas trop dans ton coin ». Donc je le dis mais je ne suis pas non plus ... c'est délicat aussi. Ils le savent en plus, ils reçoivent des textos comme quoi ils doivent pas être assis, donc j'essaye de m'adapter. Du moment que l'ambiance est bonne, il faut être un peu sévère mais en même temps il faut être bienveillant. Si je vois que personne ne fait rien, et qu'ils ne travaillent pas alors j'interviens. »

Delphine nous avoue même qu'elle a refusé d'évaluer ses tuteurs, invoquant le trop grand nombre de tuteurs et de classes à gérer chaque soir.

Delphine : « Je devrais [évaluer les tuteurs] mais j'ai dit que je pouvais pas le faire. Enfin je peux pas trop le dire ... Moi j'ai 80 élèves... [...] donc si en plus je dois juger les tuteurs, j'ai pas la qualité de rester avec les élèves, de les connaître. Parce que c'est important, je les accueille, je les connais presque tous, je connais leurs noms donc si je suis tout le temps sur mon téléphone en train d'évaluer... [...] Je fais mon tour, je passe au moins deux fois [dans chaque classe] mais je reste deux minutes donc je peux pas dire, enfin ça me gêne de donner des notes à un tuteur. »

Enquêtrice : « Parce que l'entreprise elle attendait plutôt... vous parliez de notes ? »

Delphine : « Oui je devais noter... Mais bon moi je ... Honnêtement je pourrais le faire peut-être le vendredi parce que le vendredi il y a moins d'élèves mais noter comme ça c'est difficile. Moi j'aimais pas l'idée. [...] D'ailleurs je sais pas si les autres supers tuteurs le font parce que j'ai vu, enfin on a un truc sur WhatsApp avec tous les supers tuteurs, et il y a des supers tuteurs qui ont demandé à ce que ce soit que quand il y a un problème et Louis Marie à l'époque avait dit non, donc je sais pas comment c'est maintenant. »

Delphine : « Les rapports au quotidien sur les tuteurs c'est un truc qu'on doit envoyer mais comme je le fais pas... [...] Au début on avait des cases avec par exemple « habillage » tu vois comment ils sont habillés je devais donner des notes. »

Enquêtrice : « Il y avait quoi d'autre comme catégories ? »

Delphine : « L'habillage, sinon comment était la salle, le comportement, je sais plus. C'était avant. Moi j'en ai trop, je l'ai dit à Louis Marie, c'est trop pour moi, je sais pas. J'ai 15 salles 15 tuteurs je peux pas passer et faire du travail correct. »

Enquêtrice : « Même vis-à-vis des tuteurs ? »

Delphine : « C'est un peu gênant. Il faut vraiment qu'il y ai quelque chose que j'arrive pas à gérer moi-même pour que je le dise parce que c'est un peu... Mais bon. »

En réalité, on comprend que la politique d'évaluation la met mal à l'aise, et qu'elle préfère régler les incidents elle-même, sans en faire part à l'entreprise - elle n'a que par deux fois signalé un incident.

Delphine : « Par contre si j'ai des choses à dire je le dis directement au tuteur. Une fois j'ai dit un truc sur un tuteur [à l'entreprise]. [...] Parce qu'il y a eu un problème avec un tuteur qui a dit des gros mots, ça c'est la seule fois où j'ai dit quelque chose. »

Enquêtrice : Vous êtes allé lui demander à lui ? »

Delphine : « Non j'ai pas demandé parce qu'il y en a deux qui me l'ont dit et ils me disent que ... non. Je n'ai pas été lui demander, j'ai fait confiance aux enfants. Donc j'ai dit à Catherine « il me semble qu'il y a eu un problème avec un tel, les enfants m'ont dit qu'il disait des gros mots, qu'il a pas été du tout gentil et qu'il était vulgaire ». Je pense que c'est la vérité. » [...] Elle m'a dit « merci de l'info », je sais pas ce qu'elle a fait après. Ouais c'est délicat, c'est rare mais là, c'est des enfants que je connais bien. Ils m'ont dit oui « oui oui il était pas gentil » donc bon j'ai passé l'info, après Marc, il s'appelle Marc le tuteur, il peut se défendre, j'ai dit « c'est ce que les enfants m'ont dit » mais c'est vrai que je n'ai pas enfin je l'ai pas vérifié par moi-même. C'est délicat. [...] Et puis l'autre fois où j'ai dit quelque chose sur un tuteur c'est quand l'enfant s'était mis dans le casier et là je l'ai dit par téléphone, parce que je voulais pas l'écrire non plus. J'ai envoyé un mail en disant « j'ai eu un problème avec des enfants qui ont fait une grosse bêtise », parce que j'ai vraiment eu peur. Je t'assure quand je l'ai vu, enfin ses pieds dans le casier, enfin surtout je suis responsable. Et le tuteur, là je lui ai demandé « on t'a dit quelque chose ? » et oui m'a dit « oui, on m'a un peu recadré ». [...] Donc non j'essaie de gérer moi-même avant, j'essaie de dire quelque chose et sinon c'est que je sais pas comment faire.

Delphine apparaît d'ailleurs un peu gênée d'avoir rapporté à l'entreprise les propos sur le tuteur accusé d'avoir dit des gros mots – tuteur qu'elle n'a par la suite plus jamais revu – quand bien même elle fait confiance aux enfants. Cet incident nous rappelle que Delphine reste elle-même contrainte par l'entreprise et que, même si elle prend des libertés par rapport à sa mission initiale, elle reste responsable des éventuels débordements.

Par ailleurs, il ressort des entretiens que les tuteurs semblant avoir disposés de la plus grande marge de manœuvre, et ayant donc le moins appliqués les directives de l'entreprise, sont soit ceux qui ont travaillé pour MonEtude avant septembre 2018, avant donc l'instauration de la fonction « super tuteur »-, soit ceux ayant eu affaire, depuis septembre 2018, à un « super tuteur » qui s'est adapté à leur individualité, à l'instar Delphine. Dans les extraits ci-dessous, tandis que Sébastien se sent désormais protégé par Delphine, Manon, tutrice qui a principalement travaillé à l'établissement B avec Delphine, juge très déplacée la manière de faire d'une nouvelle « super tutrice », expérimentée dans un autre établissement, soucieuse, comme Paul, du strict respect des « grandes règles ». Pour Steven, les « super tuteurs » sont aussi sous pression.

Sébastien : « Quand j'ai discuté avec la super tutrice [Delphine], un moment je lui ai demandé, enfin je lui avais dit « de toute façon, je pense que vous le savez, je suis pas du tout le tuteur le plus strict » et elle m'a dit « oui effectivement » mais je veux dire c'est des choses qu'elle sait mais qu'elle ne fait pas du tout remonter automatiquement. Je pense qu'elle, elle nous protège plutôt. Alors que, celui à Sainte Geneviève, je pense que c'est tout l'inverse. Voilà. » (Sébastien, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 3 de droit/science politique, Université Paris 2 Panthéon Assas)

Manon : « [Au début] j'étais à [établissement D] et j'avais une super tutrice qui était très sympa, et euh... au début je sais pas elle venait dans ma classe, elle s'asseyait sur une table, et elle discutait avec les élèves alors que moi, je travaillais avec eux, et je me disais « elle me flique, du coup faut que je fasse ça hyper bien ». Et en fait, elle déconnait avec les élèves, elle leur parlait de leur vie à eux, elle disait des gros mots, elle était hyper chill et je pensais que c'était pour nous tester. Mais en fait non pas du tout, elle s'en fichait, elle était là pour juste partager un moment avec eux, discuter, rigoler et en fait c'était pas du tout du flicage. »

Enquêtrice : Et tu as quels échanges avec les super tuteurs en général ?

Manon : « Euh ça dépend. Quand en début d'année j'ai fait quelques séances à [un établissement privé catholique à Boulogne-Billancourt] et il y avait une nouvelle super tutrice qui était à MonEtude depuis deux semaines, enfin même pas c'était son premier cours en fait en tant que super tutrice mais elle avait jamais été tutrice avant. [...] elle voulait vraiment respecter les règles, très stricte alors que moi ça faisait un an quasiment que je faisais de l'étude et que je savais comment faire. Et le fait qu'elle me dise comment faire alors que c'était sa première séance, sous prétexte qu'elle était super tutrice, qui sont d'ailleurs exactement payé pareil que nous, c'était une super tutrice de l'[établissement D] qui m'avait dit ça. Donc je trouvais ça, ouais... Je pense qu'elle avait été pistonnée, c'est les patrons, c'est vrai que c'était pas très agréable pour moi. » (Manon, tutrice depuis septembre 2017, étudiante en master 1 de sciences sociales, Université Paris Dauphine)

Steven : « La première [super tutrice que j'ai eu] c'est la fille de l'[établissement D], concrètement libre, on faisait ce qu'on voulait et elle s'en foutait. Elle avait notre âge. A l'[établissement A], il y a Paul qui lui j'ai l'impression qu'il nous flique. Au début il venait [dans ma classe], mais c'était tellement calme – il entraînait, il y avait pas une mouche qui vole, au début il y avait rien du tout. Je me suis dit « ok, trop bien, il me regarde

pas, je fais ce que je veux, je suis libre ». Ensuite, j'ai été dans sa salle et récemment, depuis fin janvier début février, il est beaucoup plus observateur. Donc je soupçonne qu'il ait eu des échanges avec MonEtude qui demande aux super tuteurs d'être plus observateurs des tuteurs. [...] Il m'a plutôt laissé tranquille tout le premier semestre et, depuis janvier/février et qu'il m'a dit « note tes trucs » alors qu'il m'avait très bien vu déjà pas noté les devoirs et faire de très bons bilans. » (Steven, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 1 d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Très centré sur l'analyse de notre corpus d'entretiens, ce chapitre avait pour objectif de restituer la diversité des comportements des acteurs de terrain de l'étude. De fait, en dépit de la volonté de l'entreprise d'imposer un cadre de travail strict et commun à tous les établissements, nous constatons que le travail du tuteur peut varier radicalement en fonction des choix de son « super tuteur ».

Conclusion

Produit d'une montée en puissance du marché des offres parascolaires, l'entreprise MonEtude affirme, depuis septembre 2016, « révolutionner » les études du soir traditionnelles en proposant aux élèves d'établissements privés catholiques un « suivi personnalisé » aux devoirs. Ainsi, leurs parents ont l'opportunité de confier l'encadrement des devoirs à un étudiant, « choisi pour ses qualités pédagogiques au-delà de ses qualités techniques », tout en restant très proches du travail de leur enfant. Très à l'écoute des familles, MonEtude les invite régulièrement à s'exprimer et l'étude de leurs commentaires sur l'application smartphone met en évidence des exigences parfois éloignées de l'offre initiale. Le compte-rendu réalisé au terme de chaque étude, en quelque sorte la « vitrine » du travail fourni par le tuteur à la demande de l'entreprise et à destination des parents, apparaît donc très codifié, fruit d'un formatage et d'un contrôle étroit.

S'il est présenté par l'entreprise comme une tête bien faite issue d'une grande école, « recruté et formé » par leurs soins, le tuteur ne reçoit, en guise de viatique, qu'une série de consignes, les « grandes règles », qu'il doit scrupuleusement appliquer. Mais sur le terrain, certains tuteurs peu familiers de l'univers éducatif catholique privé, choisissent de développer en toute discrétion leur propre pédagogie, plutôt que d'appliquer celle dictée par MonEtude. Cette marge de manœuvre ne va toutefois pas de soi, les tuteurs étant soumis à une évaluation continue au quotidien. Nous avons distingué une évaluation à distance, discrète mais systématique, rendue possible par l'application, d'une évaluation directe par le « super tuteur », plus aléatoire. Enfin, les messages incessants de rappel de la « bonne » conduite à suivre participent de cette pression exercée sur le tuteur qui, bien que scolairement légitime et pédagogiquement armé pour accomplir convenablement sa tâche, se trouve dans les faits fragilisé par une évaluation omniprésente. Un sentiment de précarité que vient également alimenter un statut de micro-entrepreneur peu protecteur.

Le tuteur de MonEtude représente donc une nouvelle figure de l'offre pédagogique proposée par le secteur privé, intervenant une fois l'école terminée, assurant la prise de relais pédagogique. Certes l'entreprise MonEtude n'occupe aujourd'hui qu'une part dérisoire du marché parascolaire. Mais nous avons néanmoins mis en évidence un modèle qui, à terme, dans un contexte d'uberisation du marché du travail, pourrait se diffuser dans le monde parascolaire, un univers en expansion qui reste pour le moment largement délaissé par les sciences sociales. Un prolongement utile à notre travail, qui s'est concentré sur l'étude de l'offre, aurait pu

consister à nous intéresser davantage à la demande adressée à MonEtude, en menant une batterie d'entretiens auprès des parents. Cette démarche était néanmoins difficilement envisageable dans le cadre de notre observation participante. Mais elle aurait sans nul doute permis d'enrichir notre analyse de l'émergence d'un nouveau modèle économique et organisationnel de l'éducation des enfants, sur le fond de montée en puissance des idées conservatrices et libérales.

Bibliographie

Abdelnour, Sarah, *Moi, petite entreprise. Les auto-entrepreneurs, de l'utopie à la réalité*, Paris, PUF, 2017.

Allouch, Annabelle, van Zanten, Agnès, « Formateurs ou “grands frères” ? Les tuteurs des programmes d'ouverture sociale des Grandes Écoles et des classes préparatoires », *Education et sociétés*, vol. 21, no. 1, 2008, pp. 49-65.

Balmand, Pascal, « Quelle politique éducative dans l'enseignement privé catholique ? », *Administration & Éducation*, vol. 142, no. 2, 2014, pp. 143-147.

Besson, Leslie, Glasman, Dominique, « Le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école », *Haut conseil de l'évaluation de l'école*, 2005.

Collas, Thomas, « Le public du soutien scolaire privé. Cours particuliers et façonnement familial de la scolarité », *Revue française de sociologie*, vol. 54, no. 3, 2013, pp. 465-506.

Coq, Guy, « Tiers lieu éducatif et accompagnement scolaire », *Migrants Formation*, no. 99, 1994, pp. 49-60.

Crozier, Michel, *Le phénomène bureaucratique, essai sur les tendances bureaucratiques des systèmes d'organisation modernes et sur leurs relations en France avec le système social et culturel*, Paris, Editions du Seuil, 1963.

Crozier, Michel, *Etat modeste, Etat moderne*, Paris, Fayard, 1987.

Deleuze, Gille, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », in *Pourparlers (1972 -1990)*, Paris, Les éditions de Minuit, 1990

Felouzis, Georges, Christian Maroy, Agnès van Zanten (dir.) *Les marchés scolaires. Sociologie d'une politique publique d'éducation*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013.

Glasman, Dominique, « Effets familiaux et usages parentaux des offres d'aide à la scolarité », in Geneviève Bergonnier-Dupuy (dir.), *Traité d'éducation familiale*, Paris, Dunod, 2013, pp. 349-366.

Glasman, Dominique, « En marge de l'école : para-scolaire, cours particuliers et accompagnement scolaire », in Jacky Beillerot (dir.), *Traité des sciences et des pratiques de l'éducation*, Paris, Dunod, 2014, pp. 433-442.

Lapassade, Georges, « Observation participante », in Jacqueline Barus-Michel (dir.), *Vocabulaire de psychosociologie. Références et positions*, Toulouse, ERES, 2016, pp. 392-407.

Lipsky, Michael, *Street-Level Bureaucracy. Dilemmas of the individual in public services*, New York, Russell Sage Foundation, 1980

Oller. Anne Claudine, *Coaching scolaire, école, individu : l'émergence d'un accompagnement non disciplinaire en marge de l'école*, thèse pour le doctorat de sociologie, Université de Grenoble, 2011.

Oller, Anne-Claudine, « Le coaching scolaire. Un espace intermédiaire contre l'école et la famille », in Patrick Rayou (dir.), *Aux frontières de l'école. Institutions, acteurs et objets*, Vincennes, Presses universitaires de Vincennes, 2015, pp. 155-174.

Annexe 1 : liste des interviewés

Louis-Marie, cofondateur de MonEtude

Delphine, « super tutrice » depuis septembre 2018, sans autre activité professionnelle

Paul, « super tuteur » depuis septembre 2018, étudiant à SciencesPo Paris

Steven, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 1 d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Manon, tutrice depuis septembre 2017, étudiante en master 1 de sciences sociales, Université Paris Dauphine

Sébastien, tuteur depuis septembre 2018, étudiant en licence 3 de droit/science politique, Université Paris 2 Panthéon Assas

Morgane, tutrice de septembre 2017 à juin 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Amandine, tutrice de septembre 2017 à juin 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère de banque finance, Université Paris 2 Panthéon Assas

Mathilde, tutrice de septembre 2017 à février 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère d'économie

Romane, tutrice de septembre 2017 à février 2018, à l'époque étudiante en première année de magistère d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Annexe 2 : entretien avec Steven le 13 mars 2019

Enquêtrice : Déjà, je vais te laisser me raconter comment tu es devenu tuteur à MonEtude ?

Steven : Donc moi j'ai commencé en septembre 2018, c'est le début de mes études à Paris, pour avoir un peu plus d'argent car Paris coûte un peu plus cher que là où j'étais avant. J'ai connu ça par ma copine, enfin Morgane, qui avait fait ça. Pour MonEtude car c'est assez pratique, la pénibilité était ... enfin c'est pas très pénible contrairement à un travail alimentaire type macdo typiquement. En plus personnellement j'aime bien échanger pendant les cours avec les gens de manière générale, avant même de connaître MonEtude j'aimais bien aider les personnes en cours.

E : Tu donnais des cours particuliers ?

S : Non non. Typiquement en terminale en mathématiques ... enfin typiquement la manière dont j'étais en classe, j'aide tout le temps les gens.

E : Alors l'entretien ça s'est passé comment exactement ?

S : L'entretien c'est un entretien collectif. Il y en avait même un avant nous avec cinq six personnes. Je pense ils le font par blocs par après-midi. Je pense qu'il y a beaucoup d'étudiants qui parlent. Il y a d'abord des questions, enfin ils nous demandent de nous présenter. Je pense que l'idée c'est un CV à l'oral où ils voient ce que tu as fait et l'état de ta motivation. Puis il y a l'explication de ce que tu feras en tant que tuteur, enfin ils expliquent un peu les règles de fonctionnement. Et ensuite il y a des textes écrits : une dictée pour l'orthographe, des mathématiques et du français. Et suivant ta filière je crois que tu n'avais pas les mêmes textes. J'ai eu de la physique.

E : Toi tu avais fait S c'est ça ?

S : Oui au lycée. Après [rires] j'ai fait une année de prépa intégrée à l'INSA de Lyon et trois ans de DUT génie civil en sportif de haut niveau. Je pense que ça compte et je pense que ce qui a fait qu'ils ont bien aimé mon profil notamment, c'est la prépa d'une école d'ingénieur. Je sais que c'est un ingénieur qui l'a monté la boîte et mon école est assez cotée. Tous ceux qui ont fait la filière ingénieur connaissent cette école. A la base, j'avais rempli un formulaire google avec l'envoi du CV.

E : Oui tu avais envoyé ton CV avant.

S : Ouais j'avais envoyé mon CV avant. Ou c'est peut-être même pas mon CV, il me semble c'est explication de ce que tu as fait sur un google questionnaire. C'est pas le vrai CV.

E : Pendant l'entretien collectif tu as ressenti quelles attentes de leur part ?

S : Euh.... J'arrive pas à savoir si pendant l'entretien collectif ils cherchent juste à éliminer, comment dire, il faut pas dire de gros mots ... les « ksos » si tu vois ce que je veux dire. Enfin je pense que pendant l'échange de paroles ils essaient d'éliminer les « ksos », les personnes qu'ils trouveraient pas communes, une personne qui s'exprime mal ou vraiment ... L'entretien oral je pense que c'est compliqué, enfin ils cherchent pas grand-chose. Et après l'entretien écrit, ils veulent savoir si tu sais écrire sans fautes d'orthographe. C'est ce que j'ai ressenti. Ce qui élimine le plus c'est l'orthographe et, en vrai, je pense que les QCM ont pas beaucoup de poids parce que par exemple mon QCM de français, après je me rends pas compte peut être que j'ai eu tout juste, mais je pense pas avoir eu beaucoup de bonnes réponses. Donc je pense que la vraie chose qui élimine pendant cet entretien c'est la dictée. Tu peux te faire sortir à l'oral si tu t'exprimes mal. Mais peu de gens s'expriment mal arrivés à cette étape-là, s'ils prennent que des gens qui sortent de prépa. C'est mon avis.

E : Et dans ton groupe les gens avaient l'air d'avoir quel profil ?

S : Il y avait que des médecines. On était cinq, il y avait quatre filles qui avait fait médecine et j'étais le seul... donc maintenant je suis en éco, en L1.

E : Et la petite formation tu en as pensé quoi ?

S : Alors elle était claire, très claire. Alors est ce que j'applique tout ce qu'ils ont dit, non. J'ai trouvé... Il y a des tips, des conseils qui sont effectivement bons, surtout si tu commences et que tu n'as jamais eu de classe. Après comme toute règle, faut pas être drastique à les suivre à la lettre par rapport à des situations qui peuvent changer. Mais, effectivement, ils conseillent beaucoup de séparer et effectivement ça peut parfois beaucoup aider. Chuchoter, c'est pas idiot. Y'a beaucoup de choses qui sont pas idiotes, mais comme toute règle les suivre comme un idiot peu importe la situation ne marcherait pas une fois que tu es dans la classe. Mais effectivement il y a quand même des choses, ils ont quand même une certaine réalité sur certains points, en ce qui concerne la discipline. Après là où je suis moins d'accord c'est la manière dont il faut traiter les devoirs.

E : Comment ça ?

S : [Hésitation] ils ont cette idée - il y a un truc qui m'avait choqué et j'avais discuté avec un mec de l'établissement B – de jamais féliciter l'élève. Cette idée est de toujours mettre l'élève sous pression, de peur qu'il se relâche à MonEtude.

E : Par exemple les dix dernières minutes il a pas le droit de rien faire ?

S : Oui voilà personnellement je trouve ça un peu trop et pour avoir échangé avec Morgane, ou avec Sébastien et toi, ainsi qu'avec ce gars tuteur qui fait une école d'ingénieur économie de ouf à Saclay, donc un gars vraiment bon scolairement, qui disait qu'il fallait par rapport à l'idéologie plus relâcher la pression des fois. S'il est vendredi, qu'il est 20 et que ça finit à 30, qu'est-ce que tu veux... Moi j'ai eu des élèves à 18h45 un vendredi, ils avaient plus rien à faire, je vais pas leur inventer un exercice de maths.

E : Et du coup toi en pratique tu as fait quels établissements de MonEtude ?

S : En tout j'ai fait : l'établissement A dans le 6^{ième}, l'établissement D dans le 16^{ième}, l'établissement B dans le 16^{ième} et j'ai fait une fois à Clamart, dans le sud de Paris, c'était dans le 92, avant Medon sur le RER C.

E : Tu as en moyenne combien d'élèves par classe ?

S : 5. J'ai déjà eu dans des circonstances particulières 15 élèves à deux mais c'était vraiment parce qu'ils avaient oublié de réserver une salle. Mais j'ai eu 7 au max et 2 au minimum.

E : Est-ce que tu veux parler d'un établissement en particulier ? Tu as été plus dans lesquels ?

S : Là où j'ai été le plus c'était à l'établissement D car j'y étais tous les lundis le premier semestre et tous les jeudis et des fois vendredi j'allais à Établissement A. Tous les lundis j'avais les mêmes élèves, on va dire de rentrée Toussaint à mi-janvier, jusqu'à mes partiels et mon changement d'emploi du temps. Tous les jeudis j'ai eu les mêmes élèves sur la même période à Établissement A et les vendredis ça a plus alterné. Et j'ai eu des cas exceptionnels aussi notamment depuis le début du semestre c'est beaucoup moins régulier.

E : Et c'est toi qui est moins régulier dans les horaires que tu proposes ?

S : En fait... Y'a deux choses. Moi je pose toujours les mêmes horaires car mon emploi du temps bouge pas mais eux ils ont déjà une organisation depuis septembre avec des personnes qui contrairement à moi n'ont pas changé d'emploi du temps universitaire. Et du coup je pense que, enfin je sais pas, si il y a des cases de tuteurs, mais je suis moins dans les réguliers je suis là où il y a de la place par rapport à mes disponibilités. J'ai plus de classe régulière aujourd'hui.

E : Et tu vois une différence entre Établissement A et D, dans la manière dont ça fonctionne ?

S : Oui, oui. Enfin dans le fonctionnement de MonEtude non, euh qu'est ce qui fait la différence. Avant à l'établissement D j'avais une super tutrice du même âge que Paul mais j'ai dû lui parler 4 fois en mode « ça s'est bien passé ? Oui très bien », beaucoup moins intrusive que Paul [rires]. Et non, dans l'idée c'était la même, on arrivait, on discutait avec la super tutrice en attendant nos élèves. Au bout d'un moment c'était assez automatique car on avait toujours les mêmes. Euh dans le fonctionnement c'était assez similaire.

E : Et la différence tu l'as vu où du coup entre les deux établissements ?

S : Au niveau plus du public [rires]. Après ça c'est pas forcément lié à MonEtude mais les élèves du 16^{ième} sont beaucoup plus riches, je pense font partis de la très très haute société au niveau des salaires et du coup je pense que l'on ne leur a jamais dit « non » et c'est vrai que c'était des pourris gâtés. Vraiment c'est assez impressionnant. Et j'en discutais avec la super tutrice de l'établissement D qui effectivement disait que c'était abusé l'argent qu'ils ont. Les élèves sont pas les mêmes et pourtant à chaque fois on est dans des établissements qui demandent un certain revenu et du coup une certaine place sociale j'imagine pour les parents. Et encore je sais pas trop, j'en sais rien non plus. Franchement y'a des élèves de l'établissement A ... Y'en a ça va et d'autre je me demande si y'a pas des parents qui se ruinent pour qu'ils soient là. En tout cas à l'établissement D ils étaient tous pareils et tous très riches et la différence je la sentais là.

E : Et cette différence elle se manifestait comment concrètement ?

S : Et bien... Je sais pas. Deux choses. Il y a une certaine généralité qui fait que c'est quand même compliqué à l'établissement D car ils t'écourent moins, ils te prennent plus de haut, hum ils écourent moins. Quand tu dis « non » à un truc, l'élève se met à faire la gueule, il veut plus travailler car tu lui as dit qu'il pouvait pas travailler au tableau et qu'il devait faire ses exercices sur feuille. Du coup, il travaille pas et c'était quand même vachement ennuyeux car du coup je faisais 17h18H, il est 17h10 et il veut plus travailler. C'est vachement ennuyeux l'heure peut être très longue. Mais effectivement il y a cet aspect général mais ça veut pas dire qu'à Établissement A il y en a pas des comme ça. Et qu'il y a pas de gentils à l'établissement D. Effectivement, ils ont eu moins d'opposition à l'établissement D mais y'a quand même de tout partout.

E : Et à Établissement B dans le 16^{ième} ?

S : Alors Établissement B c'est marrant. C'est vraiment, et c'est pas une blague, des entre guillemets « anges » qui font tout ce que tu dis. Ils font... alors vraiment ils... ouais font tous ce que tu leur dis. C'est un truc impressionnant. Alors il y a un peu de discipline à faire, y'en a deux trois qui discutent entre eux mais ils ont tellement d'efficacité dans leur travail qu'à la limite tu peux les laisser faire, il se passe pas grand-chose. Disons à Établissement A je dirais que c'est très mixte en fonction des comportements, à l'établissement D c'est vrai que je trouvais que mon groupe avait un peu des têtes à claques incapables d'avoir une autorité.

E : Et avec leurs parents ? Tu as eu des contacts ?

S : Je sais que les parents représentent pour certaines élèves de l'établissement D une autorité importante parce que, après avoir passé une heure à me saouler, j'avais vraiment passé une sale heure, j'avais dit bah là vous vous rendez bien compte -enfin je l'ai pas dit comme ça - qu'on a pas passé une bonne heure, vous avez rien foutu, vous avez fait les idiots, j'ai dû m'énervé, je m'énervé jamais, vous savez qu'il y a un compte rendu je vais devoir en parler. Et là la peur, je me souviens une élève à qui j'ai dit : « tu te rends compte comment tu as été chiant », enfin j'ai pas dit chiant car il faut pas dire de gros mots, enfin ennuyeuse, tu as pas bossé, qu'est-ce que tu veux que je dise à tes parents j'ai pas le choix. Donc oui je pense que la peur...

E : Tu recours rarement au bashing dans les comptes rendus ?

S : Non. J'ai jamais... déjà parce que je pense que c'est dans mon caractère. C'est pour eux, pourtant c'est des sixièmes dont c'est peut-être pas bien de dire ça car certains sont pas capables de se l'appliquer en étude sup mais non j'ai jamais bashé un élève.

E : Et avec les parents tu as jamais eu de contacts ?

S : Si certains parents me répondent. Il y a plusieurs types de réponses. Enfin il y a ceux qui répondent pas, je dirais que c'est 70% des parents, ceux qui répondent « très bien », je pense que c'est les habitués mais qui voient qu'on est régulièrement, enfin tous les jeudis donc montrent qu'ils existent avec le SMS. Et il y a des parents, des mères, enfin par exemple la mère de Jérémie qui était un peu stressée. Jérémie dans le genre pas la même... enfin je pense pas qu'il vienne du même milieu que Pierre. Vraiment je pense pas, et du coup ils ont clairement pas le même caractère. Et donc sa mère demandait tout le temps... enfin utilisait vraiment le compte rendu et la phrase où on disait qu'est-ce qu'il reste à faire, elle demandait l'agenda et je pense qu'elle vérifiait ce qu'il devait faire et elle vérifiait ce qu'il avait fait. Je me souviens une fois j'avais été un petit peu, pas forcément très carré dans la vérification de ses connaissances du devoir d'anglais, il m'a dit je le connais j'ai dit très bien, elle m'a envoyé un message le soir « je ne comprends pas il connaît pas son anglais ». Euh j'ai été... elle, elle m'a jamais appelé mais elle m'envoyait beaucoup de messages pour dire « vous êtes sûr et tout ». Une fois elle m'a même demandé comment je travaillais, si je passais entre les élèves ou si je restais assis... enfin elle me demandait des détails. Moi je suis toujours debout à MonEtude donc je lui ai dit. Et puis au final elle m'avait répondu « ok, très bien merci des précisions ». Aucun parent de m'a agressé pour te dire. J'ai eu des appels. Il y a une élève – il y a que à l'établissement A qui m'ont appelé – il y a une élève, sa mère elle m'avait appelé parce que... les deux fois où ils m'avaient appelé c'était parce que les enfants c'était la première fois à MonEtude. Donc y'en avait un c'était le père qui m'avait dit ... pareil j'avais pas été très carré, je m'étais fait enrhumé par l'élève qui m'avait dit « oui j'ai juste ça », et il le connaissait ce qu'il m'avait dit mais apparemment il y avait plus, en gros le père m'avait demandé « voilà c'était la première fois, lui a bien aimé, est ce que vous pensez que il a progressé ». Il me posait des questions que des fois c'est difficile à ressentir en une fois, un élève parmi 7 autres, que parfois c'est une classe que je reverrai plus jamais, notamment les troisièmes du lundi je les ai jamais revu. Et il y a une dame qui m'a appelé aussi parce que c'était la première fois, c'était une dame qui avait beaucoup d'enfants et du mal à suivre. Elle expliquait qu'elle voulait juste travailler les maths et la physique parce que la fille ne sortait jamais de sa zone de confort dans la connaissance, elle faisait toujours de l'histoire et de l'espagnol et ne travaillait pas dans ce quoi elle était nulle. En tout cas, sa mère demandait ce qu'on avait fait.

E : Mais les parents, tu les vois comme une sorte de pression ?

S : Pour moi ? Non, au contraire peut être qu'ils sont meilleurs guides que MonEtude ou l'élève parce qu'au moins ... la mère de Jérémie par exemple par échange SMS m'a dit « attention, il ose pas demander de l'aide et au final on arrive à 20 heures le soir quand je rentre et vu qu'il a pas demandé de l'aide alors il est un peu paumé. » Sauf que le lendemain la leçon où il a pas demandé de l'aide il va falloir qu'il la sache. Et pareil cette dame qui m'a appelé pour sa fille qui est nulle en science, au moins je l'ai revu après et je vais l'avoir vendredi, je sais que ça sert à rien de lui demander de l'espagnol car elle est très très forte et par contre il faut lui faire bouffer des maths et au moins l'avantage c'est que tu sais ce que tu dois lui faire travailler, et en plus moi je préfère lui faire bosser ça que de l'espagnol [rires].

E : Donc tu fais bien attention aux commentaires sur l'application à propos des élèves ?

S : Bah euh « elle est créative et heureuse », je m'en fous. « Il faut lui faire bosser les maths et que les maths, c'est pour ça que je l'ai inscrit à MonEtude » là oui quand même, ça coute relativement cher il faut respecter des demandes des parents pour ce qu'ils doivent travailler.

E : Donc au final tu dirais que tu as quel rôle auprès de ces élèves ?

S : Je pense que ça dépend de l'élève. Pour le très bon élève, je réponds à ses questions, il y a en a qui veulent approfondir, pourquoi pas. Il y a des élèves qui demandent des exercices de maths un peu plus durs, ouais pourquoi pas. Peut-être donner une autre ouverture qu'un simple prof. Pour ceux qui ont des vraies difficultés et qui viennent à MonEtude, je pense que vraiment s'ils ont pas peur de te poser des questions et tout, tu es une sorte de guide, tu peux leur ouvrir des portes un peu. Déjà il est à MonEtude donc déjà tu es la personne qui fait qu'il fera ses devoirs. Et ensuite s'il a des difficultés, tu lui fais gagner du temps car s'il est tout seul chez lui et qu'il a des difficultés, il peut pas inventer s'il comprend pas. Et pour ceux qui ont peut-être des difficultés je suis éventuellement la personne qui lui fera gagner du temps et lui fera ouvrir des portes dans la compréhension. Euh mais c'est pas ceux qui a le plus, c'est pas les plus présents. Ce que t'aident vraiment c'est pas les plus nombreux. Ceux qui sont très très mauvais je pense pas avoir les compétences pour les aider beaucoup. J'avais eu le frère des deux sixièmes, les

chinois... Antoine était ultra mauvais en maths, un vendredi à 17h j'essaie de lui expliquer les droites parallèles et de lui faire faire l'exercice et là je pense je suis pas assez bon. C'est un problème plus profond.

E : T'es quand même pas en mesure de donner un cours particulier dans ce contexte de plusieurs élèves ?

S : Euh ça dépend. Si effectivement il y a trois « Antoine » sur cette heure-là, ça va être très compliqué, il y en a forcément deux qui vont pas avancer, que je pourrais pas aider autant, s'il y a trois personnes en difficultés. Si c'est équilibré et qu'ils se débrouillent tous seuls... Je pense que tu peux quand même aider mais c'est quand même pas un cours particulier c'est sûr. C'est sûr que tu es cinq fois plus efficace si tu es tout seul, sur une matière, que à sept élèves sur toutes les matières possibles. Mais je pense que quand même ça peut aider. Mais en fait il faudrait vraiment une particularité de l'élève : il faut pas que l'élève soit trop nul, qu'il ait pas trop de retard car on a pas la capacité pédagogique, puisqu'on est pas prof. On a pas trois heures par jour et ça se trouve on le verra plus jamais. Y'a pas de continuité possible, sur ce que tu essaies de lui faire comprendre. Mince je me perds dans mes phrases. Vu qu'il y a pas de continuité c'est trop compliqué, le gap est trop grand pour tout lui faire comprendre mais c'est quand même possible pour certains élèves ... enfin il y a plein d'élèves à qui je donnais des petites méthodes pour gagner du temps ou surtout en maths notamment parce que des fois ils savent pas que c'est pas très dur et du coup...

E : Et du as jamais été en lycée ? Alors que tu avais fait S ?

S : Moi j'ai eu que des sixièmes, cinquièmes principalement, et des fois des troisièmes. J'ai quasiment jamais eu de quatrièmes.

E : Et tu as l'impression que les élèves prennent des cours particuliers ou retravaillent avec leurs parents à côté des études ?

S : Il y en a qui ont dit qu'ils avaient des cours particuliers. Du coup ceux qui, par exemple Pierre prend des cours particuliers de français du coup il a pas besoin de moi pour travailler le français dans la technique, dans le cours de français, éventuellement il peut y avoir des exercices où je corrigerai si c'est juste ou faux mais dans l'essence de la compréhension du français il me demande jamais parce qu'il a un cours particulier. Il y en a qui en ont et qui me le disent.

E : Et via les élèves - car les parents diront pas forcément s'ils sont satisfaits ou non - mais via les élèves, t'as pas mal de retours j'imagine de ce que les parents pensent ?

S : De ce que les parents pensent de MonEtude en général il y a de tout. Il y en a qui, j'ai entendu des élèves en discussion avec leurs parents, vont se plaindre du fonctionnement notamment du paiement en trimestre qui fait que tu peux plus arrêter, comme ça des détails de logistique, pas vraiment dans l'apprentissage. Moi les élèves j'essaie des fois de leur demander si ça les aide, s'ils aiment bien, si cette étude les fait avancer. Globalement ils sont plutôt satisfaits. Pour des raisons différentes. Il y a en a c'est « au moins ça me fait faire mon travail maintenant que je suis là ». Il y en a d'autres c'est « ouais, celui du mardi en maths il m'aide bien » ou j'ai une élève qui m'a dit « j'ai discuté avec ma maman, elle aime bien quand je suis avec vous parce que la dernière fois on avait bien travaillé les maths ». Franchement ils sont tous globalement contents, après est-ce que c'est pour les raisons genre pures d'études MonEtude qui sont l'aide aux devoirs, genre je sais pas si c'est juste ... est ce qu'ils le seraient pas autant sans MonEtude dans leurs devoirs, je sais pas trop.

E : Et le compte rendu de la séance tu le vis comment ? Ou le fonctionnement de l'application de manière globale ?

S : En vrai ça beugue pas trop. Ça va assez vite maintenant, ça va, moi ça me dérange pas.

E : Tu remplis toutes les cases toi ?

S : Non. Il y en a que je remplis pas. Déjà je remplis pas quand il n'y a pas d'interro. Et le jeudi quand il y a interro de maths vendredi, que c'est la seule chose qu'il y a à faire et que c'est la seule chose que l'on a travaillé, donc je remplis pas la case interro. Je suis pas purement la règle. Quand on a déjà deux cases remplies qui parlent que de l'interro, je vais pas redire interro vendredi de maths. Ou des fois je le fais, ça dépend. Après il y a des cases où je remplis quasiment toujours la même chose, notamment comment s'est passé la séance, je mets toujours que la séance s'est bien passée [rires]. Sinon je suis peut-être trop gentil des fois dans ces comptes rendus, oui je pense que je suis trop gentil parce que j'ai peut-être pas le même niveau de tolérance que certains, oui que ce qu'attendrait MonEtude. Pour moi les séances, à part où une fois vraiment ils m'ont saoulé... Peut-être que je suis pas toujours... Enfin pour les devoirs je suis carré et pour comment s'est passé la séance dans le compte rendu je sais pas si je suis comme MonEtude le voudrait.

E : Et justement les attentes de la boîte au quotidien, tu les ressens comment ? Tu as une pression de la part de l'entreprise ?

S : Hum, pas une pression. Des fois... c'est pas une pression car une pression ce serait si je les voyais au quotidien en direct. Mais de manière indirecte des fois il y a un petit stress de perdre ... Parce qu'il y a quand même un aspect... moi je veux gagner de l'argent quand même, si je l'ai pas cet argent je dis pas que je suis à la rue, la question ne se pose même pas mais ça fait quand même plaisir d'avoir cet argent car tu peux mettre un peu de côté, en plus c'est pour du loisir, ça fait plaisir quoi. Et là où j'ai le plus de stress c'est au niveau des horaires et des fois je pense que la communication est pas très bonne. Par exemple, je sais pas si c'est le meilleur moyen pour échanger directement avec les personnes qui gèrent la logistique, notamment des horaires. Et j'ai toujours peur de perdre mes heures. J'ai pas envie de perdre les heures que j'ai. Et d'ailleurs depuis que j'ai réattaqué ça me fait un peu chier parce que j'ai du mal à avoir des heures régulières.

E : C'est dès que tu es absent une semaine tu as la sensation... ?

S : Ouais voilà, c'est ça. J'ai peur, t'as l'impression que c'est un graal d'avoir une heure et que le moindre faux mouvement, même un mauvais bilan, c'est ce qu'ils te disent des fois « attention, des mauvais bilans ont fait que les ... ». Tu as l'impression d'être constamment observé par cette application. Si y'a un truc... Je pense qu'ils voient tout, c'est pas que pour rendre les choses faciles. C'est aussi un moyen efficace de tout observer. Ils voient tout.

E : Et les mails de relance/ rappel sur comment se comporter tu en reçois ?

S : Oui mais je les lis jamais. Si je sors du cercle Morgane, Sébastien, toi, Amandine, les autres personnes tuteurs avec qui j'ai discuté ils les lisaient pas. Les SMS, je les lis jamais, c'est souvent dans des timings vachement mauvais, genre tu vas rentrer pour ton heure et tu reçois un pavé comme ça qui demanderait un peu plus si tu voulais l'appliquer qu'une réflexion de 5 minutes ou il faut que tu emmènes tes élèves dans la salle. Donc je les lis jamais. Moi l'application en soit elle est bien, elle est assez pratique, mais le fonctionnement globalement j'ai peur de perdre mes heures. Quand je vois une heure... Au premier semestre quand je voyais une heure qui avait disparu alors que j'y allais tous les lundis, je me disais « mince ». Et quand par exemple j'avais des cours qui dépassaient ou d'autres contraintes qui faisaient que je pouvais pas donner cours je me disais « mince ça se trouve je vais la perdre et tout ». Donc c'est ça qui me fait peur. C'est ce graal de l'heure un peu tu vois. Cet objectif d'avoir nos heures à l'étude avec quand même un peu de régularité.

E : Mais tu sens évalué un petit peu ? Parce que là tu as l'impression qu'on lit tes bilans.

S : Ouais je pense qu'on est évalué... En fait j'arrive pas à savoir. Au début je me sentais évalué à mort parce qu'il me mettaient la pression et tout ce qu'on connaît pas ensuite quand même ce qu'ils nous disent « attention à vos bilans machin ».

E : Mais par qui du coup ? Plutôt le super tuteur de l'établissement ?

S : Non je pense que c'est les gens... enfin Pierre Antoine et tout. Et d'un autre côté je me dis que c'est impossible qu'ils lisent le bilan de tout le monde. Déjà c'est impossible que sur une heure, ils lisent tout. Ça se trouve ils ont jamais lu de bilan à moi. Du début en fait on est dans un entre deux. Quand même on se sent observé car les SMS, machin machin machin. Je parle que de l'échange SMS parce que dans la classe c'est encore autre chose, des fois je me sentais juste fliqué par Paul.

E : Bah justement c'est intéressant ce que tu dis sur le super tuteur. Tu as vu une différence entre certains établissements dans la manière dont le super tuteur le dirige ?

S : Alors carrément. Il y a trois types de super tuteurs que j'ai rencontré. La première c'est la fille de l'établissement D, concrètement libre, on faisait ce qu'on voulait. S'il y avait un problème on lui demandait et elle le réglait. Une fois il n'y avait plus de salle on s'est mis à deux dedans c'est elle qui a géré toute l'organisation. Elle fliquait pas du tout dans les manières de faire, allez si, si elle vérifiait c'était bien poli, éventuellement mais [souffle] elle a très vite eu confiance en moi et avec tous ceux avec qui elle travaillait. On faisait ce qu'on voulait et elle s'en foutait. Elle avait notre âge. A l'établissement A il y a Paul qui lui, j'ai l'impression qu'il nous flique, mais je pense... après il agit pas de la même manière avec toi qu'avec moi. Donc là c'est plus un problème de MonEtude c'est un problème de personne je pense.

E : Il vient systématiquement dans ta classe ?

S : Au début il venait, mais c'était tellement calme – il entrait il y avait pas une mouche qui vole- au début il y avait rien du tout. Je me suis dit « ok trop bien, il me regarde pas je fais ce que je veux, je suis libre ». Ensuite j'ai

été dans sa salle et récemment, depuis fin janvier début février il est beaucoup plus observateur. Donc je soupçonne qu'il ait eu des échanges avec MonEtude qui demande aux supers tuteurs d'être plus observateurs des tuteurs. Ça, je le soupçonne. Euh dans son changement d'attitude. Pour moi à la base Paul, c'était pas un flic. Il m'a plutôt laissé tranquille tout le premier semestre et depuis janvier/février et qu'il m'a dit « note tes trucs » alors qu'il m'avait très bien vu déjà pas noter les devoirs et faire de très bons bilans. Enfin je sais pas s'il les regarde mais quand il me demandait je pouvais très bien lui répondre et tout. Je pense qu'on lui a demandé de poser plus de questions. En vrai pour moi c'est plus un changement parce qu'on l'a mis sous pression que lui en soit. Et après les troisièmes c'est les vieilles dames, enfin les dames plus âgées. J'en ai vu deux : une à l'établissement D qui a changé, enfin tout depuis le 20 janvier et celle de l'établissement B. Elle je pense qu'elles font les choses plus professionnellement parlant. Ils vont leur donner des missions et elles les exécutent à la lettre, je pense que si par exemple on leur a demandé de toutes les 25 minutes aller regarder dans chaque classe, je pense que toutes les 25 minutes elles regardent leur montre et passent dans les classes. Mais quand même très correctes. Mais je pense qu'elles ont une liste de choses à faire et elles le font, et qu'elles regardent beaucoup plus régulièrement qu'un étudiant le fait, je pense notamment à la fille de l'établissement D, ou même comme Paul le faisait avant.

E : Mais tu sens un rapport hiérarchique avec les super tuteurs ?

S : Un peu. S'il y a un problème, c'est pas comme si on pouvait prendre toutes les décisions du monde donc forcément on va vers eux, ils ont plus de responsabilité. Et puis à partir du moment où on doit toujours leur demander « où est ce qu'elle est ma salle », enfin à partir du moment où tu poses des questions. Mais c'est pas un rapport hiérarchique patrons employé comme dans l'entreprise.

E : Et le statut d'autoentrepreneur tu l'as vécu comment toi ?

S : Euh. Ça a ses bonnes et ses mauvaises choses. Je pense que ça fait partie des choses qui font que l'on peut être bien payé à l'heure. S'ils ont pas de taxe dessus en fait ... ils auraient dû nous employer on leur aurait coûté 22 euros de l'heure et là 19 c'est par ce statut d'autoentrepreneur. C'est de la sous traitance en fait. Ils sous traitent à notre entreprise des heures qu'ils payent. Et je pense qu'ils nous font gagner de l'argent. Après le statut d'autoentrepreneur ils nous disent pas tout dessus. Apparemment – en vrai je suis un peu naze en administration, j'ai pas regardé ce que je dois à l'Etat – mais déjà c'est le vrai statut d'autoentrepreneur qu'on a fait mais c'est comme eux ils nous ont dit de faire. C'est pas comme si on avait monté notre entreprise d'électricité et qu'on allait faire des chantiers. Comme je viens de Génie civil je sais que c'est pas la même chose que si on avait vraiment monté notre boîte. Du coup le statut il est bien parce qu'il fait gagner de l'argent mais il est moins bien parce qu'il y aura sûrement des moments où on va se rendre compte qu'on va devoir payer de l'argent. Ils nous préviennent pas que c'est dégressif les... enfin je crois qu'à un moment tout entrepreneur paye une certaine somme à l'Etat en fin d'année. Ça ils nous préviennent pas et pour leur faire gagner des taxes. Pourquoi ils nous font devenir auto-entrepreneurs c'est pour ne pas payer de taxes, mais ils nous préviennent pas qu'on va devoir payer des trucs et quand tu sais que MonEtude c'est pas un job alimentaire, c'est un truc en plus, c'est de l'argent ... enfin le truc que tu devras en tant qu'autoentrepreneur je pense qu'il va faire un peu mal, enfin si tu as un mauvais mois MonEtude tu peux pas payer ce qu'ils vont te demander à la fin de l'année. Désolé mes réponses sont souvent pas forcément très claires, je disgresse beaucoup [rires]. Mais le statut d'auto-entrepreneur il a ses bons côtés comme ses mauvais côtés je pense. Le principal mauvais côté je pense à la base c'est que quand on le prend pour MonEtude ils nous disent pas tout ce qu'on devra comme argent et qu'ils nous embobinent un peu avec « 19 euros de l'heure ». Et en plus en vrai ils disent normalement ça change pas ta sécurité sociale, moi je me suis pas du tout intéressée à ça c'est pas bien mais apparemment c'est pas si évident que ça en tant qu'étudiant. Moi je me suis occupé de rien, il y a plein de papiers que j'ai pas renvoyé et tout. Alors que si tu es employé tu vas pas devoir payer ton statut au bout d'un moment.

E : Et sinon je voudrais revenir un peu sur tes mauvaises expériences que tu as eu ? Soit avec les enfants soit avec un autre tuteur ? Ou avec l'entreprise ?

S : Les mauvaises expériences... Ma pire heure c'est ouais un lundi, rentrée de vacances de Toussaint ou de Noël à l'établissement D et ouais genre personne travaillait et je suis arrivé le soir... ça m'a saoulé parce que déjà personne ne m'écoutait. Tu sais je leur demandais pas de faire 4 dissertations et 6 DM de maths. J'avais pas mis de grosses exigences de travail parce qu'ils sortaient de vacances mais en plus de ça ils m'avaient pas écouté, c'était comme si j'étais leur chien, ils m'ont pas respecté du tout. Et donc ça m'a saoulé, c'est pas du tout agréable, même très très désagréable. Après à la fin de cette heure-là j'avais pris en particulier les élèves et j'avais dit « franchement », j'avais ouais discuté d'homme à homme ou d'homme à dame, pour essayer de réduire le faire que je fais 17 centimètres de plus qu'eux et leur dire « c'est pas cool, rends toi compte ». Ça s'est beaucoup mieux passé après donc j'ai bien rétabli la situation par rapport à l'heure de merde qui s'était passé. C'était pas rentré de manière globale dans de mauvaises heures avec ces élèves-là. Après qu'est-ce que j'ai eu d'autre ...

E : Même tu me parlais tout à l'heure d'un élève qui voulait quitter le cours, avec la super tutrice stressée ?

S : En fait c'est peut-être, enfin c'est ce que je ressens, mais on est pas officiellement des personnes du lycée, on reste des personnes extérieures à l'éducation nationale et tout ce qui est la responsabilité de l'élève c'est des choses dont ... enfin c'est facile à comprendre on est responsable de l'élève et s'il arrive un truc pendant ce temps-là tu en es responsable. Mais du coup il y a un grand stress quand l'élève doit partir, j'avais un élève qui devait partir plus tôt et ça prend des proportions énormes car il y a une sorte de peur par rapport à la responsabilité de l'élève et donc avec la super tutrice on avait mis longtemps à... Mais bon c'est pas un incident c'est juste une anecdote, un fait. Une des choses à gérer c'est notamment la responsabilité de l'élève qu'on a sur ce temps-là les départs, les absences, là où pour l'élève c'est naturel ou même pour un autre prof, nous c'est « qu'est-ce qu'il faut faire ». C'est un truc auquel il faut faire gaffe.

E : Et tu as des contacts avec les établissements ?

S : Les plus gros contacts c'est avec des CPE par exemple. A l'établissement D, il y a une CPE par niveau et les classes sont aussi par niveau, par exemple au premier étage tu es avec les sixièmes, et avec le bureau de la CPE à l'entrée. La CPE est assez stricte, moi je récupère les élèves à 17 heures, ils ont toujours un goûter. Je les autorise à goûter à condition qu'ils nettoient et qu'ils foutent pas le bordel avec les miettes et les papiers, et une fois j'ai autorisé un élève et la CPE est passée et a dit « mais tu manges pas là toi » de manière beaucoup plus méchante [rires]. Donc en soit c'est pas des contacts directs mais des fois je vais leur autoriser des choses style ouvrir la fenêtre et prendre l'air et si la CPE passe ça se trouve il n'y a pas le droit d'ouvrir la fenêtre. Des trucs... moi je connais pas les règles de l'établissement. Des trucs comme ça : le goûter, la fenêtre, le fait de pouvoir aller aux toilettes en plein milieu de l'heure. Le seul rapport va être dans la règle de l'établissement que je connais pas toujours et que ça paraît naturel d'autoriser alors qu'il n'y a pas forcément le droit.

E : Et avec les enseignants ?

S : Jamais vu de profs. Si juste pour dire bonjour.

E : Et tu as des retours des enseignants via les élèves ?

S : Non jamais eu, jamais eu, tu as déjà eu ?

E : Non.

S : D'ailleurs je me demandais ce qu'ils en pensent, s'ils le savent forcément. Je me demande bien ce qu'ils en pensent, en tant que représentants de l'éducation nationale.

E : Alors je vais juste te demander encore quelques trucs sur toi. Tu as déjà suivi des cours particuliers quand tu étais plus jeune?

S : Non jamais.

E : C'est tes parents qui t'aidaient dans tes devoirs ?

S : Non ma mère avait une politique euh de liberté pour les trois enfants qu'on a été. Bon mon père était jamais chez moi, il travaillait beaucoup. Il est ingénieur agricole et pendant la période au collège il était jamais chez nous la semaine car il travaillait à 200 kilomètres de là où on habitait donc il partait le dimanche et il revenait le vendredi soir donc lui n'a jamais regardé mes devoirs de sa vie. Ma mère au collège j'avais du mal... j'étais pas très bon élève et je travaillais pas en gros et ma mère à un moment donné pendant un mois en quatrième... a regardé un peu dans mon travail mais ce n'est pas de l'aide à la compréhension, juste de la vérification pour pas que je me prenne des heures de colle parce que j'ai pas fait mon travail. Ma mère elle est aussi ingénieure agricole. Il y en a un qui est dans le commerce et l'autre dans le commerce.

E : Ah oui et je voulais te demander de me raconter ton premier cours ? Globalement tes premiers cours est ce que tu te sentais par rapport à ce qu'on te demandait ?

S : C'était pas un cours que j'avais par le formulaire, c'était un cours « on a besoin de cette place-là », je regarde rapidement dans l'application lequel c'était... Mes cinq premiers cours on va dire, j'avais l'impression de ne pas être super efficace. En gros le premier cours m'a lancé dans mon cours du jeudi du premier semestre que j'avais tout le temps, avec Pierre et tout. Et au premier cours, j'avais l'impression qu'en fait, j'avais mis en place une sorte d'inertie, que ça allait à deux à l'heure et que j'avais rien fait faire aux élèves, et que j'avais répondu à aucune de leurs questions. Donc ouais effectivement, comme tout métier que j'avais fait comme job étudiant dans ma vie et tout, j'ai dû avoir les cinq premières fois où il a fallu que je prenne un rythme et que je me force à être efficace pour leur faire enchaîner leurs devoirs, leur répondre à leurs questions. Je me sentais pas dépassé dans le sens où quand j'étais dans d'autres métiers, je me suis sentie parfois plus dépassé par les tâches, mais genre en plus ils avaient des questions sur des cours qui étaient assez simples. Mais la première fois je me suis dit « mince ils ont

rien fait ». La discipline ça allait, c'était plus tard... je pense au début quand on découvre notre tuteur on est gentil au début. Tout le monde est gentil au début et ensuite on se rend compte de comment ça répond et ça peut...

E : Dernière question pour savoir si tu avais songé à changer de job étudiant au final ?

S : Euh cette année je vais continuer oui. Oui pour l'instant je continue, je me suis pas posé la question. L'année prochaine je sais pas.

Annexe 3 : guide du « bon bilan »

Un bon bilan permet aux parents de **savoir ce qui a été fait**, ce qu'il **reste à faire** à la maison, **comment s'est déroulée** la séance et si des **échéances notées** arrivent. Il est l'image que nous donnons de l'étude aux parents et reflète votre investissement lors de la séance. **Gardez cela en tête.**

LES INCONTOURNABLES



Le bilan doit respecter impérativement ces points



Aucune faute ne doit vous échapper, **RELISEZ-VOUS !**



Le bilan permet au parent de bien comprendre ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire. **SOYEZ PRECIS !**



Il faut **qualifier le travail** de l'élève (propre, pertinent, exact...)

COMMENT BIEN FAIRE?



Les indispensables pour un bon bilan

Un programme de travail bien fait est nécessaire pour faire un bon bilan.

Il est essentiel de **bien suivre l'élève pendant l'étude**, en notant par exemple le travail fait au fur et à mesure.

Le bilan doit être envoyé à la fin de la séance ou **immédiatement après** (30 min max)



Début de l'étude



Pendant l'étude

Après l'étude



Annexe 4 : capture d'écran du formulaire de disponibilité à remplir toutes les semaines

Lundi 3 juin

☐ 16h00

☐ 16h30

☐ 17h00

☐ 17h30

☐ 18h00

Mardi 4 juin

☐ 16h00

☐ 16h30

☐ 17h00

☐ 17h30

☐ 18h00

Mercredi 5 juin

☐ 13h

Jeudi 6 juin

☐ 16h00

☐ 16h30

☐ 17h00

☐ 17h30

☐ 18h00

Vendredi 7 juin

☐ 16h00

☐ 16h30

☐ 17h00

☐ 17h30

☐ 18h00

Indisponible cette semaine



☐ Aucune disponibilité

N'envoies jamais de mots de passe via Google Forms.

Ce formulaire a été créé dans Alpha Éducation : [Apprendre un peu d'utilisation abusive](#) - [Conditions d'utilisation](#)

Informations complémentaires

Je vous demande de me communiquer également l'informations suivante :

Je peux me déplacer facilement dans les quartiers suivants *

☐ 75006

☐ 75014

☐ 75015

☐ 75016

☐ Boulogne

☐ Clamart

☐ Asnières-Sur-Seine

☐ Rueil-Malmaison

☐ Chaville

☐ Vincennes

☐ Montreuil

Commentaire

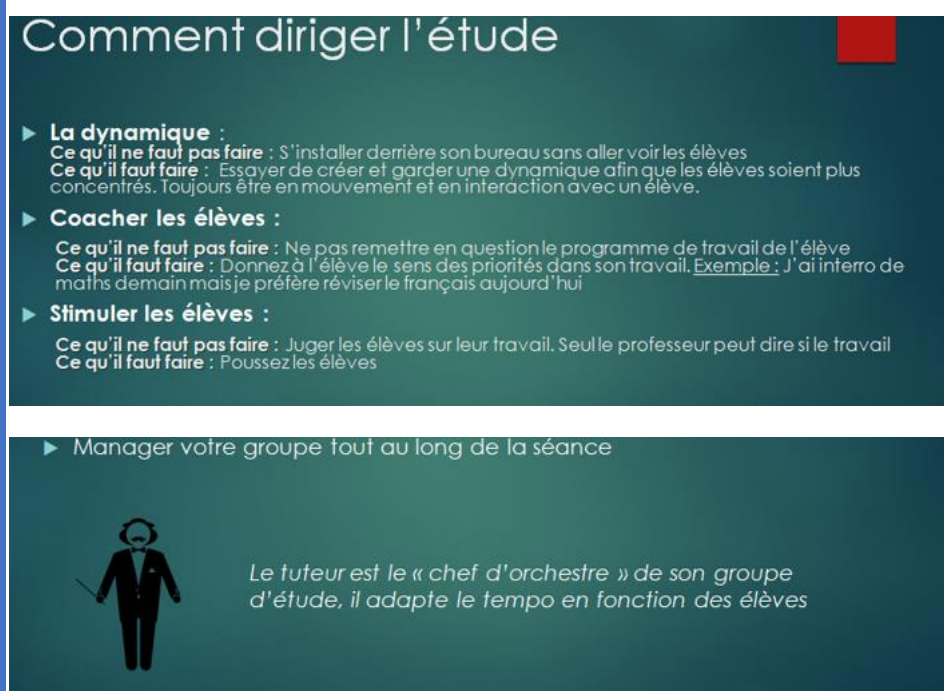
Annexe 5 : mail restituant la pédagogie de MonEtude

Cher tuteur, chère tutrice,

Tu es à MonEtude depuis maintenant quelques semaines et il est toujours bon d'avoir un petit rappel sur les règles de l'étude. 😊

>>> Il est tout d'abord important de bien penser à **séparer les élèves**. Il y a de la place : chacun sa table, une rangée vide entre chaque élève ! => 0 bavardage garanti 😎

>>> Il est important de rester toujours **ACTIF** et **DYNAMIQUE**. Passe régulièrement voir chaque élève, réponds bien à leurs questions, aide-les dans leurs devoirs. Ne passe pas trop de temps avec un seul élève, vérifie aussi l'avancée des autres 😊



Comment diriger l'étude

- ▶ **La dynamique :**
Ce qu'il ne faut pas faire : S'installer derrière son bureau sans aller voir les élèves
Ce qu'il faut faire : Essayer de créer et garder une dynamique afin que les élèves soient plus concentrés. Toujours être en mouvement et en interaction avec un élève.
- ▶ **Coachier les élèves :**
Ce qu'il ne faut pas faire : Ne pas remettre en question le programme de travail de l'élève
Ce qu'il faut faire : Donnez à l'élève le sens des priorités dans son travail. Exemple : J'ai interro de maths demain mais je préfère réviser le français aujourd'hui
- ▶ **Stimuler les élèves :**
Ce qu'il ne faut pas faire : Juger les élèves sur leur travail. Seul le professeur peut dire si le travail
Ce qu'il faut faire : Poussez les élèves

▶ Manager votre groupe tout au long de la séance



Le tuteur est le « chef d'orchestre » de son groupe d'étude, il adapte le tempo en fonction des élèves

>>> Il est TRES important que l'**élève ait toujours quelque chose à faire**, un exercice ou une leçon à apprendre. S'il a fini ses devoirs (good for him 😎): **on lui en donne d'autres !** On regarde avec lui quelles affaires il a apportées et on lui donne des exercices en plus (fractions, verbes à conjuguer, verbes irréguliers en anglais, etc.) 📖📖

Voici un petit rappel de notre pédagogie à l'étude:

La méthodologie à l'étude

- ▶ **Apprendre** le cours avant de faire les exercices
- ▶ **Anticiper** les devoirs pour ne pas être pressé par le temps.
- ▶ **Commencer** par les devoirs le plus compliqué pour l'élève.
- ▶ **Commencer** par les devoirs où le tuteur apporte la grande plus value.
- ▶ **Ne pas aller trop vite** dans les calculs, cela permet d'éviter les fautes d'étourderies.
- ▶ **Vérifier** chaque devoir fait par les élèves durant l'étude.
- ▶ **Et surtout** répondre correctement aux questions ! Si on ne sait pas, mieux vaut l'admettre et demander de l'aide !

Une dernière chose, n'oublie pas de **chuchoter pendant toute l'ee**, et d'inciter tes élèves à le faire également.

Merci pour ton travail et ta présence !

Table des matières

Sommaire	2
Introduction	3
PREMIERE PARTIE	10
MonEtude : une formule parascolaire « innovante »	10
CHAPITRE I – Un partenariat avec des établissements privés catholiques	10
CHAPITRE II - Les parents, au cœur du dispositif.....	19
CHAPITRE III – Le tuteur, une nouvelle figure pédagogique	26
DEUXIEME PARTIE	34
Les tuteurs : une position précaire dans l’entreprise	34
CHAPITRE IV – Une évaluation diffuse et continue.....	34
CHAPITRE V – Un statut d’auto-entrepreneurs.....	42
TROISIEME PARTIE	50
Un décalage entre le projet de l’entreprise et les représentations différenciées que s’en font les différents acteurs	50
CHAPITRE VI – Les tuteurs : des « street level bureaucrates » ?	50
Chapitre VII - Une marge de manœuvre dépendante de la position du « super tuteur ».....	56
Conclusion	62
Bibliographie.....	64
Annexe 1 : liste des interviewés	66
Annexe 2 : entretien avec Steven le 13 mars 2019.....	66
Annexe 3 : guide du « bon bilan ».....	74
Annexe 4 : capture d’écran du formulaire de disponibilité à remplir toutes les semaines	75
Annexe 5 : mail restituant la pédagogie de MonEtude.....	76